

Concours : Agrégation

Section : Philosophie

Session 2017

Rapport de jury présenté par :
Monsieur Paul MATHIAS, Inspecteur général de l'Éducation nationale
Président du jury

Les rapports des jurys de concours sont établis sous la responsabilité des
présidents de jury.

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	1
PRÉAMBULE	3
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	5
COMPOSITION DE PHILOSOPHIE SANS PROGRAMME	5
Données concernant l'épreuve	5
Données statistiques	5
Sujet	5
Rapport d'épreuve	5
COMPOSITION DE PHILOSOPHIE SUR PROGRAMME	11
Données concernant l'épreuve	11
Données statistiques	11
Sujet	11
Rapport d'épreuve	11
ÉPREUVE D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	17
Données concernant l'épreuve	17
Données statistiques	17
Texte	17
Rapport d'épreuve	19
ÉPREUVES D'ADMISSION.....	27
LEÇON DE PHILOSOPHIE SUR PROGRAMME	27
Données concernant l'épreuve	27
Données statistiques	27
Listes de couples de sujets proposés aux candidats.....	27
Rapport d'épreuve	31
LEÇON DE PHILOSOPHIE SANS PROGRAMME.....	39
Données concernant l'épreuve	39
Données statistiques	39
Listes de couples de sujets proposés aux candidats.....	39
Rapport d'épreuve	43
EXPLICATION DE TEXTE FRANÇAIS	51
Données concernant l'épreuve	51
Données statistiques	51
Liste des textes proposés.....	51
Rapport d'épreuve	57
TRADUCTION ET EXPLICATION DE TEXTE ÉTRANGER	65
Données concernant l'épreuve	65

Rapports d'épreuve.....	65
<i>GREC</i>	65
<i>LATIN</i>	70
<i>ALLEMAND</i>	73
<i>ANGLAIS</i>	79
<i>ARABE</i>	86
<i>ITALIEN</i>	90
STATISTIQUES	93
ANNEXE	95

AGRÉGATION EXTERNE DE PHILOSOPHIE

SESSION 2016

COMPOSITION DU JURY

DIRECTOIRE

- M. Paul MATHIAS, inspecteur général de l'éducation nationale, président
M. Patrick WOTLING, professeur des universités, université de Reims Champagne-Ardenne, vice-président

EXAMINATEURS

- Mme Myriam ATTALI-PARIENTE, professeur agrégé, collège Sévigné, Paris
M. Guillaume BARRERA, professeur de chaire supérieure, lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg
M. Thierry BEDOUELLE, professeur de chaire supérieure, lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand
M. Jean-François BOSSY, professeur agrégé, lycée Marcelin-Berthelot, Saint-Maur-des-Fossés
Mme Nathalie CHOUCHAN, professeur de chaire supérieure, lycée Henri IV, Paris
Mme Michèle COHEN-HALIMI, maître de conférences, université Paris 10-Nanterre
M. Henri COMMETTI, professeur agrégé, lycée Bellevue, Toulouse
Mme Christine DA LUZ ALCARIA, professeur de chaire supérieure, lycée Marcelin Berthelot, Saint-Maur-des-Fossés
Mme Barbara DE NEGRONI, professeur de chaire supérieure, lycée Auguste Blanqui, Saint-Ouen
M. Gaëtan DEMULIER, professeur agrégé, lycée Hoche, Versailles
Mme Hélène DEVISSAGUET, professeur agrégé, lycée Condorcet, Paris
M. Raphaël EHRSAM, maître de conférences, université Paris 4, Paris-Sorbonne
Mme Claire ETCHEGARAY, maître de conférences, université Paris 10-Nanterre
Mme Véronique FABBRI, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, académie de Montpellier
M. Hervé FRADET, professeur agrégé, lycée Hoche, Versailles
M. Arnaud FRANÇOIS, professeur des universités, université de Poitiers
M. Vincent GÉRARD, maître de conférences, université de Poitiers
Mme Barbara GERNEZ, professeur agrégé, lycée Jules Ferry, Paris
M. Thierry GONTIER, professeur des universités, université Jean Moulin-Lyon 3

M. Gilles KEVORKIAN, professeur agrégé, lycée Édouard Herriot, Lyon
Mme Catherine LAMARQUE, professeur de chaire supérieure, lycée Albert Schweitzer, Le Raincy
M. David LAPOUJADE, maître de conférences, université Paris 1, Panthéon-Sorbonne
Mme Béatrice LENOIR, professeur agrégé, lycée Fénelon, Paris
M. François LOIRET, professeur agrégé, lycée privé Saint François-Xavier, Vannes
M. Emmanuel PICAVET, professeur des universités, université Paris 1, Panthéon-Sorbonne
M. Valéry PRATT, professeur agrégé, lycée Berthollet, Annecy
M. Philippe QUESNE, professeur de chaire supérieure, lycée Jean Jaurès, Montreuil
Mme Sophie RÉMUSAT, professeur de chaire supérieure, lycée Fénelon, Paris
Mme Claire SCHWARTZ, maître de conférences, université Paris 10-Nanterre
M. Jean-François SURATTEAU, professeur de chaire supérieure honoraire, Paris
Mme Carole TALON-HUGON, professeur des universités, université de Nice
M. Alonso TORDESILLAS, professeur des universités, université d'Aix-Marseille
Mme Sophie TRINQUIER, professeur agrégé, lycée Louis-le-Grand, Paris
M. Joseph VIDAL-ROSSET, maître de conférences, université de Lorraine
Mme Virginie VUILLAUME, lycée Stephen Liégeois, Brochon
Mme Isabel WEISS, professeur agrégé, lycée Turgot, Paris

PRÉAMBULE

La session 2017 du concours de l'agrégation de philosophie donne à voir un tassement des moyennes générales obtenues par les candidats, à peu près identiques à celles de 2016 à l'issue des épreuves écrites, mais sensiblement plus faibles à l'issue des épreuves orales¹. Il est douteux qu'il faille s'en alarmer outre mesure et interpréter ce phénomène comme le symptôme d'une « baisse de niveau ». Sans doute faut-il plutôt y voir une conjonction singulière entre des candidats qui se sont honorablement préparés aux épreuves qu'ils ont subies, souvent avec courage, et un jury dont la personnalité change inmanquablement de session en session. L'important réside en vérité moins dans le « niveau » réel ou supposé des candidats et du concours – une abstraction somme toute assez creuse et largement dénuée d'intérêt – que dans l'étalonnage des prestations écrites et orales, auquel le jury attache unanimement la plus haute importance. Sa préoccupation majeure, en effet, n'est pas d'assigner une note vraie *sub specie æternitatis* à des prestations écrites ou orales dotées de propriétés intrinsèques, mais de juger de telles prestations en fonction, d'une part, des réquisits académiques du concours, liés à son programme, et, d'autre part, des qualités respectives des prestations des candidats qui, de fait, se laissent comparer les unes aux autres, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. La « vérité » de la notation, s'il faut abuser de ce mot, est toute relative à cette réalité elle-même singulière que constituent toutes les copies prises ensemble de l'écrit et tous les exposés considérés ensemble de l'oral.

On ne s'alarmera donc pas du tassement des moyennes, c'est-à-dire d'une situation qui est tout aussi naturelle qu'une autre où les notes auraient été globalement meilleures ou globalement plus faibles. On se félicitera plutôt que près de sept cents étudiants ou professeurs déjà en exercice se consacrent, année après année, à la préparation d'un concours particulièrement difficile, et que la philosophie et son enseignement représentent, pour eux, une authentique valeur de vie.

*

À compter de la session 2018, la configuration de l'oral du concours – et de l'oral seul – sera marginalement modifiée². L'expérience a fait apparaître, ces dernières années, que l'interrogation des candidats à l'issue de leurs leçons avait peu d'effets positifs sur leurs prestations et qu'elle ne leur permettait guère de revenir sur tel ou tel aspect de leur argument, de le discuter, de l'infléchir et d'emporter une adhésion plus favorable du jury. Dans le même temps, le jury a souvent eu le sentiment, à l'issue des explications de texte, que certaines incertitudes de détail ou que certaines erreurs factuelles pouvaient résulter d'une inattention due aux conditions du concours, mais aussi être aisément corrigées si le candidat avait l'opportunité de revenir sur son propre travail.

Il en a ainsi été conclu qu'une interrogation des candidats à l'issue de leurs explications de texte leur serait plus utile qu'à l'issue de leurs leçons, notamment pour leur permettre de clarifier ou de modifier tel point de commentaire, dans tous les cas, ou tel point de traduction, dans le cas

¹ Voir « Statistiques » (p. 93)

² Voir « Annexe » (p. 95-96)

de l'explication d'un texte en langue étrangère. C'est pourquoi, afin de ne pas alourdir le concours, l'interrogation qui, jusqu'ici, avait lieu à l'issue des leçons, aura dorénavant lieu à l'issue des explications de texte.

L'esprit dans lequel cette modification a été préconisée et suivie est essentiellement pratique : il ne s'agira pas, pour le jury, d'employer les quinze minutes d'interrogation orale à obtenir des candidats qu'ils proposent l'explication de texte « attendue » – le jury n'attend jamais une prestation orale préétablie – mais plutôt à leur faire préciser tel ou tel point, principalement technique, qui aura été omis, qui aura donné lieu à équivoque ou qui aura manqué de clarté. Ainsi, l'interrogation portera sur ce que le candidat aura dit, éventuellement sur tels ou tels termes qui auront été oubliés dans une traduction ou passés sous silence dans une explication, mais non pas, pour parler généralement, afin d'opposer une « lecture » (celle du jury) à une autre « lecture » (celle du candidat).

Ainsi, comme par le passé, l'interrogation n'aura pas pour horizon de sanctionner une pensée, mais seulement de faire la lumière sur un exposé ; et comme par le passé, c'est toujours dans un esprit de bienveillance que le jury entrera en dialogue avec les candidats.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

PREMIÈRE ÉPREUVE Composition de philosophie sans programme

**Rapport établi par M. Jean-François SURATTEAU
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie sans programme. Durée : sept heures ; coefficient : 2. »

Composition de la commission : Mmes et MM. Myriam ATTALI-PARIENTE, Thierry BEDOUELLE, Nathalie CHOUCHAN, Vincent GÉRARD, Gérard KEVORKIAN, Béatrice LENOIR, Emmanuel PICAVET, Claire SCHWARTZ, Jean-François SURATTEAU, Alonso TORDESILLAS, Joseph VIDAL-ROSSET et Virginie VUILLAUME.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	708
Notes minimale / maximale	01 / 18
Moyenne des candidats admissibles	10,09

Sujet

La recherche de la vérité

Rapport d'épreuve

Le sujet proposé ne pouvait surprendre des candidates et des candidats ayant consacré plusieurs années à s'appliquer au travail philosophique et à la lecture des philosophes, et le jury se plaît à constater que cette application leur a permis, non seulement de mesurer l'intérêt et les difficultés du sujet proposé, mais aussi de construire et d'alimenter l'interrogation qu'ils ont mise en place.

Dans ce contexte relativement favorable, on formulera dans le présent rapport des remarques concernant la problématisation, la construction de l'examen et l'usage de références.

Problématisation

De nombreux candidats sont partis de la question : rechercher quelque chose ne suppose-t-il pas que l'on connaisse ce qui est recherché ? Ainsi en est-il du trousseau de clés que je recherche sans savoir où je l'ai perdu, mais en sachant ce que j'ai perdu. D'où la question : comment rechercher la vérité sans avoir une idée, fût-elle vague, de ce qui guide la recherche ? Les candidats formulent souvent le paradoxe selon lequel la recherche ne peut se proposer un but sans déjà « posséder » ce qui est recherché : si je ne connais pas ce que je cherche, comment rechercher ? Mais si je connais ce que je cherche, pourquoi rechercher ? Néanmoins, certains candidats, qui entendent conférer un statut paradigmatique à la recherche de l'objet perdu, ne se demandent pas à quelles conditions ce « modèle » est transposable à la recherche de la vérité. Ces candidats se contentent d'user hâtivement de la distinction du clair et de l'obscur, ou de l'actuel et du virtuel, pour juger recevable le passage de l'objet perdu à la vérité : quand je sais clairement ou actuellement quel objet j'ai perdu, j'ai seulement une « prescience », obscure ou virtuelle, de la vérité que je recherche.

Nous ne voulons pas dire que les distinctions du clair et de l'obscur et de l'actuel et du virtuel sont nulles et non avenues, mais que l'usage hâtif de telles distinctions a conduit les candidats à neutraliser ce qu'il en est d'une « découverte » de la vérité : il en irait de la recherche de la vérité comme de la recherche d'un objet, à la différence près que serait nécessaire l'aboutissement de la recherche pour que soit connu ce qu'est la vérité, alors que celui qui recherche le trousseau de clés qu'il a perdu ne découvre pas par le succès de sa recherche ce qu'est un trousseau de clés.

La difficulté présentée par la transposition du « modèle » est le danger d'une « objectivation » de la vérité : la vérité est-elle à découvrir comme un objet que l'on aurait perdu ? Si la vérité est découverte, est-elle « quelque chose » qui préexisterait à sa recherche et qui serait seulement clairement connu au terme de la recherche ? La vérité est-elle en attente de la recherche que l'on en fait ? Ou la recherche est-elle nécessaire pour que la vérité puisse être dite « découverte » ? La convocation du modèle de la recherche d'un objet perdu est bien heuristique, mais à la condition de permettre de rendre problématique le statut de ce qui est recherché : faut-il identifier la vérité avec ce qui est et qui préexiste à la recherche, ou faut-il comprendre la vérité comme un rapport entre celui qui recherche et ce qui est ?

Les candidats qui, portant le soupçon sur l'objectivation de la vérité, ont envisagé la vérité comme un rapport entre celui qui recherche et ce qui est recherché, ont souvent rendu problématique le statut de la découverte : dès lors que la vérité ne préexiste pas à la recherche, ne faut-il pas préférer au concept de « dévoilement » celui de « construction » ? La vérité ne serait pas ce qui est et qui est en attente de sa découverte, mais supposerait plutôt l'élaboration d'un rapport avec ce qui est, rapport qui sera déclaré « vrai » pour des raisons que le sujet de l'élaboration se rendrait apte à expliciter. Néanmoins, ceux qui ont usé de la distinction du « dévoilement » et de la « construction » ont souvent procédé à une récupération hâtive des deux concepts. D'un côté, la recherche est « métaphysique » en tant qu'elle vise à révéler ce qui est ; d'un autre côté, la recherche est « scientifique » en tant qu'elle élabore un rapport avec ce qui reçoit le statut d'objet, des objets non pas recueillis, mais déterminés par l'élaboration.

Nous ne voulons pas dire que la distinction du « dévoilement » et de la « construction » n'est pas pertinente, mais est dommageable sa neutralisation par la simple juxtaposition des recherches, l'une étant élevée, non par sa procédure mais par sa visée, quand l'autre – c'est-à-dire les autres – est élevée, précisément, comme procédure : de l'ambition métaphysique de révéler ce qui est, se distingueraient les entreprises scientifiques, puissantes comme élaborations et par leurs effets.

Les candidats qui, rendant problématique le concept de recherche, ont pris au sérieux la différence du « dévoilement » et de la « construction », ont souvent fixé l'attention sur ce qu'il en est de la « méthode » : si la recherche n'est pas hasardeuse et conduite au petit bonheur la chance, c'est qu'un cheminement est mis en place, organisé par la définition et par l'application de « règles ». Ces candidats ont souvent cherché du côté de Descartes des éléments nécessaires à la compréhension de la « méthode », et cette convocation a semblé pertinente en ce qu'elle permettait de « résoudre » les difficultés repérées. D'une part, en effet, la revendication de la « déception » invite à sortir de la ruminantion du cercle de la connaissance de ce qui est cherché pour être recherché ; d'autre part, la prise de conscience que le sujet est porteur de « semences de vérité » invite à retenir le « dévoilement » au détriment de la « construction ». Néanmoins, même les candidats qui ont recouru à bon escient à la référence cartésienne – c'est-à-dire à la condition d'avoir au préalable tiré au clair les difficultés que la compréhension cartésienne est supposée pouvoir réduire – ont souvent argué du caractère « local » de l'intervention de la méthode – les vérités mathématiques – pour réinvestir le concept de « construction » en première instance neutralisé, donnant l'impression d'un usage *ad hoc* de la référence.

Construction de l'examen

Si faire preuve du sens du problème consiste, assurément, à activer la conscience des difficultés que pose un sujet, c'est aussi conférer à cette conscience un statut moteur, par la position et la construction de l'interrogation.

À quelle condition l'interrogation est-elle posée ? Par la formulation d'une « demande », et c'est à la prise en charge de cette demande que s'emploie la construction. Mais quelle demande ? Elle ne saurait être déterminée généralement, indépendamment de la conduite interrogative dont le candidat porte la responsabilité ; et, dès lors que le candidat définit ce qu'est pour lui la demande, il lui revient de rendre effective sa prise en charge.

Ainsi, pour fixer les choses, considérons une demande possible : l'intérêt de l'interrogation peut être attaché au statut de la fin de la recherche. Pourquoi rechercher la vérité ? La vérité est-elle recherchée pour elle-même ou la recherche est-elle au service d'une fin extrinsèque ? Si la vérité est la fin de la recherche, en est-elle aussi la fin suprême ? Ou la recherche est-elle subordonnée à un « bien souverain » que la vérité n'est pas ? Faut-il distinguer le *terminus ad quem* qu'est la vérité du *terminus a quo* constitué par un état d'insatisfaction ? Si insatisfaction de l'esprit il y a, est-elle la face négative d'une « aspiration à la vérité » ? La prise au sérieux d'une aspiration à la vérité permet-elle de récupérer le « paradoxe » d'une recherche qui se porte sur ce dont l'absence est douloureusement éprouvée par celui qui, allant au-delà de l'insatisfaction, se constitue en « sujet de recherche » ? Est-il possible d'accomplir la recherche ? L'accomplissement est-il envisageable en termes de « possession » ? Et si la recherche n'est pas accomplie, faut-il dénoncer le caractère emphatique, en fait illusoire, de la recherche de la vérité, ou attribuer une positivité à la recherche, qui parvient à des connaissances en lieu et place de la vérité ?

Nous comprenons qu'attacher l'intérêt de l'interrogation au statut de la fin de la recherche ne vise pas, c'est-à-dire ne doit pas viser à juxtaposer des questions, mais à organiser plutôt l'examen en fonction de la conscience que l'on prend des difficultés rencontrées. Ainsi, quand on confère à la question de la fin un statut architectonique, on lui subordonne dans le même temps celle du sujet interpellé par la vérité : s'abuse-t-il sur sa « volonté de vérité » ? – question à laquelle est dès lors subordonnée celle du sérieux de la recherche : à quelles conditions organiser la recherche ? L'objectif de l'interrogation est constitué par la compréhension de la vérité : si est récusée la confusion de la vérité avec ce qui est, en quels termes envisager le rapport de l'esprit et du réel ? Que vaut la distinction d'une compréhension

« formelle » de la vérité, caractéristique du rapport que l'esprit entretient avec lui-même – idée d'une « vérité de cohérence » – et d'une compréhension « objective » de la vérité, mettant en cause le rapport de l'esprit et du réel – idée d'une « vérité de correspondance » ? Le statut moteur conféré à la question de la fin ne définit pas seulement un objectif, mais également un enjeu : quelle est la normativité de la recherche ? La norme est-elle théorique ou est-elle pratique ? Convient-il de rechercher la vérité pour elle-même ou pour apprendre à vivre ? Et c'est en fonction de la question motrice que l'examen recourt à des concepts opératoires, comme ceux de « dévoilement » et de « construction », ou également ceux de « courage de la vérité » et de « discipline de pensée ».

Répétons qu'il ne saurait être question de déterminer d'une manière univoque la problématisation. Problématiser, ce n'est pas seulement « poser un problème », mais c'est définir une conduite argumentative en fonction de la demande que l'examen prend en charge, en usant des concepts et des exemples que l'on juge opportun de convoquer en rapport avec les difficultés que l'on identifie. La dissertation n'est pas philosophique par son objet, au sens où elle parlerait de philosophie, mais par le traitement de son objet, par le mode de la considération des difficultés qu'elle exprime.

Usage des références

Il serait aventureux d'envisager la recherche de la vérité, non seulement en faisant table rase de ce que les philosophes ont compris de cette recherche, mais aussi en neutralisant les efforts de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, explicitement ou non, se sont intéressés à la connaissance. Il est non moins certain que la dissertation ne saurait être une doxographie, en s'appliquant à recueillir et à communiquer ce qui a pu être pensé de la recherche de la vérité. Éviter l'écueil de la doxographie est nécessaire et possible dès lors que l'on fait appel à des conceptions ou que l'on expose des exemples en fonction de l'argumentation que l'on entend développer.

L'usage des références est effectivement évalué en vertu d'un double critère : celui, d'une part, de l'opportunité et celui, d'autre part, de la précision. La référence est-elle en rapport avec la conduite adoptée dans la dissertation ? La référence est-elle envisagée d'assez près pour permettre de faire la lumière sur la difficulté dont la conscience a conduit à faire appel à cette référence plutôt qu'à une autre possible ? Convoquer une référence, ce n'est pas exposer globalement une doctrine, mais prélever une séquence analytique précisément déterminée, ce qui suppose une connaissance suffisamment détaillée de la conception sollicitée pour que la séquence puisse être mise en rapport avec l'examen conduit indépendamment de la référence.

Or force est de constater, non seulement que les références prennent trop souvent la place de l'examen, au lieu d'être convoqué par lui, mais aussi qu'elles donnent lieu à des développements de survol qui ne procurent que peu de bénéfice à l'examen. Ainsi, de nombreux candidats ont fait appel à la conception platonicienne de « l'anamnèse ». Mais, même ceux qui ont convoqué Platon en fonction de la conscience d'une difficulté au préalable mise en évidence – la difficulté d'une recherche aveugle si elle ne connaît pas ce qu'elle cherche, et vide si elle part à la recherche de ce qu'elle connaît – ont tiré un bénéfice faible de la référence convoquée. Ne précisant pas ce qu'il en est des conditions de l'anamnèse, mais se dépêchant de déclarer que des « essences » sont ses objets, ces candidats n'ont pas mis l'anamnèse en rapport avec le concept de recherche : l'anamnèse survient-elle à l'improviste ? Faut-il distinguer, d'une sollicitation « occasionnelle » des choses sensibles, une « conversion » et un « exercice » nécessaires à l'accueil de ce qui n'est pas sensible ? Or au lieu de thématiser une « conduite de recherche », les candidats ont opposé, à une conception « essentialiste » de la vérité, une conception « empirique », déplaçant hâtivement les accents de l'interrogation, l'ambition

théorique étant invitée à rabattre de sa superbe pour s'intéresser à ce dont une connaissance « positive » est possible.

Ou encore, nombreux sont les candidats qui se sont référés au concept de « falsifiabilité » défendu par Popper. Mais, même ceux qui se sont appliqués à justifier le recours au concept au nom d'une limitation de la prétention théorique, ont conféré un statut plus formel qu'opérateur à la « falsifiabilité », la distinguant simplement d'une conception directe de la vérification d'une hypothèse. Méconnaissant la lutte de Popper sur le double front de « l'inductivisme » et du « conventionnalisme », les candidats n'ont pas pris au sérieux le concept de « système d'hypothèses », ni cherché ce que veut dire la « révision » d'un système, de telle sorte qu'ils ont conféré à la « falsifiabilité » une pertinence proche de celle de la vérification directe, dont elle est pourtant supposée prendre avantageusement la place.

Le jury a, également, constaté une inégale répartition des références : certaines sont convoquées en nombre – Platon, Descartes, Kant, Nietzsche, Heidegger, Popper –, d'autres plus rarement – les Sceptiques, Anselme, Wittgenstein, Bachelard, Foucault, Habermas –, d'autres beaucoup plus rarement – étrangement : Spinoza, Malebranche, Leibniz, Hegel. Quelle que soit la référence choisie, les critères de la pertinence sont les mêmes, à savoir, répétons-le, une convocation en situation d'analyse et une précision telle qu'il soit possible de retenir un enseignement de la convocation. Une dissertation philosophique n'est ni une collection doxographique, ni un essai à l'emporte-pièce, mais un exercice, c'est-à-dire une expérience du problème qui suppose l'appropriation des systèmes philosophiques par l'application continuée à la lecture.

Mentionnons précisément, pour terminer, une copie qui s'est appliquée, parmi d'autres, à un cheminement réglé. Mettant en rapport les pratiques policière et expérimentale, la copie a organisé l'interrogation en fonction du statut problématique de la garantie de la recherche. L'existence de la vérité est-elle nécessairement supposée pour que la recherche ne soit pas erratique? Si tel est le cas, ne faut-il pas définir les critères de la vérité pour se lancer à sa recherche? Se référant au *Ménon* (80 d) et après avoir noté l'origine sophistique de l'aporie – comment rechercher ce dont on ne sait pas ce qu'il est et le reconnaître si l'on tombe dessus? – la copie remarque qu'il est souhaitable de distinguer la recherche d'une vérité – concernée par l'aporie – et la recherche de la vérité, dont il n'est pas nécessaire d'explicitier la notion pour partir à sa recherche : ne pas savoir ce qu'on cherche ne signifie pas nécessairement une ignorance radicale de ce qui est cherché.

La copie retient dès lors deux leçons. D'une part, la recherche de la vérité peut supposer la parenté de ce qui cherche et de ce qui est cherché ; d'autre part, la recherche de la vérité peut consister à rechercher des vérités. Deux voies distinctes – qui ont en commun l'abaissement du caractère problématique de la garantie de la recherche et de la détermination liminaire des critères de la vérité.

Après avoir développé la première voie, qui substitue à la question de la garantie de la recherche celle des conditions d'accès à ce qui est, et qui interroge le statut de l'aspiration au vrai, la copie envisage la seconde voie, thématissant le concept de « procédure » en fonction d'un soupçon visant l'abaissement de la recherche par l'usage du concept d'« appariement à ce qui est » de l'être qui cherche, rendant également problématique l'unité du concept : si la recherche de vérités multiples a pour condition générale ou abstraite la possibilité de chercher la vérité, les vérités sont-elles les résultats de procédures singulières, chaque procédure étant habilitée à décider de sa pertinence et des résultats auxquels elle aboutit? La reconnaissance de la pluralité des procédures prétendant à l'établissement de vérités multiples invite à relancer la question de la « garantie », qui avait été auparavant neutralisée. Si les procédures ne sont pas des médiations

visant – certes diversement – ce qui est, ne s’arrogent-elles pas le droit, au nom de leurs compétences propres, de porter leurs objets à la qualité de réalités ?

La copie interroge ainsi la procédure démonstrative et lui confère un statut paradigmatique, c’est-à-dire normatif : il ne saurait être question de réduire la différence de la démonstration et de l’expérimentation, ni celles des expérimentations, mais de retenir de la démonstration la solidarité d’un « système de propositions », de sa construction et de sa communicabilité. La prise au sérieux du concept de « communicabilité » conduit la dissertation à s’opposer à une double thèse, celle, relativiste, selon laquelle les systèmes de propositions seraient assimilables à des « opinions » ; et celle, absolutiste, selon laquelle ce qui est serait le « transcendantal » des systèmes ; pour lui préférer une thèse normative : les systèmes de propositions définissent des vérités qui n’épuisent pas la *recherche* de la vérité – et non la *vérité* – comme valeur commune. La copie s’en tient fermement à cette thèse normative qui répond à la question de la « garantie » de la recherche de la vérité en arguant d’une « bonne volonté » comme expression d’une confiance en la possibilité de l’accord de ceux qui cherchent.

À l’instar de ce développement, les meilleures copies, dont le nombre est loin d’être négligeable, ont montré que les étudiants en philosophie sont parfaitement capables de cet exercice qui fait la singularité d’une pensée authentique, où la conduite de l’interrogation en appelle à la lecture des philosophies et où celle-ci œuvre, en retour, au sérieux de l’examen.

DEUXIÈME ÉPREUVE Composition de philosophie sur programme

**Rapport établi par M. Arnaud FRANÇOIS
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année. Durée : sept heures ; coefficient 2. » – Notion au programme en 2017: « Le monde »

Composition de la commission : Mmes et MM. Jean-François BOSSY, Michèle COHEN-HALIMI, Barbara DE NEGRONI, Hélène DEVISSAGUET, Véronique FABBRI, Hervé FRADET, Arnaud FRANÇOIS, Barbara GERNEZ, David LAPOUJADE, Valéry PRATT, Sophie RÉMUSAT et Isabel WEISS.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	691
Notes minimale / maximale	0,5 / 18
Moyenne des candidats admissibles	10,95

Sujet

Habiter le monde

Rapport d'épreuve

Ce qui a frappé la plupart des correcteurs de la deuxième épreuve écrite de l'agrégation de philosophie, cette année, c'est d'abord un effet de récurrence. Les candidats avaient été invités à réfléchir, pendant un an, sur la notion de monde, à compléter leur information sur cette question (à l'aide d'une documentation philosophique, mais aussi scientifique, littéraire, etc.) et à dresser un relevé aussi exhaustif que possible des grandes problématiques qui lui sont afférentes. Le jour du concours, *l'habiter* était l'angle d'attaque singulier, choisi par le jury, au moyen duquel les agrégatifs étaient engagés à envisager cette question. Or dans la majorité des copies, qui suivaient, de ce fait, un plan assez stéréotypé, tout se passait comme si, en réalité, le statut respectif des deux notions s'était trouvé en quelque sorte interverti : c'était une

caractérisation une fois établie, d'ailleurs d'une façon assez étroite et discutable (nous y reviendrons), de l'habiter, qui déclenchait la discussion, la notion de monde demeurant, quant à elle, et souvent jusqu'à la fin de la copie, ininterrogée ou prise comme allant de soi, dans l'une quelconque de ses acceptions (nous y reviendrons également). Dès lors, les examinateurs avaient régulièrement affaire à un raisonnement prenant à peu près la forme suivante : (1) habiter, c'est nécessairement habiter en un lieu circonscrit ; (2) or, le monde est la totalité de l'étant, donc il n'est pas circonscrit, et par conséquent il est inhabitable ; (3) il existe cependant un moyen de l'habiter pour lui-même, et ce moyen c'est (ici, les copies pouvaient varier) : (a) l'art, (b) la politique – entendue au sens de « cosmopolitisme » – ou encore (c) une compréhension « plus profonde » du monde, fondée sur la notion d'« être-au-monde ».

Il faut être équitable : ce plan avait des vertus évidentes, et c'est pourquoi les copies l'ayant adopté n'ont pas reçu les notes les plus basses. Il reposait en effet sur une indéniable tension, nullement factice, entre la notion de monde et, à tout le moins, une certaine conception de l'habiter. Mais il n'invitait absolument pas à interroger la notion de monde *elle-même*, celle-ci devant demeurer, pour qu'un tel plan pût remplir son office, plus ou moins confondue avec celles d'« univers », de « nature », de « réalité », voire d'« extériorité » – tous ces sens passant d'ailleurs souvent les uns dans les autres ; et il laissait dans une totale indétermination le choix de la troisième partie, puisque, qu'on y parlât de l'art, du cosmopolitisme ou de l'être-au-monde, la structure du raisonnement suivi et l'acception où l'on admettait le monde et l'habiter étaient, en définitive, les mêmes. Il aurait fallu, au contraire, trouver une façon de complexifier, au lieu de la simplifier, la notion de monde, celle sur laquelle, encore une fois, portait l'épreuve : en évitant, par exemple, de réduire implicitement le monde à la terre, par une interrogation sur le statut du ciel et de la mer ; en évitant aussi de le ramener à un donné spatial, pour prendre en vue sa synchronie géologique et historique, sans pour autant loger systématiquement les « hommes primitifs » dans des « cavernes ». Or une telle approche complexifiante du monde nécessitait, symétriquement, une approche différenciante et non pas statique de ce qu'est *habiter*.

Mais avant de donner quelques indications, trouvées dans les copies elles-mêmes, de ce que pouvait contenir une réflexion de cette sorte, mentionnons un second plan type, très fréquent, quoique, du fait de sa nature purement historique, moins performant encore. Les copies construites sur ce plan ont, cette fois, obtenu les notes-plancher – entendons : abstraction faite des copies présentant des défauts absolument rédhibitoires pour un concours d'enseignement (copies réduites à un paragraphe, copies à l'orthographe et à la syntaxe fortement défailtantes, etc.). Dans le parcours en question, on commençait par exposer en quoi le cosmos des anciens – découvert souvent dans le *Timée* de Platon – se prêtait volontiers à l'habiter ; puis on soulignait, à grands renforts de citations de Galilée – le « langage mathématique » dans lequel est écrite la nature – ou de Pascal – les « espaces infinis » qui suscitent l'effroi – l'inhabitabilité constitutive de l'univers des modernes, avant, ici encore, d'envisager une issue dans l'art, la (cosmo-)politique ou la phénoménologie. On reconnaît là, aisément, la progression suivie exemplairement par le livre de Koyré, *Du monde clos à l'univers infini* ; mais, outre que ce livre, certes indispensable, était toutefois insuffisant à alimenter une réflexion d'une année, une progression argumentative simplement calquée sur lui était fragile, puisqu'elle se condamnait à adopter le régime du récit, difficilement compatible avec celui de l'analyse.

Une construction beaucoup plus inattendue et beaucoup plus féconde a été privilégiée par certains candidats. Ceux-ci ont préféré caractériser la tonalité affective propre à l'habiter (en s'appuyant, au risque du contre-emploi, sur l'analytique existentielle de Heidegger ou sur l'*Unheimliches* freudien) en termes de malaise, d'angoisse, voire de confinement contraint, cette expérience attestant précisément, dans l'intention des candidats, que l'homme est voué à habiter davantage qu'un recoin, à savoir le monde « dans son ensemble » ou encore le monde

« en tant que tel ». Ce qui exposait certes au risque – qu’il fallait conjurer – de réduire le questionnement à une problématique anthropocentrée. Ce qui présentait néanmoins deux avantages théoriques importants. D’une part, on était alors obligé, sans esquivage possible, de se demander à quelles conditions précises « habiter le monde comme tel » pouvait devenir possible : dispositions environnementales et climatiques (préoccupation étonnamment peu manifestée par les copies), institutionnalisation du cosmopolitisme à travers, par exemple, un parlement mondial, une constitution mondiale et une cour de justice supra-étatique (on constate avec regret que les candidats s’en tiennent le plus souvent, en matière de cosmopolitisme, à un Kant inégalement maîtrisé, et qu’ils connaissent peu les approches contemporaines de la question, qu’il s’agisse de Beitz, de Benhabib, de Habermas ou de Nussbaum). D’autre part, on était également contraint à abandonner une conception simpliste de l’habiter qui a beaucoup peiné les correcteurs, et qui réduisait celui-ci, une fois admis en principe que le monde est fondamentalement habitable, à « être propriétaire » (alors même que Marx ou Hegel étaient quasi absents des analyses), à « être chez soi » ou à « avoir des habitudes ». Représentations casanières de l’habiter, basées sur les notions non interrogées d’« intime », de « familiarité » et d’« ordre », qui oubliaient de demander s’il est possible de faire habiter des gens chez soi, s’il est possible de vivre les portes ouvertes ou d’habiter en voyage, si, d’emblée, l’on n’habite pas à plusieurs (avec d’autres individus ou avec d’autres espèces) ; représentations qui, à l’inverse, interprétaient tout dehors comme menaçant, qui durcissaient l’opposition entre un « chez nous » et un « chez les autres » fantasmé, et qui réglaient une fois pour toutes négativement, sans même les avoir posées, les questions de savoir si les personnes sans domicile fixe entretiennent un rapport à l’habiter, lequel, dans quelles conditions et selon quelles modalités variables.

Si le jury s’est souvent dit peiné par cette négligence, c’est qu’il a perçu dans de tels arguments le symptôme d’une coupure radicale, qui ne devrait pas exister dans l’esprit des candidats – mais qui hélas est encore accusée, sans doute, par la difficulté même des conditions de préparation à un concours comme celui de l’agrégation – entre ce qu’ils sont comme citoyens responsables (au moment où les tragédies liées aux migrations internationales et au caractère exigeant du statut de réfugié politique se multiplient) et ce qu’ils sont comme agrégatifs conviés, le jour de l’examen, à composer pendant sept heures dans une salle close. « Coupure radicale » entre une existence souvent authentiquement engagée ou, du moins, sincère, et une pensée désengagée, abstractifiée, technicisée pour les besoins du concours et, paradoxalement, inhabitée, voire inhabitable.

D’une manière générale, les domaines mitoyens à la philosophie ont été très peu fréquentés par les candidats – une telle fréquentation était pourtant indispensable à quiconque voulait problématiser convenablement le sujet proposé. C’est précisément un point commun aux excellentes copies (mais elles ont été très peu nombreuses cette année) que d’avoir su s’appuyer avec précision sur ce type de connaissances. En plus de la politique (car ont été proposées beaucoup de références à Arendt, à sa théorie du « faire-œuvre » comme création d’un monde dans la *Condition de l’homme moderne*, voire à son article « Karl Jaspers : citoyen du monde ? »), ont été mises à contribution avec profit : la géographie et la philosophie de la géographie (Augustin Berque et la notion d’« écoumène », Jean-Marc Besse, Watzuji Testuro, mais aussi, tout simplement, Strabon ou Pline), l’architecture (au-delà de la simple référence à Le Corbusier : les projets réalisés par Niemeyer à Brasilia, le contraste entre Frank Lloyd Wright et Mies van der Rohe), la littérature (plusieurs correcteurs ont signalé la grande qualité des analyses proustiennes, qu’il s’agisse de la différence entre les « mondes » représentés par les différents salons ou des paradoxes de l’« habitation » au sein d’une chambre d’hôtel) ou, dans une moindre mesure, l’anthropologie. Mais, à cette occasion, qu’on nous permette de formuler une remarque méthodologique valant pour tout usage des savoirs positifs dans les concours de philosophie : il ne suffit pas de pouvoir faire apparaître le nom d’un anthropologue (d’un

géographe, d'un biologiste...), ou le titre d'un de ses ouvrages, dans une copie, pour s'en tenir quitte ; encore faut-il en maîtriser convenablement le propos et le développer de manière suffisamment extensive – sans quoi l'effet produit est exactement inverse de l'effet escompté, et c'est le sentiment d'insuffisance des analyses qui prévaut.

En revanche, le jury a relevé un nombre étonnamment peu élevé de références aux sciences de l'habiter comme tel, à savoir : l'*éco-nomie* (la « mondialisation » est-elle un effort pour habiter le monde ? tenté par qui ? Que signifie au juste la fameuse expression de « village global », dont l'auteur, le théoricien de la communication Marshall McLuhan, n'est jamais nommé ?), et, lacune plus étonnante encore pour le sujet donné, l'*éco-logie* (les simples développements, pourtant canoniques, du *Principe responsabilité* de Hans Jonas étaient quasi introuvables dans les devoirs). L'éthologie a été mobilisée, mais d'une façon malheureusement très caricaturale : l'exemple de la tique de Von Uexküll est revenu dans un nombre extrêmement élevé de copies, sans que soit presque jamais mise au jour l'intention initiale de ce théoricien, consistant à montrer l'impossibilité constitutive d'un milieu composé de *toutes* les perspectives ; et sans que soit davantage exploitée la diversité des interprétations, significative par elle-même, auxquelles ses analyses ont donné lieu, chez Heidegger, chez Deleuze ou chez Canguilhem. De façon générale, il faut donc que les candidats soient vigilants, pour ainsi dire par anticipation, à ces effets d'homogénéité et, s'ils décident malgré tout d'utiliser un exemple rencontré par eux dans maint manuel ou maint cours, qu'ils en préparent à l'avance une présentation particulièrement fouillée et non pas superficielle.

Concernant, enfin, les références les plus strictement philosophiques, les agrégatifs doivent avoir à l'esprit – chaque rapport le leur rappelle – qu'aucune doctrine n'est jamais requise pour le traitement adéquat des sujets, tels du moins qu'ils sont formulés au concours. Certaines, toutefois, peuvent se révéler plus efficaces que d'autres et présenter des distinctions plus opératoires, un vocabulaire plus concis, renversant un nombre comparativement élevé de problèmes classiques – ce qui induit un double effet, dans l'esprit du jury : celui-ci attend, des candidats qui font appel à ces doctrines, qu'ils en aient une maîtrise d'autant plus grande ; il espère aussi, de leur part, qu'ils sachent en faire un usage original.

Le cas s'est présenté, cette année, avec ce courant ou cette méthode philosophique, elle-même très diverse, qu'est la « phénoménologie ». Il importait, préalablement, de préciser le sens que l'on donnait à ce vocable (sans escompter une quelconque connivence de la part des correcteurs et en ayant bien conscience qu'aucune classe de terminale n'acceptera jamais de raccourci sur ce point). Il importait, ensuite, de marquer soigneusement et au fur et à mesure du raisonnement, toutes les étapes qu'il comportait. Ainsi, par exemple, un usage magique ou incantatoire a été fréquemment tenté de l'« être-au-monde », dans ses versions heideggerienne et merleau-pontienne, ce qui tenait peut-être, aussi, aux attendus rhétoriques supposés de la « troisième partie », aux termes duquel c'était par sa seule présence et non par son pouvoir d'élucidation analytique que ce concept devait résoudre tous les problèmes. Or ce n'est qu'une fois ces limites surmontées – ce qui passait, notamment, par la clarification d'un vocabulaire volontiers technique – que les phénoménologies devenaient effectivement très riches en suggestions pour la question posée.

C'est ce qu'attestent les copies s'étant référées à Husserl (à la *Krisis* ou à *L'arche-originnaire Terre ne se meut pas*), à Heidegger (distinction entre l'opposition sujet/objet et l'opposition *Dasein*/monde ; apparemment étymologique de l'habiter, de l'être et du cultiver dans « Bâter, habiter, penser » ; commentaire du vers hölderlinien « L'homme habite [la terre] en poète » dans la conférence éponyme), à Patočka (*Le monde naturel et le mouvement de l'existence humaine*) ou à Merleau-Ponty (de beaux commentaires ont été fournis de cette célèbre citation de *L'œil et l'esprit* : « Si pour le savant le monde doit être disponible, grâce à l'artiste il devient habitable »).

Cependant, la phénoménologie, loin s'en faut, n'était pas le seul territoire philosophique que les candidats pouvaient investir. Beaucoup d'entre eux l'ont bien compris, qui se sont référés, quoique avec une précision variable, à la figure stoïcienne, d'ascendance socratique et cynique, du « citoyen du monde », à Augustin (mais sans évoquer suffisamment la compréhension paulinienne du « monde » comme demeure transitoire), à Bachelard (sur les imaginaires du monde dans *La poétique de l'espace*), à Simondon (sur le monde des objets techniques) et, enfin, à Kant (dont néanmoins les apports relatifs à la notion de monde ont été étonnamment mal cernés, qu'il s'agisse de la structure antinomique de cette notion ou de la reconfiguration du « monde intelligible »). Car, dévoilons-le *in fine*, l'expression « habitant du monde » (*Weltbewohner*) se trouve en propres termes chez Kant, il est vrai dans *l'Opus posthumum* (AK, XXI, 31), texte peu accessible – ce qui explique sans doute que très peu de candidats, deux ou trois tout au plus, ont su mobiliser la référence.

Une remarque de forme pour terminer, et une seule – alors qu'on aurait pu rappeler, parmi d'autres choses, qu'« abri », au singulier, ne prend pas de « s » ; que les virgules ne doivent jamais être placées en début de ligne ; et que la proximité sonore des mots « monde » et « immonde », lorsqu'elle n'est pas commentée, ne fournit qu'un simple jeu de mots : tous les membres de la commission de la deuxième épreuve souhaitent alerter les candidats sur la conception et la construction particulièrement défectueuses de leurs introductions. Une introduction doit *partir* de l'intitulé du sujet, et non y *aboutir* : le jury, en effet, qui a choisi le sujet, n'a pas besoin qu'on lui en démontre l'actualité, l'urgence ou l'éternité – cette « démonstration » étant toujours artificielle – il souhaite simplement qu'on l'analyse dûment. D'où l'inutilité, également, des prétendues « accroches » oratoires où, du reste, les candidats gaspillent souvent leurs meilleures cartouches. Faute d'une analyse des termes du sujet, la « problématique » se réduit ensuite, inévitablement, à une simple question qui, le plus souvent, ne fait que paraphraser l'expression de référence, tandis qu'elle devrait être la constatation d'une difficulté à penser plus loin, conjointe à la nécessité théorique de le faire. Enfin, là où il n'y a pas de problématique véritable, le plan choisi ne peut être qu'arbitraire : on assiste dès lors, en fin d'introduction, à la simple annonce anticipative d'un parcours qui aurait tout bonnement pu être complètement autre – formulation typique cette année, et chaque fois que le sujet est formulé à l'infinif : « habiter le monde, c'est... », « habiter le monde, c'est aussi... ». La réussite de l'introduction est capitale dans une dissertation de philosophie car elle conditionne, en fait, la réussite de l'ensemble de l'exercice.

Afin, non pas de fournir des modèles, mais de montrer, bien au contraire, la diversité des voies possibles pour réussir la composition de philosophie sur programme à l'agrégation, nous résumons ici deux dissertations qui ont obtenu de très bonnes notes.

Une excellente copie, à qui la note de 17 a été attribuée, part du paradoxe suivant lequel on trouve, dans le rapport humain au monde, à la fois une « capacité de clôture », et une « capacité d'ouverture ». Mais au lieu de faire de ce paradoxe une contradiction figée, obligeant à choisir une option au détriment de l'autre, elle se demande si, chez l'homme, ce n'est justement pas la capacité de clôture qui est capacité d'ouverture, et inversement. Ainsi se dessinent naturellement les deux premières parties du devoir : la première, s'appuyant sur des auteurs comme Bergson, Von Uexküll ou Heidegger, souligne la conjonction entre l'homme et les autres animaux dans la possession d'habitudes et d'automatismes permettant l'adaptation au monde, avant de disjoindre les deux cas en montrant comment le monde humain ne se réduit pas à l'« ustentilité » (Heidegger). Le monde humain – tel est l'objet de la deuxième partie – est de l'ordre du potentiel et non de l'actuel, de sorte que l'homme forme, peut-être, la seule espèce à habiter *le* monde et non pas simplement *son* monde. Des références sont faites alors à Hölderlin (voir le propos cité plus haut et commenté par Heidegger) et aux récits théogoniques ou mythiques de la Genèse ou d'Hésiode. La troisième partie prend précisément pour objet

l'anthropocentrisme implicite des développements précédents, non pas, certes, en l'attaquant de l'extérieur (comme si les deux premières parties devaient être simplement abandonnées, défaut toujours fâcheux en dissertation), mais en se demandant si, dans les conditions mêmes de l'attitude spécifiquement humaine face au monde, qui prend volontiers la forme de l'« arraisonnement », n'est pas donnée, aussi, une transformation possible de cette attitude : le cosmopolitisme des stoïciens est alors examiné, dans son rapport indissociable avec l'injonction, également stoïcienne, à « suivre la nature », et cela, en vue d'un prolongement contemporain avec les pensées d'Aldo Leopold (qu'est-ce que « penser comme une montagne » ?) et de John B. Callicott (lequel a développé une « éthique de la terre »).

Une autre copie, un peu moins bien notée (15/20), s'ouvre sur une problématisation un peu formelle (d'où l'évaluation un peu inférieure) consistant à se demander si c'est le monde qui suscite l'habiter, entendu comme démarche ou activité d'occupation, ou si ce n'est pas plutôt l'habiter qui produit le monde comme tel. Mais, de ce renversement un peu mécanique, résulte en réalité un plan très fin et très original, qui consiste à examiner successivement, et à articuler ensemble, trois modes de l'habiter : « aménager le monde », « construire le monde », et « ménager le monde ». Une tentative de prise en compte sérieuse des enjeux écologiques du sujet est menée dans cette perspective, et cette copie, très informée et très claire, met à profit une bonne connaissance des langues (l'allemand, en l'occurrence) pour approfondir des références pertinentes : Von Uexküll et Canguilhem commentant celui-ci, puis Heidegger (« Bâtir, habiter, penser »).

Les membres de la commission d'évaluation de la deuxième épreuve espèrent que ces remarques pourront être utiles aux candidats des prochaines sessions et ils félicitent, avec l'ensemble du jury, ceux qui l'ont subie avec réussite.

TROISIÈME ÉPREUVE

Épreuve d'histoire de la philosophie

Rapport établi par Mme Carole TALON-HUGON
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente. Durée : six heures ; coefficient 2 – Auteurs au programme en 2017 : Augustin - Hume.

Composition de la commission : Mmes et MM. Guillaume BARRERA, Henri COMMETTI, Christine DA LUZ, Gaëtan DEMULIER, Raphaël EHSAM, Claire ETCHEGARAY, Thierry GONTIER, Christine LAMARQUE, François LOIRET, Philippe QUESNE, Carole TALON-HUGON et Sophie TRINQUIER.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	676
Notes minimale / maximale	0,50 / 18
Moyenne des candidats admissibles	10,64

Texte

Des effets de la coutume

Mais rien n'a un plus grand effet, à la fois pour accroître et pour diminuer nos passions, pour convertir le plaisir en douleur et la douleur en plaisir, que la coutume et la répétition. La coutume a deux effets *originels* sur l'esprit : conférer une *facilité* à exécuter une action ou à concevoir un objet quelconques ; et, par la suite, conférer une tendance *ou inclination* à le faire ; et à partir d'eux, nous pouvons rendre compte de tous ses autres effets, si extraordinaires soient-ils.

Quand l'âme s'applique à l'exécution d'une action ou à la conception d'un objet quelconques auxquels elle n'est pas accoutumée, il y a une certaine raideur dans les facultés, et une difficulté de l'esprit à se mouvoir dans leur nouvelle direction. Comme cette difficulté excite les esprits, elle est source d'étonnement, de surprise et de toutes les émotions qui proviennent de la nouveauté ; et elle est en elle-même très agréable, comme tout ce qui anime l'esprit à un degré modéré.

Mais, bien que la surprise soit agréable en elle-même, pourtant, comme elle suscite l'agitation des esprits, elle amplifie, non seulement nos affections agréables, mais aussi nos affections pénibles, selon le précédent principe, *que toute émotion, qui précède ou accompagne une passion, se convertit aisément en cette passion*¹. Aussi, toute chose, quand elle est nouvelle, nous affecte davantage et nous procure plus de plaisir ou de douleur qu'il ne lui appartient, à strictement parler, naturellement. Qu'elle nous arrive fréquemment, la nouveauté s'épouante ; les passions s'apaisent ; la précipitation des esprits cesse ; et nous envisageons les objets avec une plus grande tranquillité.

Graduellement, la répétition produit une facilité, autre principe très puissant de l'esprit humain et source infaillible de plaisir, tant que la facilité ne dépasse pas un certain degré. Et il est ici remarquable que le plaisir qui naît d'une facilité modérée, n'a pas la même tendance que celui qui naît de la nouveauté, à accroître les affections pénibles aussi bien que les affections agréables. Le plaisir de la facilité ne consiste pas tant dans une fermentation des esprits que dans leur mouvement bien ordonné ; lequel sera parfois assez puissant pour aller jusqu'à convertir la douleur en plaisir, et pour nous donner du goût, avec le temps, pour ce qui, de prime abord, était par trop âpre et désagréable.

Mais, d'autre part, de même que la facilité convertit la douleur en plaisir, de même elle convertit souvent le plaisir en douleur, quand elle est trop grande, et elle rend les actions de l'esprit si faibles et si languissantes qu'elles ne sont plus capables de l'intéresser et de le maintenir en éveil. Et certes, rares sont les objets à devenir désagréables par voie de coutume, autres que ceux qu'accompagne naturellement une émotion ou affection détruite par une trop fréquente répétition. On peut considérer les nuages, les cieux, les arbres et les pierres, quelle que soit la fréquence de la répétition, on n'en éprouvera jamais la moindre aversion. Mais, quand le beau sexe, la musique, la bonne chère ou tout ce qui devrait être naturellement agréable, deviennent indifférents, ils produisent aisément l'affection opposée.

Mais la coutume donne, non seulement de la facilité à accomplir une action quelconque, mais également une inclination et tendance à s'y engager, pourvu que cette action ne soit pas entièrement désagréable, et qu'elle ne puisse pas ne jamais être l'objet d'une inclination. Et c'est la raison pour laquelle la coutume accroît toutes les habitudes *actives*, mais qu'elle réduit les habitudes *passives*, selon la remarque d'un éminent philosophe contemporain². La facilité soustrait de la force aux habitudes passives en rendant le mouvement des esprits plus faible et plus languissant. Mais, comme, dans les habitudes actives, les esprits s'entretiennent suffisamment d'eux-mêmes, la tendance de l'esprit leur procure quelque nouvelle force et les incline plus vigoureusement à l'action.

Hume, *Traité de la nature humaine*,
Livre II, Troisième partie, Section 5

¹ La formulation exacte de ce principe, dans la section précédente, est : « C'est une propriété remarquable de la nature humaine, que toute émotion, qui accompagne une passion, se convertisse facilement en cette passion, même si, quant à leur nature, elles sont originellement différentes, et même contraires l'une de l'autre. » (*Traité de la nature humaine*, Livre II, Troisième partie, Section 4) – donnée à titre d'information, cette note ne fait pas partie du texte à commenter.

² Joseph BUTLER (1692-1752).

Rapport d'épreuve

Faut-il le redire ? L'épreuve de commentaire de texte de l'agrégation de philosophie exige des candidats, à la fois une connaissance approfondie des œuvres au programme, et la maîtrise de l'art de l'explication. Or, si un petit nombre de bonnes, voire d'excellentes copies satisfaisaient, parfois admirablement, à ces conditions, les correcteurs ont été déconcertés par le fait que la plupart d'entre elles trahissaient une connaissance très vague, superficielle et partielle de la philosophie humienne, ou ne maîtrisaient pas l'exercice demandé, les deux défauts se cumulant, hélas, assez souvent. Le caractère assez central de la thématique du passage retenu faisait légitimement attendre des renvois internes au *Traité* ou externes à d'autres œuvres du corpus humien, comme aux essais moraux et esthétiques, par exemple, notamment pour commenter les exemples du texte proposé relatifs aux plaisirs de la société, au sentiment de la nature, etc. – références trop souvent absentes des copies.

L'ignorance des règles du commentaire – ou l'insuffisance de l'entraînement à ce type d'épreuve – s'est fait sentir dans beaucoup de copies. Un nombre important d'entre elles n'ont pas de conclusion ; d'autres s'interrompent brutalement en cours de développement, soit que les candidats aient mal maîtrisé le temps imparti et aient été dépassés par la prolifération explicative d'un propos saisi par la richesse du texte, soit, plus gravement, qu'ils aient baissé les bras devant l'effort nécessaire pour se tenir à la hauteur du texte et de l'épreuve. On regrette aussi la disproportion des parties de l'explication par rapport à celles du texte commenté, beaucoup de copies s'attardant longuement sur les deux premiers paragraphes et se contentant de survoler le reste du texte.

Quant au contenu même du commentaire, on déplore que le sens de beaucoup de mots ou expressions utilisés par Hume (« passions », « esprits animaux », « habitudes actives », etc.) ne soit pas interrogé et défini, qu'une vague paraphrase tienne lieu d'explication des propositions, que des topos sans pertinence (sur la causalité, notamment) soient plaqués, que les aspérités du texte soient gommées ou, plus gravement, non aperçues. À cet égard, les explications les moins satisfaisantes ont pu glisser sur les concepts en déduisant l'intérêt du passage de connaissances vagues et convenues sur Hume – un plat empirisme anti-cartésien – et en proposant des explications déséquilibrées consacrées au commentaire des § 1-2, pour ne plus rien dire du dernier. Il est également dommage que la plupart des candidats se soient bien gardés de prendre le risque de l'exemplification et se soient contentés, par exemple, de mentionner, après Hume, « les émotions qui proviennent de la nouveauté » (l. 10-11), plutôt que de se demander ce qu'elles sont. Également, un lecteur aguerri de Hume doit être en mesure de comprendre, par exemple, l'importance de la « facilité » rapportée à l'« *uneasiness* » ou le sens précis – et cartésien – de « esprits » ; de rappeler la distinction entre passions modérées et passions violentes, qui forme l'un des points de fuite du texte et l'un des points cardinaux de la morale humienne. En somme, rares ont été les copies ayant su faire apparaître les articulations cachées du texte et ayant pu s'élever à une hauteur de vue indispensable pour saisir ses enjeux dans le contexte du *Traité*, et, plus largement, son intérêt philosophique.

Enfin, si le jury a noté avec satisfaction que peu de copies sont indignes du concours du fait d'un nombre trop élevé de fautes d'orthographe et de syntaxe ou d'incorrections, il déplore que certaines d'entre elles soient très difficiles à déchiffrer. Il demande instamment aux candidats de ne pas négliger cette dimension graphique décisive de leurs copies, puisqu'elle conditionne l'accès au sens. Il convient d'être très vigilant sur ce point et de pratiquer régulièrement l'écriture manuscrite au cours de l'année de préparation au concours.

Ces remarques très générales faites, entrons plus avant dans le détail du commentaire.

Rappelons que l'introduction ne saurait être un résumé vague du texte, ni se contenter de produire des topos généraux sur les circonstances de la réception de l'œuvre de référence, en l'occurrence du *Traité de la nature humaine*, ou sur le rapport de l'auteur, ici Hume, à tel ou tel de ses contemporains. L'introduction doit dégager le problème précis posé par le texte – en l'espèce la variabilité des effets de la coutume – et faire apparaître ses enjeux. Ces derniers supposent la mobilisation de la connaissance de l'ouvrage : de son projet général d'une méthode expérimentale d'observation des hommes et, plus particulièrement du livre II consacré aux passions, mais où est abordée la question de la volonté, décisive pour la morale dont il sera traité au livre III. Sans être encore centraux, les prolongements éthiques de la question apparaissent déjà, qu'il s'agisse de la constitution d'une disposition par quoi l'on se rend responsable de ses actions (II, III, 2, § 5-7), ou encore de la possibilité d'une tranquillité de nos passions, alors même qu'elles ne peuvent être dirigées par une instance rationnelle (II, III, 3, § 8-9). On attendait du candidat qu'il sût se repérer dans ce cadre théorique et qu'il pût le mobiliser pour mettre en perspective le texte à commenter.

Situer précisément le cadre théorique du texte constitue une première explication *par contextualisation*. En effet, dans les pages précédentes, Hume a affirmé trois thèses : (1) dénonçant ce qu'il nomme un « système chimérique de la liberté » (II, III, 1), il a établi que la volonté n'est pas un pouvoir absolu de commencement et que les actes volontaires ont bel et bien des causes ; (2) la raison n'étant pas motivante, ces causes ne peuvent être que passionnelles ; (3) les causes des actes volontaires sont des passions *calmes* qui occasionnent si peu d'émotion dans l'esprit qu'elles sont ordinairement confondues avec la raison – « on [les] appelle vulgairement [la] raison » (II, III, 4). On comprend l'importance de ces passions calmes pour la morale, la « force d'âme » n'étant somme toute que la « prévalence des passions calmes sur les passions violentes » (*id.*). Dans une perspective morale, il importe donc de savoir comment ces passions calmes peuvent prévaloir sur les passions violentes, étant donné que seules les passions sont dynamogéniques.

Le premier paragraphe du texte énonce les différents effets de l'accoutumance, qui seront détaillés dans la suite : accroissement et diminution des passions (fin du § 2), conversion du plaisir en souffrance (§ 3) et de la souffrance en plaisir (§ 4), facilitation de l'action et de la conception (§ 3), production d'une tendance à réaliser ces dernières (§ 5).

On attendait d'abord des candidats l'explication de ce que Hume met sous les mots de « passion », de « plaisir » et de « souffrance », ainsi que des rapports réciproques qu'entretiennent ces concepts. Ils devaient, à cet effet, partir de la description des passions dans les termes de l'anatomie de l'esprit, comme « impressions de réflexion », et montrer qu'elles constituent des « impressions secondaires » procédant de sensations internes ou externes – « impressions originales » qui, elles, naissent dans l'âme « de la constitution des corps, des esprits animaux ou des sensations » – tout comme le chagrin, l'espoir ou la crainte suivent une crise de goutte (II, I, 1). Il importait aussi de prêter attention au terme d'« effet » à partir des deux définitions de la relation causale que donne le *Traité de la nature humaine* (I, III, 14), et à l'adjectif « originel » qui le qualifie et qui désigne toujours, chez Hume et dans la philosophie écossaise, ce qui se fait « en vertu de notre constitution naturelle », autrement dit comme un fait de nature.

Le terme de « coutume » a parfois donné lieu à de regrettables faux-sens. Certains candidats ont pris le mot au sens de mœurs propres à une société donnée et ont ainsi confondu accoutumance et acculturation. S'interroger sur la différence et sur le rapport entre « coutume » et « répétition » leur aurait fait apercevoir que la réitération d'une expérience est cause de la facilitation, et les aurait gardés de cette erreur. Mais encore, le parallèle entre « concevoir un objet » et « exécuter une action » devait également être souligné. Il confirme en effet ce que le

livre I tient pour admis, à savoir que les opérations mentales telles la conception, le jugement et le raisonnement doivent être étudiées comme des *pratiques* de l'esprit. Les bonnes copies ont su commenter la « facilité à concevoir un objet » produite par la coutume, en rappelant le rôle précis de cette dernière pour le développement d'une « transition facile de l'imagination » dans la croyance perceptive en l'existence continue et indépendante des corps (I, IV, 2) ou dans le raisonnement probable (I, III, 8). En se référant au livre I, les candidats pouvaient également mettre en évidence ce rôle dans la croyance par inculcation (I, III, 9), dans la confusion de choses ressemblantes (I, II, 5) ou bien encore dans la croyance en l'identité personnelle (I, IV, 6).

De la même manière, on attendait des copies une thématization de la distinction entre la facilité et la tendance du point de vue de leurs conditions d'affirmation. La facilité est éprouvée dans l'acte même, alors que la tendance est une disposition à agir – laquelle est inférée à partir des actes (objet de croyance causale) ou éprouvée dans une passion directe motivant à agir, puisque Hume ne peut rendre compte de cette dernière dans les termes d'une ontologie de la *potentialité*.

L'explication supposait enfin une attention aux conjonctions comme le « mais » qui ouvre le texte (« Mais rien n'a plus d'effet à la fois pour accroître et pour diminuer nos passions... », I, 1) et qui renvoie à la section V dans laquelle Hume a établi que l'incertitude concernant le mal ou le bien poursuivis accroît la violence des passions, que la sécurité la diminue et que l'absence de ses objets l'augmente ou la diminue selon les circonstances.

En général, les candidats ont justement noté que le développement de Hume s'ouvre (§ 2) sur une instance expérimentale négative (les effets de l'absence de coutume dans les situations de nouveauté), mais très rares sont ceux qui ont repéré la difficulté qui s'y trouve. En effet, Hume, après avoir énoncé que « rien n'a plus d'effet à la fois pour accroître et pour diminuer nos passions [...] que la coutume et la répétition » (§ 1), accorde ce rôle d'augmentation à la nouveauté. Certes, la formule « rien n'a plus d'effet » ne dit pas l'exclusivité, mais il n'en est pas moins surprenant que le paragraphe 2 s'ouvre sur l'effet potentialisateur des passions de la surprise et, plus encore, d'avoir à constater que la suite du texte, s'il traite de la diminution et de la conversion des passions par l'accoutumance, ne semble pas établir leur augmentation.

Que se passe-t-il donc quand on conçoit un objet ou qu'on exécute une action pour la première fois ? Hume décrit les effets de la nouveauté par référence à un registre mécaniste (« il y a une certaine raideur dans les facultés, et une difficulté de l'esprit à se mouvoir dans leur nouvelle direction », I, 8-9). Il fallait, ici, identifier ce mécanisme par le recours à un discours physiologique venant doubler l'enquête phénoménologique sur le vécu de l'expérience, et faire un sort à la notion d'*esprits animaux* (dont on ne pouvait pas ignorer qu'elle désigne, dans la philosophie moderne, de minuscules particules de matière en mouvement). Un nombre heureusement réduit de candidats ont gravement confondu cette notion avec celle d'*esprit* ; d'autres n'ont fait que l'entrevoir et ont prudemment esquivé son étude. La référence à l'usage que Descartes fait des esprits animaux dans sa physiologie et, tout particulièrement, dans son explication des passions, aurait été bienvenue. Plus encore si le candidat avait su exposer la distance que Hume prend avec le projet d'une telle explication physiologique – statut différent de la causalité physiologique, conception différente du rapport entre le mental et le physique, perspectives divergentes quant aux finalités d'une science des passions – lui préférant une explication psychologique qui emprunte à Aristote (*Rhétorique*, II) sa méthode de description fine des passions et de leurs circonstances. Il fallait, en tout cas, montrer comment le recours aux esprits animaux, qui sera plus ou moins abandonné dans la *Dissertation sur les passions*, permet, ici, d'expliquer les divers mouvements dont parle le texte, en recourant à un niveau explicatif plus éloigné de l'expérience vécue, donc, comme le dit souvent Hume (par exemple en I, II, 5), « plus précis », mais moins « certain ».

Le plaisir de la nouveauté naît précisément de cette agitation inattendue des esprits animaux, en vertu du principe selon lequel « tout ce qui anime l'esprit à un degré modéré » (l. 11-12) est agréable. Il fallait souligner, ici et dans tout le texte, l'importance des effets de seuil déterminés par variation expérimentale (« un certain degré », l. 18 ; « facilité modérée », l. 20 ; « trop fréquente répétition », l. 29) dans un système où les passions ne sont pas des atomes psychologiques, mais des états mouvants constamment modifiés et transformés par les circonstances qualitatives et quantitatives. Il fallait s'attarder sur cette *modération* qu'on devait comprendre en un sens comparatif – entre différentes expériences, où l'une est plus modérée que l'autre – et sans qu'intervienne une mesure-étalon. La modération ne renvoie à aucune règle préétablie, elle n'est que la circonstance régulière de certaines expériences comparées à d'autres.

Il importait aussi de bien distinguer le plaisir de l'agitation des esprits produite par la nouveauté « en elle-même » (l. 11), des impressions de réflexion qui en naissent et qui se nomment « surprise » ou « étonnement ». On attendait aussi que des contenus précis fussent mis sous la formule qui renvoie à tous les affects de la confrontation à l'inédit (« et de toutes les émotions qui proviennent de la nouveauté », l. 10-11), comme, par exemple, l'admiration.

La nouveauté ne fait pas que produire du plaisir et des émotions spécifiques, mais encore, elle potentialise les passions déjà présentes : « elle amplifie nos émotions [...] selon le précédent principe que *toute émotion, qui précède ou accompagne une passion, se convertit aisément en cette passion* » (l. 13-14). Ce principe, repris de II, 3, 4, exigeait une explication et, d'abord, une définition distinctive des termes d'*émotion* et de *passion*, montrant que l'émotion est ce qui est vivement ressenti en parallèle à une mise en mouvement des esprits devant une difficulté, alors que la passion en laquelle elle se convertit est une affection déjà installée, devenue éventuellement une disposition affective. Il fallait montrer comment le caractère *prédominant* d'une passion, en tant qu'elle est installée, lui permet d'absorber l'émotion qui arrive, fût-elle opposée. Une illustration empruntée à ce même passage du texte (II, 3, 4) était souhaitable : Hume y observait, par exemple, que l'agacement pour les défauts d'une maîtresse renforce l'amour ou que le suspens rhétorique renforce l'influence de la passion que l'orateur veut insuffler.

C'est à partir de la fin du paragraphe 2 et jusqu'à la fin du texte que les effets de la coutume sont considérés : « quand [la nouveauté] se reproduit fréquemment pour nous, y écrit Hume, elle perd de son originalité, les passions s'apaisent, l'émoi des tendances cesse et nous considérons les objets avec plus de tranquillité » (l. 17-19). L'explication supposait ici de convoquer la distinction humienne entre passions calmes et passions violentes. Il fallait rappeler qu'elles sont calmes ou violentes selon leur intensité subjective. Les premières sont bien des passions, car elles ont le caractère dynamogénique que seule l'affectivité possède, mais elles ne se font pas sentir intérieurement par une émotion très repérable ; il leur manque ce que Malebranche nommait « une émotion sensible de l'âme ». Aussi sont-elles connues, dit Hume, davantage par leurs effets que par un sentiment intérieur immédiat. Ce sont des sortes d'inclinations durables, des tendances du caractère qui nous deviennent invisibles en raison même de leur familiarité. Le caractère émotionnellement faible de ces passions calmes les fait ordinairement confondre avec l'exercice de la raison, et l'usage réserve le terme de *passion* à ces émotions violentes et sensibles à l'esprit.

Or il ne faut pas confondre la violence d'une passion et sa force, ni assimiler passions calmes et passions faibles. La force d'une passion se mesure à son influence sur notre comportement. Une passion calme peut donc être une passion forte. Certes, la violence d'une passion fait aussi sa force : elle produit un effet immédiat dû à la vivacité des impressions en jeu. La force des passions calmes, elle, réside dans le fait qu'elles sont profondément implantées en

nous, liées à des comportements habituels, à des habitudes mentales, et qu'elles constituent des traits de caractère stables.

La répétition épuise ainsi la nouveauté ; le mouvement désordonné des esprits animaux s'apaise, tout comme l'émotion qui l'accompagnait, la surprise disparaît et les passions présentes perdent l'adjuvant qui les augmentait. Ainsi, conclut Hume, « nous envisageons les choses avec une plus grande tranquillité » (l. 18-19). Une analyse de la notion de « tranquillité », renvoyant ici au calme des passions (et non à un genre de passions par nature ou définition « raisonnables » ou « modérées ») était attendue. Une comparaison avec les stoïciens ou avec l'héritage britannique des stoïciens (Shaftesbury, Hutcheson), aurait été bienvenue.

Les effets de l'accoutumance sont considérés selon les mêmes rubriques que ceux de la nouveauté. De façon surprenante, après avoir affirmé que la difficulté était source de plaisir, Hume soutient, au paragraphe 3, la même chose à propos de son contraire, à savoir « la facilité ». Les candidats devaient souligner cette aspérité du texte. On retrouvait ici les effets de seuil vus plus haut : la facilité est source de plaisir « si elle ne dépasse pas un certain degré », comme la difficulté était agréable si l'agitation des esprits animait l'esprit « à un degré modéré ». Mais une *facilité* modérée ne se confond pas pour autant avec une *difficulté* modérée. La difficulté se dissipe si l'on comprend qu'il y a, dans les deux cas, une animation de l'esprit, mais que le mouvement des esprits animaux qui la produit n'est pas le même : le plaisir de la facilité « ne consiste pas tant dans une fermentation des esprits que dans leur mouvement bien ordonné » (l. 24). La « fermentation » désigne ici un bouillonnement désordonné, alors que le « mouvement bien ordonné » renvoie à une stabilisation du mouvement naturel, rendu ainsi plus fluide. Il fallait ainsi expliquer que, à la différence de la surprise, l'accoutumance n'accroît pas les passions agréables ou pénibles déjà en place, en montrant que l'accoutumance apaisant l'agitation des esprits animaux ne peut communiquer aux autres passions la violence émotive de la surprise.

L'analyse du pouvoir de conversion opéré par la coutume réclamait beaucoup d'attention. L'expérience phénoménologique de chacun offre de nombreuses confirmations expérimentales de l'affirmation selon laquelle l'accoutumance peut « parfois » transformer la douleur en plaisir et « donner du goût pour ce qui était d'abord désagréable » (l. 26-27) et, aussi « souvent », convertir le plaisir en douleur. Les copies en ont, généralement, produit des exemplifications satisfaisantes : la gaucherie et l'embarras pénibles, dans les premiers temps, de la pratique d'un sport, de l'effectuation d'un raisonnement mathématique, de la prononciation d'une nouvelle langue, à laquelle succède l'agréable fluidité de pratiques maîtrisées, etc. La référence au goût invitait à se souvenir de l'essai *De la Norme du goût*, où Hume montre comment l'appréciation du beau varie selon les circonstances extérieures et toutes sortes de désordres intérieurs, et envisage, au titre d'éléments modificateurs, l'exercice et l'étude, qui sont des formes de familiarisation exactement parallèles à l'habileté et à la dextérité pratiques. Encore fallait-il préciser la manière dont s'opère cette transformation : l'habitude, faisant disparaître cette trop grande étrangeté qui rebute, fait disparaître le déplaisir lié à cette dernière et laisse place au plaisir du mouvement ordonné des esprits.

Abordée au paragraphe 4, la transformation du plaisir en douleur n'est, en effet, que la poursuite de la dynamique : de même qu'une trop grande difficulté était déplaisante, de même une trop grande facilité est désagréable. Car alors elle rend les « actions de l'esprit faibles et languissantes » (l. 30). Au rebours, le plaisir naît d'une agitation *modérée* des esprits : que celle-ci soit excessivement forte ou excessivement faible, elle occasionne dans les deux cas du déplaisir.

Être attentif au détail du texte supposait de commenter la précision selon laquelle cette transformation de l'agréable en désagréable ne concerne guère que les objets qui ne nous sont pas « naturellement » indifférents. Il fallait, d'abord, rappeler que « par nature » ne signifie pas,

pour Hume, « inné », mais désigne ce qui est régulier et qui obéit à des lois (livre II). Mais aussi, les objets indifférents ne peuvent devenir objets d'aversion parce qu'ils n'ont tout bonnement pas été objets de plaisir et qu'il n'y a donc rien à convertir. L'énumération de tels objets indifférents (nuages, cieux, arbres, pierres) a été assez peu commentée. Certaines copies ont à juste titre noté et objecté au texte que la contemplation de ces objets naturels peut produire un plaisir esthétique. Les meilleures ont su surmonter l'objection en faisant valoir que les objets cités sont ici considérés, non en tant qu'objets de contemplation, mais en tant qu'ils composent le cadre neutre de notre existence. La liste des objets dont la fréquentation peut devenir déplaisante à force de répétition (les femmes, la musique et la bonne chère) confirme la règle : ceux-ci peuvent devenir objets d'aversion parce qu'ils l'ont été de plaisir, ce trait commun justifiant la réunion de ces objets disparates : le genre humain, les beaux-arts, la gastronomie.

Le 5^{ème} paragraphe du texte, qui traite de la mise en disposition de l'esprit par la coutume, a été le plus négligé. On attendait, comme plus haut, que fût soulignée l'importance de la modalisation (« pas entièrement ») dans l'explication de la réserve énoncée par Hume (« pourvu que cette action ne soit pas entièrement désagréable et qu'elle ne puisse pas ne jamais être l'objet d'une inclination », l. 38-39). Les effets contraires de la coutume sur « les habitudes actives », d'une part, et sur « les habitudes *passives* », d'autre part, constituaient un point essentiel du texte dans son articulation au livre III, et supposaient un commentaire précis. Hume emprunte en effet cette distinction à *L'Analogie de la religion naturelle et révélée avec l'ordre et la cours de la nature* (1736) de Joseph Butler. On ne pouvait pas exiger des candidats qu'ils connussent son sens chez ce dernier ; en revanche, on pouvait en attendre une reconstruction de celui que Hume lui attribue.

Les copies qui n'ont pas négligé cette fin de texte ont donné des exemples d'habitudes passives et actives : les gammes de piano imposées à l'enfant contrastent avec l'entraînement enthousiaste du musicien passionné ; l'habitude des battements de l'horloge fait qu'on ne les entend plus, alors que l'habitude d'aller au concert accroît l'acuité de l'écoute, etc. Mais il fallait, non seulement exemplifier, mais encore expliquer le principe en s'attachant à l'adjectif « actif ». Conformément à la signification usuelle de l'adjectif « actif » – par exemple dans l'usage que Hume fait de l'expression « principe actif » lorsqu'il dit que la raison n'est pas un principe actif – des habitudes actives désignent des actions volontaires. Or les actions volontaires sont celles qui ont des motifs passionnels. Mais les actions volontaires *habituelles* sont celles que motivent des passions calmes. Les habitudes passives, elles, concernent donc des actions que nous accomplissons sans motivation passionnelle, dans l'indifférence ou sous une contrainte extérieure.

Ici encore, le plan d'une analyse physiologique vient en appui d'un constat phénoménologique. Tout est affaire de mouvement des esprits : leurs mouvements dans les actions accoutumées est « bien ordonné » et peu dynamogénique ; aussi faut-il un mouvement des esprits qui « s'entretiennent suffisamment d'eux-mêmes » (l. 43-44), c'est-à-dire qui possède la dimension dynamogénique de l'affectivité, pour que la coutume y greffe son mouvement régulier venant augmenter et fluidifier le précédent. « Activité », ici, signifie qu'il y a une inclination au départ : lorsqu'elle se greffe sur le goût pour la pratique de l'instrument, la répétition de l'exercice produit des actions plus faciles, plus efficaces et plus plaisantes.

Rappelons, enfin, que les candidats ne devaient pas se contenter de présenter isolément la dynamique exposée dans chacun des paragraphes du texte, mais prêter aussi attention au mouvement argumentatif global qui, de considérations sur le rapport entre émotion et passion (et donc sur la force passionnelle émotive), en vient à envisager la possibilité d'une force *pratique* à agir. Cette vue globale de la dynamique opposant passions violentes et passions calmes, grâce au rôle de la coutume, permet de comprendre sa portée, qui dépasse le livre II du *Traité de la*

nature humaine. Il était ainsi utile, quoique non nécessaire, de se souvenir que la thématique de la compétition entre un désir violent pour un bien immédiat et un désir calme pour un intérêt à long terme aura une importance au livre III, expliquant l'obligation à la justice (III, II, 2) ou encore l'origine du gouvernement (III, II, 8).

*

Le texte proposé de Hume était particulièrement discriminant : il était assez facile, au lecteur, de discerner les explications dignes de ce nom et les paraphrases plus ou moins bien agencées qui en étaient proposées. Simple en apparence, car la thématique en était très aisément reconnaissable, mais difficile en réalité – du fait de la subtilité d'analyses destinées à rendre compte de la mouvance incessante de l'affectivité et de la délicate articulation des plans phénoménologique et physiologique d'analyse – le sens profond du texte et ses enjeux ne pouvaient ainsi pas apparaître à qui n'était pas familier de l'œuvre de Hume. Il exigeait donc une rigueur toute particulière pour repérer une logique semblant, à la première lecture, enchaîner des lieux communs, et pour y trouver une illustration de la méthode même de Hume, qui observe et qui relie des faits tout en rejetant une vision substantialiste de l'esprit.

Or les très bonnes copies ont montré que se présentaient au concours de l'agrégation d'excellents historiens de la philosophie, faisant preuve de connaissances approfondies et maîtrisées, d'une grande aisance conceptuelle et d'une impeccable rigueur. Le jury s'en est vivement réjoui, en même temps qu'il déplorait que ceux-ci n'aient pas été plus nombreux.

ÉPREUVES D'ADMISSION

PREMIÈRE ÉPREUVE

Leçon de philosophie sur programme

**Rapport établi par M. Guillaume BARRERA et par Mme Véronique FABBRI
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission**

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury. Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats. Durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes) ; coefficient 1,5. » – Domaine au programme en 2017 : « L'esthétique ».

Composition de la commission : Mmes et MM. Guillaume BARRERA, Nathalie CHOUCHAN, Christine DA LUZ, Véronique FABBRI, David LAPOUJADE, Paul MATHIAS (président de commission) et Carole TALON-HUGON.

Données statistiques

Nombre de candidats présents	165
Notes minimale / maximale	01 / 18
Moyenne des candidats admis	08,63

Listes de couples de sujets proposés aux candidats (le sujet choisi est indiqué en caractères gras)

<i>Sujet 1</i>	<i>Sujet 2</i>
Composition et construction	La nature peut-elle être belle ?
L'informe et le difforme	Qu'exprime une œuvre d'art ?
Une œuvre d'art peut-elle être laide ?	L'inspiration
L'art et l'éphémère	L'appréciation de la nature
L'attrait du beau	La nature morte
L'improvisation	L'art peut-il quelque chose pour la morale ?
Peut-on faire de l'art avec tout ?	La culture est-elle nécessaire à l'appréciation

	d'une œuvre d'art ?
Contemplation et distraction	La mort de l'art
L'objet de l'art	L'expert et l'amateur
L'originalité en art	L'industrie culturelle
L'art doit-il nous étonner ?	La monumentalité
Œuvre et événement	Rebuts et objets quelconques : une matière pour l'art ?
La genèse de l'œuvre	Donner une représentation
Le dieu artiste	Quel est le pouvoir de l'art ?
L'enfance de l'art	L'original et la copie
L'objectivité de l'art	Les nouvelles technologies transforment-elles l'idée de l'art ?
Les fonctions de l'image	L'origine de l'art
Les fins de l'art	Le tableau
Avons-nous besoin d'experts en matière d'art ?	Le langage de l'art
Le poète réinvente-t-il la langue ?	L'art et morale
Qu'est-ce qui est beau ?	L'esquisse
L'authenticité de l'œuvre d'art	L'autoportrait
La hiérarchie des arts	En quel sens une œuvre d'art est-elle un document ?
Art et marchandise	La temporalité de l'œuvre d'art
L'artiste a-t-il besoin d'une idée de l'art ?	Y a-t-il des arts mineurs ?
L'art est-il un langage ?	La beauté des corps
L'art n'est-il pas toujours politique ?	Le style
Peut-on parler d'art primitif ?	Les poètes et la cité
Art et transgression	Les qualités esthétiques
Le sublime	Qu'est-ce qu'une « performance » ?
L'intériorité de l'œuvre	Qu'est-ce qu'un geste artistique ?
L'œuvre et le produit	L'art peut-il prétendre à la vérité ?
Le cinéma est-il un art populaire ?	La liberté créatrice
La fin de l'art	Être acteur
Les techniques artistiques	L'esthétique est-elle une métaphysique de l'art ?
Un art sans sublimation est-il possible ?	L'art des images
Par-delà beauté et laideur	L'artiste peut-il se passer d'un maître ?
Le cinéma, art de la représentation ?	L'artiste sait-il ce qu'il fait ?
La restauration des œuvres d'art	Peinture et réalité
Art et émotion	La question de l'œuvre d'art
Une œuvre d'art doit-elle avoir un sens ?	La musique et le bruit
Les arts mineurs	La responsabilité de l'artiste
Les institutions artistiques	L'art peut-il nous rendre meilleurs ?
Le goût est-il une faculté ?	L'improvisation dans l'art
L'immortalité des œuvres d'art	Regarder
Les arts appliqués	Beauté réelle, beauté idéale
L'esthète	L'œuvre de fiction
Le critique d'art	La beauté est-elle une promesse de bonheur ?
L'œuvre d'art et son auteur	La rhétorique est-elle un art ?
Qu'est-ce qu'interpréter une œuvre d'art ?	L'ornement

Les règles de l'art	La catharsis
L'irreprésentable	L'art a-t-il une histoire ?
Le désir d'originalité	La critique d'art
La force de l'art	La couleur
Les moyens et les fins en art	Avoir du goût
L'histoire de l'art est-elle celle des styles ?	Art et folie
L'art apprend-il à percevoir ?	L'objet de la littérature
L'art et le rêve	L'histoire des arts est-elle liée à l'histoire des techniques ?
Le formalisme	L'histoire de l'art est-elle finie ?
L'unité de l'œuvre d'art	Musique et bruit
Le monde de l'art	Qu'est-ce qui est spectaculaire ?
Les arts nobles	L'artiste a-t-il une méthode ?
La productivité de l'art	Quand y a-t-il paysage ?
Qu'est-ce que l'art contemporain ?	L'amateur
L'art de masse	Esthétique et poétique
L'art n'est-il pas toujours religieux ?	Le travail artistique
L'art et les arts	L'allégorie
Le cinéma est-il un art ou une industrie ?	Le goût : certitude ou conviction ?
L'utilité de l'art	La répétition
L'art et la tradition	Qu'est-ce qu'une exposition ?
Les beaux-arts sont-ils compatibles entre eux ?	La scène théâtrale
La métaphore	L'art fait-il penser ?
Quel réel pour l'art ?	L'inesthétique
Y a-t-il des révolutions en art ?	La réalité du beau
La perfection en art	Le goût est-il une vertu sociale ?
L'abstraction en art	Qu'est-ce qu'un spectateur ?
Le plaisir d'imiter	L'art peut-il se passer d'idéal ?
Les frontières de l'art	Un tableau peut-il être une dénonciation ?
L'art a-t-il une valeur sociale ?	Le portrait
Les lois de l'art	La danse est-elle l'œuvre du corps ?
Qu'appelle-t-on chef-d'œuvre ?	Cinéma et réalité
Art et forme	La beauté est-elle partout ?
La beauté naturelle	L'art peut-il quelque chose contre la morale ?
Art et politique	La laideur
Les arts populaires	Y a-t-il des critères du beau ?
Enseigner l'art	L'industrie du beau
L'autonomie de l'art	Qu'est-ce qu'un film ?
L'art : une arithmétique sensible ?	L'interprétation des œuvres
Art et propagande	L'œuvre inachevée
Le point de vue de l'auteur	Les arts ont-ils besoin de théorie ?
La pluralité des arts	Le plaisir esthétique
La nouveauté en art	L'art s'adresse-t-il à la sensibilité ?
L'art peut-il s'affranchir des lois ?	Que montre un tableau ?
Peut-on parler des œuvres d'art ?	Thème et variations
Le beau est-il une valeur commune ?	L'œuvre anonyme
Art et religion	Qu'est-ce qu'un style ?
L'éducation artistique	Art et mélancolie

La fiction	Quelles règles la technique dicte-t-elle à l'art ?
L'idéal de l'art	« Sans titre »
L'art et la vie	La beauté idéale
Le geste	L'art peut-il être utile ?
L'art doit-il être critique ?	Contempler
L'œuvre d'art totale	La liberté de l'artiste
L'art et le sacré	La poésie
L'art s'apparente-t-il à la philosophie ?	La mode
Peindre	Art et mémoire
L'expression artistique	Le paysage
L'inconscient de l'art	L'expérience artistique
L'art est-il à lui-même son propre but ?	L'absence d'œuvre
L'illustration	Art et authenticité
Comment juger d'une œuvre d'art ?	L'expressivité musicale
Pourquoi s'inspirer de l'art antique ?	Jugement esthétique et jugement de valeur
Les arts vivants	L'art a-t-il plus de valeur que la vérité ?
L'art a-t-il des vertus thérapeutiques ?	La virtuosité
Quand la technique devient-elle art ?	Le rythme
Les reproductions	Qu'est-ce qu'un artiste ?
L'art est-il affaire d'imagination ?	Le corps dansant
Les usages de l'art	Qu'est-ce qu'une idée esthétique ?
Qu'est-ce qu'un « champ artistique » ?	L'art ou les arts
L'art dramatique	Créativité et contrainte
L'art d'écrire	Imiter, est-ce copier ?
L'art est-il un modèle pour la philosophie ?	La musique de film
Le geste créateur	Le sentiment esthétique
Art et représentation	« De la musique avant toute chose. »
L'architecture est-elle un art ?	L'éducation du goût
Y a-t-il une correspondance des arts ?	Une œuvre d'art est-elle une marchandise ?
Le mauvais goût	Y a-t-il un progrès en art ?
Les œuvres d'art ont-elles besoin d'un commentaire ?	Le tragique
Certaines œuvres d'art ont-elles plus de valeur que d'autres ?	La puissance des images
La sacralisation de l'œuvre	L'art est-il un mode de connaissance ?
Art et divertissement	La nature est-elle artiste ?
Les genres esthétiques	L'utilité de l'art
Le design	Peut-on être insensible à l'art ?
L'histoire de l'art	La musique a-t-elle une essence ?
Art et image	Le patrimoine artistique
Que nous apprend l'histoire de l'art ?	Forme et rythme
L'académisme	Art et métaphysique
Art et jeu	Le fantastique
Le marché de l'art	Imitation et création
« Il faudrait rester des années entières pour contempler une telle œuvre. »	Les arts industriels
Reproduire, copier, imiter	Sens et sensibilité
Une œuvre d'art s'explique-t-elle à partir de ses influences ?	Art et interdit

L'hétéronomie de l'art	L'harmonie
Littérature et réalité	La culture artistique
L'art de vivre est-il un art ?	Les intentions de l'artiste
Qu'est-ce qu'une œuvre « géniale » ?	L'architecte et l'ingénieur
L'aspiration esthétique	Qu'y a-t-il à comprendre dans une œuvre d'art ?
L'exécution d'une œuvre d'art est-elle toujours une œuvre d'art ?	Qu'est-ce qu'un art moral ?
L'œuvre d'art est-elle toujours destinée à un public ?	« La vie des formes »
L'art peut-il encore imiter la nature ?	Le goût du beau
Les révolutions techniques suscitent-elles des révolutions dans l'art ?	L'esthétisme
L'art produit-il nécessairement des œuvres ?	Le propre de la musique
La vérité de la fiction	Pourquoi des musées ?
L'avant-garde	Comment devient-on artiste ?
L'art est-il destiné à embellir ?	La censure
Art et illusion	L'hybridation des arts
En quoi l'œuvre d'art donne-t-elle à penser ?	Le primitivisme en art
Que nous apporte l'art ?	Propriétés artistiques, propriétés esthétiques
Les normes esthétiques	La peinture peut-elle être un art du temps ?
Qu'est-ce qu'une œuvre d'art authentique ?	Que peint le peintre ?
La conscience de soi de l'art	Les degrés de la beauté
Qu'est-ce qu'un produit culturel ?	L'art échappe-t-il à la raison ?
Le frivole	L'art : expérience, exercice ou habitude ?
Tout art est-il poésie ?	Le public
Qu'est-ce qu'un objet d'art ?	Écouter

Rapport d'épreuve

Le programme de la « Leçon 1 » portait, cette année, sur l'esthétique. Le jury a eu le plaisir d'entendre quelques très bonnes leçons et de constater qu'un nombre significatif de candidats avaient tenu compte des recommandations émises dans de précédents rapports : beaucoup avaient préparé cette épreuve et sont venus avec des connaissances précises dans le domaine concerné. Il n'en demeure pas moins que trop de candidats ont échoué à proposer une leçon intégrant ces connaissances à une démarche philosophique rigoureuse. La difficulté de la leçon sur programme tient en effet, d'une manière générale, au fait qu'elle requiert à la fois des connaissances spécifiques qui débordent parfois le champ de la seule philosophie, et une capacité à construire à partir de ces connaissances une analyse conceptuelle solide et une progression rigoureuse.

Choix et approche du sujet

Dans certains cas, le choix du sujet s'est révélé déterminant ; quelques candidats se sont engagés dans une réflexion sur un sujet qu'ils maîtrisaient mal et sur lequel ils n'avaient que peu de connaissances. Une leçon sur « L'exposition » peut difficilement être convaincante si le candidat ne dispose que d'une expérience limitée en ce domaine et ne peut se référer explicitement qu'à une seule exposition. Une leçon sur la question : « Les nouvelles technologies transforment-elles l'idée de l'art ? » ne peut être pertinente si le candidat fait abstraction du sens courant de l'expression, traitant de l'innovation technique dans l'art, faute d'une connaissance

de l'usage du numérique dans l'art contemporain. Rappelons donc que les sujets conçus pour une leçon sur programme peuvent consister en des questions générales (« La beauté naturelle », « Qu'est-ce qui est beau ? », « Beauté réelle et beauté idéale »), ou plus techniques (« L'exposition », « Qu'est-ce qu'un film ? », « L'histoire de l'art »). Le candidat ayant à choisir entre deux sujets ne doit pas perdre de vue que ceux-ci sont couplés de telle manière qu'à une question technique – qui peut ne pas avoir été abordée de manière assez précise par tous les candidats – soit associée une question plus générale, qu'un candidat ayant préparé l'épreuve a nécessairement rencontrée.

Le jury, à ce propos, n'a pu s'empêcher de penser que les candidats n'ont pas toujours choisi le sujet qui leur convenait le mieux : si l'on ne peut savoir ce que le traitement de l'autre sujet du couple aurait donné, il est clair, du moins, qu'une leçon ne peut rien donner de satisfaisant si le sujet choisi ne correspond pas à des connaissances suffisamment maîtrisées. C'est le sentiment qu'a produit le traitement de sujets tels que « L'œuvre de fiction », développée sans référence véritable aux romans ; « La virtuosité », qui supposait un répertoire d'exemples dont le candidat aurait pu soupçonner qu'ils lui faisaient défaut. Il faut bien s'assurer, lorsqu'on choisit le sujet qu'on entend traiter, qu'on le comprend bien et qu'on le maîtrise vraiment, non seulement formellement, mais également au point de vue de son contenu, de sa matière, de ses objets.

Si le choix du sujet a cette importance, c'est qu'on attend d'une leçon d'agrégation qu'elle traite précisément la question proposée et fasse droit au sujet dans sa formulation exacte, aucun libellé n'étant arbitraire. Le sort d'une leçon se joue aussi sur la précision de l'approche du sujet lui-même : « Qu'est-ce qui est beau ? » n'est pas le même sujet que : « Qu'est-ce que la beauté ? ». « L'artiste a-t-il besoin d'une idée de l'art ? » ne signifie pas, d'abord : « L'artiste a-t-il besoin d'une idée quelconque, voire d'une idée esthétique ? ».

L'inattention à la formulation des sujets ou l'absence d'analyse de la question posée ou du lien entre les notions de l'intitulé ont conduit un certain nombre de candidats à proposer une leçon hors sujet. Car à se méprendre sur ce qu'est un « amateur » (conçu comme un « curieux » très ordinaire), un « interdit » (qui ne se confond pas avec une « interdiction »), une « performance » (qui n'a pas le sens trop général de réalisation d'une œuvre), une « méthode » (assimilée à une technique), « l'expression artistique » (indifféremment synonyme d'exécution, de production, de réalisation, d'extériorisation et d'incarnation), « l'authenticité » (conçue comme originalité), le « marché de l'art » (confondu avec la marchandisation des objets), on s'éloigne d'emblée – et définitivement – du sujet qu'on a pourtant choisi. La méconnaissance du sens des mots, même ordinaire, aura causé un tort considérable à beaucoup de leçons. Certaines approximations ont même défié le bon sens : « Le dieu artiste » est devenu « L'artiste-dieu », « L'authenticité de l'œuvre d'art » a été réduite à une réflexion sur ce qu'est une authentique œuvre d'art, par opposition à une copie licite ou non ; « L'original et la copie » a inspiré une leçon sur la *mimésis*, l'original devenant le modèle. Enfin, une leçon sur « La monumentalité », ignorant le sens usuel du terme, s'est attardée sur la valeur mémorielle du monument. Or si le bon sens peut défaillir un moment sous le coup de l'anxiété et de la fatigue, on peut penser que les cinq heures de préparation et la maîtrise de l'exercice, le travail d'analyse conceptuelle en particulier, doivent conduire le candidat à mieux cerner la question qu'il choisit de traiter.

La problématisation

Au-delà de ces approximations ou de ces contresens aisément repérables, il faut donc rappeler les fondamentaux de toute leçon, qu'elle soit ou non sur programme : quel que soit son objet, une leçon portant sur un certain *ceci* est avant tout une *leçon*, un exercice dialectique, au sens large, et donc elle n'est pas un simple « exposé ». Autrement dit, la qualité d'une leçon

d'esthétique, comme de toute autre leçon, se mesure à la qualité et à la pertinence de sa problématique et de sa conceptualisation. Plus précisément, dans une leçon d'esthétique, il ne s'agit pas et il ne doit pas s'agir de présenter successivement des thèses distinctes ou concordantes, moins encore d'exposer des exemples d'art ou de critique littéraire en guise de positions travaillées ; il s'agit bien de saisir le sujet proposé comme une occasion d'exercer son aptitude à l'interrogation, au jugement critique, à la distinction, à l'esprit de suite. Une leçon n'est pas plus réussie qu'une dissertation par le fait qu'elle comporte « trois parties » ou « trois moments » ; elle l'est ou le devient si l'on y sent un désir de compréhension et l'effort prodigué pour résoudre une problématique en suivant un discours progressif, une argumentation déployée de manière spéculative et continue. Tous les candidats savent construire un propos, la plupart savent expliquer formellement le nombre de parties de leur exposé, voire leur succession, mais trop peu, encore, parviennent à conférer à cet enchaînement une nécessité démonstrative et un approfondissement suffisant.

Or la qualité de la problématisation tient d'abord à la compréhension des enjeux d'une question et suppose une bonne analyse des concepts du sujet : une leçon sur « La genèse de l'œuvre d'art » porte sur la *genèse*, non sur l'origine, et sur l'*œuvre d'art*, et non pas d'emblée et seulement sur l'art. La première désigne le procès à l'œuvre dans la chose même, la seconde sa provenance. Une leçon qui traite de la question : « Les beaux-arts sont-ils comparables entre eux ? » ne peut que manquer le sujet, si elle ne distingue pas l'analogie de la comparaison et qu'elle ne fait pas état des enjeux de hiérarchie impliqués. C'est la maîtrise de ces distinctions premières qui éclaire d'emblée l'horizon d'une question et conduit à construire une problématique pertinente et argumentée.

Inversement, l'indistinction menace le propos de banalité. Ainsi, une leçon portant sur la question : « Le poète transforme-t-il la langue ? », qui ne manquait pas de tenue, ni d'intérêt, a manqué d'acuité en ne distinguant pas clairement la langue du langage et de la parole, distinctions qui auraient permis une construction plus dialectique du propos. Car l'analyse du sujet n'a pas pour but de définir l'objet de la réflexion de manière à exclure tout autre concept concurrent en se gardant de glisser de l'un à l'autre ; elle invite plutôt à penser les différences conceptuelles comme autant de tensions à l'œuvre dans la pensée, et elle évite de réduire la dialectique de la pensée à un jeu d'oppositions stériles.

Les sujets portant sur la relation entre deux concepts ont particulièrement souffert d'une conception schématique de cette dialectique. La leçon « L'art et l'illusion », s'en tenant à une définition très générale de l'illusion, n'a pu construire son parcours qu'en proposant des thèses artificiellement opposées : (a) l'art est illusion ; (b) l'art n'est pas illusion mais création ; (c) c'est donc une illusion heuristique (*catharsis*). La relation de l'art à l'apparence, au vraisemblable, au vrai, n'a jamais été thématisée. De même, la leçon « La rhétorique est-elle un art ? », cherchant à éviter cette construction schématique, se présentait comme l'analyse des différentes déterminations du concept d'art, tentant de loin en loin d'y rapporter la rhétorique sans parvenir à donner de cette dernière une idée claire. L'absence totale de dialectique a pu également donner un tour édifiant à certains propos : la leçon sur « L'improvisation », procédant à l'exploration des différentes formes d'improvisation – constitutive de l'œuvre dans la danse et dans le jazz, préalable à la création dans l'inspiration, constituée de règles acquises et intériorisées dans le geste – s'est réduite à la construction d'un « bon » concept d'improvisation. Les enjeux historiques, sociologiques, philosophiques d'un art de l'improvisation ou la mise en question de l'idée d'œuvre aboutie ne sont pas apparus, faute d'une mise en tension de l'improvisation avec ce qu'elle n'est pas.

La construction du propos est donc inséparable de la qualité des analyses conceptuelles et celles-ci supposent une bonne maîtrise du corpus philosophique concerné. Si l'esthétique –

comme c'est le cas en général pour la philosophie tout entière – suppose une culture qui déborde la seule philosophie ; si elle suppose une fréquentation des œuvres d'art, une connaissance de l'histoire de l'art et des théories de l'art ; il n'en demeure pas moins qu'une bonne connaissance des œuvres philosophiques relevant de ce domaine est indispensable à un candidat à l'agrégation.

Il faut donc également souligner qu'une leçon d'esthétique ne peut se nourrir exclusivement d'exemples. La leçon sur « L'art et l'éphémère », pour brillante qu'elle ait pu être dans la connaissance et dans l'usage des exemples, s'est révélée défailante dans l'analyse du concept d'« éphémère », ne distinguant pas suffisamment la *fragilité* propre à toute œuvre d'art qui, même vouée à la gloire et à l'immortalité, s'use et peut être détruite ; de *l'éphémère* proprement dit, qui caractérise un rapport au temps bien différent, comme étant *voué* à ne pas durer. En se focalisant sur le mode d'existence des œuvres contemporaines revendiquant leur caractère éphémère, la leçon passait également à côté de l'intérêt de la peinture pour l'apparence, pour le fugitif, ignorant les analyses hégéliennes consacrées, notamment, à la peinture hollandaise. Étant entendu que le jury ne peut exiger, sur le sujet choisi, telle ou telle référence, il convient cependant que le candidat produise les analyses conceptuelles nécessaires, en les tirant, à défaut de connaissances philosophiques suffisantes, de la riche matière que lui fournissent les exemples. Inversement, la seule référence à des textes canoniques ne suffit pas à conférer à la réflexion une valeur philosophique. Trop souvent, les textes sur lesquels les candidats pensent pouvoir s'appuyer n'ont été lus qu'à titre d'information – y compris les plus classiques, à propos desquels on pouvait s'attendre à ce qu'ils aient fait l'objet de lectures approfondies, personnelles et instruites. Ainsi, par exemple, on s'étonne qu'une leçon sur « La perfection en art » ne convoque *La Critique de la faculté de juger* que pour évoquer très vaguement le cas du génie. De même, une brève mention du *Sophiste* a pu ouvrir, dans certaines leçons, à d'autres horizons, mais, le plus souvent, la connaissance de ces différents textes n'aboutissait qu'à une sorte de tour d'horizon de la pensée platonicienne sur les questions d'esthétique, sans qu'on fût en mesure de discerner les tensions à l'œuvre dans ce corpus. Et tout aussi lacunaires sont restées les analyses tirées de l'essai de Benjamin consacré à la reproduction technique de l'œuvre d'art, souvent citée, mais sans mention de ses enjeux politiques. Quant à Goodman, parfois cité pour *Manières de faire des mondes* – le programme de l'écrit y invitait – il a rarement été mentionné pour *Langages de l'art*.

L'usage des références

D'une manière plus générale, il ressort de cette session que beaucoup de candidats qui n'avaient peut-être pas travaillé sur les questions d'esthétique dans leur parcours universitaire, ou seulement de manière superficielle, se sont efforcés de se constituer une culture minimale, une sorte de vade-mecum, en philosophie comme en histoire de l'art, souci louable, mais qui ne leur permettait pas d'aborder les questions posées avec assez de précision. On ne saurait trop conseiller aux candidats de prendre appui sur les œuvres qu'ils connaissent *bien*, qui orientent leur parcours dans l'exercice de la philosophie, et dont ils peuvent approfondir certains aspects à l'occasion du concours – comme ils le feront quand ils seront devenus professeurs.

On note avec plaisir qu'une analyse fine des œuvres ou des textes qui paraissent souvent « trop connus » a permis à certains candidats de proposer des développements à la fois subtils et solides sur des sujets de leçon qui pouvaient paraître techniques. La leçon sur « L'écoute » a ainsi développé une analyse précise de « l'écoute distraite » à partir des *Essais de Théodicée* et tenté d'élucider ce que signifie « captiver l'attention » à partir d'une relecture de *l'Ion*.

Pour généraliser, on peut affirmer que ce n'est donc pas l'absence de telle ou telle référence philosophique qui pose problème, mais l'absence d'une *lecture renouvelée* des textes en relation avec le sujet. L'esthétique n'étant pas un domaine à part dans la philosophie, les questions posées mettaient souvent en jeu des connaissances relevant d'autres domaines, comme la métaphysique, la politique, la morale, etc., et c'est donc à partir de leur culture philosophique personnelle et avec le souci de l'approfondir que les candidats pouvaient aborder au mieux cette épreuve. Il n'en demeure pas moins que certaines questions, concernant plus spécifiquement des expériences contemporaines – les nouvelles technologies, le cinéma, le marché de l'art, notamment – demandaient une connaissance de l'esthétique du XX^e siècle, qui s'est révélée trop peu présente et largement approximative.

Une leçon d'esthétique suppose donc que l'on sache articuler des connaissances philosophiques solides et une culture personnelle diversifiée. Pas plus qu'il n'y a de textes incontournables, il n'y a pas d'exemples canoniques, comme pourraient sembler l'être les *ready made* pour l'art contemporain. Le jury a apprécié que la leçon sur la question « Rebut et objets quelconques : une matière pour l'art ? » ne se soit pas contentée de mentionner les *ready made* à titre d'illustration du propos, mais qu'elle ait approfondi la question du statut des « objets quelconques » en confrontant les premiers à une œuvre comme celle de Pierre Henry, *Variations pour une porte et un soupir*. Du statut de geste artistique qui est le sien dans la plupart des *ready made*, le recours aux objets quelconques devenait dans cette œuvre l'invention d'une matière pour l'art, travaillée par une pratique musicale renouvelée. La même leçon montrait, cependant, que le recours aux exemples ne saurait tenir lieu d'une compréhension initiale des concepts du sujet : interprété, à tort, comme ce qui rebute et qui suscite le dégoût, le « rebut » a donné lieu à des analyses moins pertinentes, même quand elles étaient nourries d'une connaissance des performances de Gina Pane. Et trop souvent, les exemples ont fait l'objet d'un traitement rhétorique plutôt que spéculatif, comme pour illustrer le propos plutôt que pour impulser ou pour nuancer l'analyse.

Le statut des exemples dans une leçon d'esthétique mérite donc quelques observations particulières. Un exemple a rarement, en philosophie, la fonction rhétorique qu'on lui assigne trop vite dans la dissertation ou dans la leçon ; il permet plutôt de préciser les analyses – *a fortiori* en esthétique, comme le montrent les *Cours d'esthétique* de Hegel, les analyses de Merleau-Ponty consacrées à Cézanne, pour ne citer que deux références relativement récurrentes. Réciproquement, l'analyse des exemples ne peut progresser que si elle s'appuie, non seulement sur une culture personnelle et sur une fréquentation des œuvres, mais aussi sur des connaissances précises, parfois techniques, en histoire de l'art, voire sur une lecture des critiques d'art ou des œuvres théoriques de certains artistes.

Certains sujets proposés ne souffraient pas l'absence de connaissances en ce domaine ; il fallait donc les choisir en connaissance de cause : « Composition et construction » ou « La matérialité de l'œuvre d'art » pouvaient difficilement donner lieu à des analyses pertinentes sans une connaissance suffisante de l'histoire de l'art et des pratiques artistiques au sens de pratiques « ouvrières ». Si l'on peut concevoir qu'une leçon sur « La matérialité de l'œuvre d'art » tire parti avec brio des analyses aristotéliennes ou hégéliennes concernant forme et matière, il n'en demeure pas moins que la matérialité n'est pas la matière et qu'une connaissance des théories de la couleur, celles de Goethe, de Klee, de Kandinsky ou d'autres, et une réflexion sur les matériaux introduits dans la peinture moderne ou sur la musique concrète, pouvaient permettre de mieux comprendre les enjeux de la question. Le sujet « Composition et construction », qui pouvait paraître dans un premier temps pointu et technique, s'éclairait aisément par la connaissance de différents moments de l'histoire de l'art, qu'il s'agisse du rôle croissant de l'ingénieur dans l'architecture des XIX^e et XX^e siècles, du constructivisme, ou encore des pratiques du collage et du montage dans les arts plastiques ou dans l'art cinématographique.

Pour autant, il faut se garder, aussi, de parcours convenus ou réputés « obligatoires ». Le jury a pu, de fait, remarquer comme une omniprésence de la figure du génie et des caractéristiques du jugement de goût kantien, ou encore des trois espèces de lit chez Platon, qui lui ont donné l'impression que ces « routines » auraient été utilisées quel qu'eût été le sujet proposé et presque indistinctement de son sens. D'une manière générale, on a pu observer que les pages de Kant consacrées au génie ont été bien trop souvent mobilisées pour penser à peu près n'importe quelle propriété de l'art, une certaine vulgate du concept de « génie » devenant le *deus ex machina* d'un nombre très conséquent de leçons. Et les sujets portant sur l'imitation, la copie ou la reproduction ont bien trop souvent conduit les candidats à se référer sans plus d'effort au livre X de *La République*, comme s'il y avait là un passage obligé.

Ce qui est sûr, c'est que, si les exemples doivent être précis, ils ne doivent pas pour autant occuper une place trop massive, comme ont pu l'accuser de trop longs développements sur les modes phrygien et lydien chez Platon, qui, pour savants qu'ils fussent, n'entraient pas toujours dans le cadre du sujet choisi. De même, plusieurs leçons se sont longuement attardées sur l'analyse que propose Daniel Arasse de *L'Annonciation* de Lorenzetti, mais sans toujours établir le rapport précis que l'exemple entretenait avec la question traitée, l'exemple devenant ainsi un vain témoignage d'érudition au lieu de servir la leçon. Dans le même esprit, on regrette que les références à l'art contemporain aient sans cesse tourné dans une ellipse à deux foyers : *L'Urinoir* de Duchamp – d'ailleurs mal référencé, puisque le titre en est *Fontaine* – et les *Boîtes Brillo* de Warhol, comme si, d'une part, ces œuvres étaient archétypiques de toute la production artistique « moderne » et que, d'autre part, « l'art moderne » et « l'art contemporain » étaient une seule et même réalité historique. Il faut, en somme, à la fois être précis et rigoureux, et savoir ne pas se noyer dans des détails qui viennent prévaloir en lieu et place de l'argument qu'ils servent ou des enjeux philosophiques qu'ils permettent de mettre au jour.

Il reste que, sous ce point de vue, le jury a parfois été favorablement impressionné par la variété, la sûreté, et souvent l'originalité même des exemples donnés – et il aurait sans doute été heureux de retrouver les mêmes qualités dans les références philosophiques. Quand les deux allaient de pair, évidemment, la leçon manquait rarement sa cible. Et au demeurant, des questions très voisines pouvaient être traitées aussi brillamment par une démarche imprégnée de connaissances techniques, le mouvement critique se développant depuis cette connaissance intime, ou selon une approche plus distanciée, comme l'ont montré deux excellentes leçons sur l'histoire de l'art.

La première, « L'histoire de l'art », s'appuyant sur une connaissance remarquable des différents courants et usages de l'histoire de l'art, soulignait, dans un premier temps, son hétéronomie, sa relation à une histoire plus générale de la culture, avec Hume et Hegel, puis la résistance de l'esthétique aux déterminations sociales, politiques, culturelles, avec Vasari et Malraux, tout en montrant les impasses d'une histoire de l'art qui ne parvient pas à saisir l'historicité propre à l'art. Elle exposait ensuite avec Wölfflin et Panofsky la tension entre une approche formelle et transhistorique des catégories esthétiques et l'idée de formes symboliques risquant d'occulter le rapport sensible à l'art (Daniel Arasse).

La seconde, « Que nous apprend l'histoire de l'art ? », insistait sur la relation constitutive de l'histoire de l'art à l'égard d'une idée spéculative de l'art en s'appuyant d'abord sur une analyse critique des travaux de Gombrich et de Greenberg, ainsi que sur une idée de l'essentialisation de l'art à laquelle procède l'esthétique hégélienne. Elle insistait ensuite sur l'historicité de l'histoire de l'art elle-même, à partir d'une approche pertinente des travaux de Winckelmann, puis d'une réflexion sur le statut des arts et des artistes mineurs, et enfin sur la promotion de la fonction esthétique de l'œuvre. Elle élaborait ainsi l'idée d'une histoire critique des arts dans leur pluralité et des œuvres dans leur historicité, s'acheminant vers la notion de

génétique et de micro génétique des œuvres, en s'appuyant notamment sur l'étude de Norbert Elias consacrée à Mozart.

D'autres leçons, également excellentes, ont associé avec une grande sûreté des connaissances philosophiques rigoureuses – Marx pour la leçon sur la question « Une œuvre d'art est-elle une marchandise ? », par exemple, même si elle accusait des lacunes sur le caractère salarié de l'activité artistique prémoderne – et des exemples éloquentes, parvenant à poser des questions remarquables sur l'évolution de l'art jusqu'à notre temps. De même, de façon moins attendue, une leçon sur « Le spectateur » articulait des analyses précises de *La Généalogie de la morale* à des exemples eux-mêmes bien choisis.

*

La leçon sur programme permet, en somme, de dresser un portrait type relativement favorable de l'étudiant ou du jeune professeur de philosophie. Elle mobilise en effet une culture dont, souvent, on apprécie la richesse ; des capacités d'analyse qui constitueront le nerf de l'activité professionnelle future des candidats ; et une capacité réelle d'affronter des difficultés théoriques incontestables. Ainsi, globalement, le jury se félicite du travail préparatoire des étudiants de philosophie et assure les lauréats du concours de toute sa confiance dans leur réussite professionnelle future.

DEUXIÈME ÉPREUVE

Leçon de philosophie sans programme

Rapport établi par M. Patrick WOTLING
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury. Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques. Durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes) ; coefficient 1,5. »

Composition de la commission : Mmes et MM. Barbara DE NEGRONI, Arnaud FRANÇOIS, Jean-François SURATTEAU, Alonso TORDESILLAS, Joseph VIDAL-ROSSET et Patrick WOTLING (président de commission).

Données statistiques

Nombre de candidats présents	164
Notes minimale / maximale	01 / 18
Moyenne des candidats admis	08,16

Listes de couples de sujets proposés aux candidats (le sujet choisi est indiqué en caractères gras)

<i>Sujet 1</i>	<i>Sujet 2</i>
La vie quotidienne	Penser, est-ce calculer ?
Le sauvage et le cultivé	Qu'est-ce qu'une aporie ?
L'indifférence	Pourquoi des hypothèses ?
Ceux qui savent doivent-ils gouverner ?	Les sciences humaines sont-elles des sciences ?
Pourquoi des cérémonies ?	La table rase

Le verbalisme	Le lien social
Ethnologie et sociologie	La représentation
Faut-il ménager les apparences ?	Illégalité et injustice
En quel sens peut-on parler de transcendance ?	La fête
Qu'est-ce qu'une cause ?	Le profane
Le désaccord	Tout peut-il n'être qu'apparence ?
Savoir, pouvoir	Avoir des principes
La nécessité des signes	Le droit au travail
Désirer	De quoi la logique est-elle la science ?
Sophismes et paradoxes	La vengeance
La bibliothèque	Fonder la justice
L'homme a-t-il une nature ?	La ville et la campagne
Peut-on aimer l'humanité ?	L'information
Le mysticisme	Qu'est-ce qu'un laboratoire ?
L'enthousiasme	Peut-on avoir raison tout seul ?
Le féminin et le masculin	Y a-t-il continuité entre l'expérience et la science ?
La grammaire	L'histoire universelle est-elle l'histoire des guerres ?
La fortune	Y a-t-il une philosophie première ?
L'hypocrisie	Les limites de la raison
L'anticipation	Le pour et le contre
La jalousie	Vérité et signification
Le cynisme	La contingence
L'obsession	Les éléments
La leçon des choses	Le compromis
Les envieux	Pourquoi est-il difficile de rectifier une erreur ?
La richesse	Qu'est-ce qui fait l'unité d'une science ?
Faut-il distinguer ce qui est de ce qui doit être ?	La déception
L'irréversible	Gouvernement des hommes et administration des choses
La ruse	Substance et sujet
Philosopher, est-ce apprendre à vivre ?	La technocratie
Traduire	Vivre sous la conduite de la raison
La mélancolie	Y a-t-il une ou plusieurs philosophies ?
L'ironie	Qu'est-ce qu'un modèle ?
L'admiration	Prouver
Mythe et philosophie	À l'impossible nul n'est tenu.
L'ethnocentrisme	L'intérêt bien compris
La chair	Qu'est-ce qu'un rapport de force ?
Le monstre	Liberté et nécessité
Qu'est-ce qu'un déni ?	L'universel
Plaider	Est-il difficile d'être heureux ?
Les lois de l'hospitalité	Qu'est-ce qu'un organisme ?
Être né	La règle et l'exception
Qu'est-ce qu'un symptôme ?	Que vaut une preuve contre un préjugé ?

La misologie	L'estime de soi
L'État de droit	À quoi sert la dialectique ?
L'oisiveté	Les pouvoirs de la religion
La médecine est-elle une science ?	Le souverain bien
La pensée a-t-elle une histoire ?	Les effets de l'esclavage
Rien de nouveau sous le soleil	L'enfance
L'intime conviction	Le savoir est-il libérateur ?
Y a-t-il des choses qui échappent au droit ?	Le passage à l'acte
La démesure	Agir
La paix n'est-elle que l'absence de conflit ?	Être maître de soi
La circonspection	Pourquoi des historiens ?
Le public et le privé	Imaginer
Mémoire et fiction	Peut-on se passer d'un maître ?
Le savoir-faire	La contradiction réside-t-elle dans les choses ?
Les nombres gouvernent-ils le monde ?	La honte
Le je ne sais quoi	Le désir de pouvoir
Concept et image	Qu'est-ce qu'un coup d'État ?
Le refus	Nature et histoire
Que perd la pensée en perdant l'écriture ?	La démence
Indépendance et liberté	La joie
Le ciel et la terre	L'angoisse
La colère	Qu'est-ce qu'une loi ?
L'irrationnel	Fonder une cité
L'aveuglement	Parler, est-ce communiquer ?
La bassesse	Diriger son esprit
Avoir mauvaise conscience	L'encyclopédie
Jouer	Tout est-il connaissable ?
La sincérité	L'idée de langue universelle
Légalité et légitimité	Le secret
La prison	Fonder
La déficience	L'un et le multiple
Vivre comme si nous ne devons pas mourir	Les limites de la tolérance
L'impardonnable	Chose et objet
Qu'est-ce que guérir ?	La valeur d'échange
La liberté de parole	Observer
La finitude	Qu'est-ce qu'un cas de conscience ?
Qu'est-ce qu'une expérience cruciale ?	La perfection
La souveraineté	Une explication peut-elle être réductrice ?
L'anecdotique	Qu'est-ce qu'un problème ?
La générosité	Peut-on percevoir sans s'en apercevoir ?
Qu'a-t-on le droit d'interpréter ?	L'éphémère
Prendre son temps	L'unité des sciences humaines
Le négatif	Être affairé
L'embarras du choix	Écrire l'histoire
Le cadavre	Les intentions et les conséquences
L'au-delà	Intuition et déduction
L'énergie	Être sceptique
Le dogmatisme	Le travail rapproche-t-il les hommes ?
Ne pas savoir ce que l'on fait	La croissance

Les limites de l'humain	Qu'est-ce qu'une méditation ?
Une science des symboles est-elle possible ?	Donner sa parole
L'artificiel	La croyance est-elle l'asile de l'ignorance ?
Le bon sens	La nature est-elle sacrée ?
Décomposer les choses	L'imprudence
L'avenir existe-t-il ?	Être de mauvaise humeur
La participation	Microscope et télescope
Les chemins de traverse	L'homme est-il la mesure de toutes choses ?
La monnaie	Que pouvons-nous aujourd'hui apprendre des sciences d'autrefois ?
Le cosmopolitisme	Peut-on fonder les mathématiques ?
Je mens.	L'égalité des chances
Servir	Le désordre des choses
L'humour	Qu'est-ce qu'une catégorie ?
Le savoir se vulgarise-t-il ?	Choisit-on ses souvenirs ?
La magie	Peut-on être plus ou moins libre ?
N'exprime t-on que ce dont on a conscience ?	L'expérimentation sur le vivant
Être exemplaire	Le probable
Argumenter	L'avenir de l'humanité
De quoi y a-t-il histoire ?	Critiquer
Le malentendu	Suis-je mon corps ?
La fonction de penser peut-elle se déléguer ?	Religion naturelle et religion révélée
La souffrance a-t-elle un sens ?	L'opinion droite
Essayer	La responsabilité
Y a-t-il des certitudes historiques ?	La béatitude
L'anthropocentrisme	La force
Le loisir	Qu'est-ce qu'enquêter ?
Peut-on penser sans concept ?	La place d'autrui
La tentation	Faut-il parler pour avoir des idées générales ?
Dieu et César	L'identité personnelle
Éducation de l'homme, éducation du citoyen	Le rien
L'utopie	Les animaux ont-ils des droits ?
L'impératif	L'abstrait et le concret
Le flegme	La médiation
Qu'est-ce qu'obéir ?	Le sens de la situation
Sans foi ni loi	Avoir une idée
L'insoumission	La pluralité des langues
Cesser d'espérer	Qu'est-ce qui fait l'unité d'un peuple ?
Le conseil	Le même et l'autre
Persuader	Le courage
La digression	Quel est l'être de l'illusion ?
Vanité des vanités	Voyager
Analyser les mœurs	La main et l'outil
Être en bonne santé	Qu'est-ce qu'un événement historique ?
La délibération	S'aliéner
L'individu	Pourquoi sauver les phénomènes ?
La philosophie peut-elle disparaître ?	Les fruits du travail
Qu'est-ce qu'un législateur ?	L'évidence
Le finalisme	L'ignoble

La limite	Y a-t-il des guerres justes ?
Le bonheur de la passion est-il sans lendemain ?	La puissance de l'État
La machine	Perdre la mémoire
Échange et don	L'expérience enseigne-elle quelque chose ?
Comment définir la raison ?	La conversation
Le réel est-il ce qui résiste ?	L'inquiétude
Jouer un rôle	Les mathématiques sont-elles utiles au philosophe ?
Trahir	Le besoin d'absolu
République et démocratie	Les cinq sens
Résister	L'accidentel
Dire et faire	La curiosité
La compassion	L'essence
L'irréfutable	Cultivons notre jardin
S'exprimer	Le pouvoir politique est-il nécessairement coercitif ?
L'animal nous apprend-il quelque chose sur l'homme ?	L'origine de la culpabilité
Qu'est-ce qu'un spécialiste ?	La simplicité
Tuer le temps	Peut-il y avoir de bons tyrans ?
La fraude	Y a-t-il des démonstrations en philosophie ?
L'amitié	L'origine des langues est-elle un faux problème ?

Rapport d'épreuve

L'épreuve de « Grande leçon » a donné au jury l'occasion d'entendre, lors de cette session, quelques exposés remarquables, et il tient en tout premier lieu à saluer les candidates et candidats qui ont impressionné par leur savoir, par leur rigueur, mais avant tout par leur conscience aiguë de ce qu'est l'exigence d'interrogation philosophique. Ils et elles ont confirmé, comme un certain nombre de candidats parviennent à le faire chaque année, d'une part, qu'il est à la portée des admissibles de réussir pleinement cette épreuve, celle qui probablement suscite pourtant le plus d'inquiétude chez les candidats, et de la réussir parfois jusqu'à l'excellence, ainsi qu'en témoignent les notes de tête ; et, d'autre part, que cette excellence ne doit rien au hasard : qu'elle est directement conditionnée par la maîtrise de quelques réquisits fondamentaux, qui font que la réflexion théorique prend spécifiquement la forme de la philosophie, et que de futurs professeurs se doivent par conséquent de connaître et d'observer.

C'est des manquements à l'égard de ces conditions déterminantes que proviennent les déficiences qui marquent, à l'inverse, nombre d'exposés, plus ou moins profondément, plus ou moins gravement selon les cas, et qui se traduisent directement dans la distribution des notes, qui cette année encore couvre toute l'échelle disponible. Un certain nombre de prestations, contrevenant à la quasi-totalité des attendus de l'exercice, ne pouvaient se voir attribuer que des notes très basses ; mais au-delà de ces cas extrêmes, on déplore de nouveau qu'une proportion très importante de leçons ne parviennent qu'à un résultat médiocre ou très moyen, provoquant un tassement dans la zone de notes allant, *grosso modo*, de 5 à 8. Il convient cependant de souligner clairement le fait que même la partie basse de cet ensemble très fourni ne constitue nullement le groupe plancher, et de répéter que le jury utilise la totalité de l'échelle de notation mise à sa disposition. Si elles ne sont nullement une flétrissure, ces notes signalent en revanche

des insuffisances graves, que tous les candidats doivent travailler à éviter. Ce qui suppose avant tout qu'ils en aient bien entendu une idée claire, que les rapports, année après année, se mettent en demeure d'exposer et de rappeler inlassablement. Il est en effet très regrettable que certains candidats abordent l'épreuve avec de lourdes incertitudes de fond, comme le jury l'a de nouveau constaté, en dépit des recommandations et des mises en garde stipulées dans les rapports antérieurs. Rappelons donc à nouveau, puisqu'il est constitutif de l'entreprise philosophique de toujours redire les mêmes choses sur les mêmes sujets, les exigences de cette épreuve difficile, mais dénuée d'ésotérisme, où les candidats bien préparés et attentifs ont su briller si admirablement.

Les attendus de la leçon

La leçon de philosophie sans programme est d'abord une leçon *de philosophie*. Ce sont les réquisits mêmes de toute pensée pratiquant l'enquête philosophique qui se retrouvent dans l'exercice qu'il est demandé aux candidates et aux candidats d'effectuer : rigueur, précision, souci constant de justification du propos, et honnêteté dans l'analyse du sujet, notamment, dont nous détaillerons les principaux modes d'investissement dans les lignes qui suivent. Si elle suscite souvent des craintes en raison de l'étendue du champ que balaient de fait les sujets proposés, les candidats doivent se rassérer en gardant toujours à l'esprit le fait que la grande leçon n'est pas un concours d'érudition encyclopédique, mais bien un exercice parfaitement emblématique de la rationalité philosophique, de son attente d'analyse et d'élucidation.

C'est ensuite une *leçon* : l'exercice prend sens dans un concours qui se propose de recruter les meilleurs candidats pour leur confier la fonction, elle aussi exigeante et délicate, de professeur. D'où les réquisits propres à une pensée qui s'appuie sur des textes, mais se transmet largement par le médium de la parole, et recherche les conditions propices à une éducation de l'auditoire. En d'autres termes, il convient, avant toute chose, de rappeler aux futurs agrégatifs la nécessité de s'exprimer de manière claire : c'est-à-dire, d'abord, correcte grammaticalement, en proscrivant les expressions familières ; et, simultanément, de manière précise et, dans les séquences de pensée ardues, pédagogique, qualité de première importance pour un futur professeur, à qui l'on demande, non seulement de savoir, mais aussi de savoir transmettre ce savoir à un public pour qui l'accès à celui-ci requiert inévitablement un effort et doit donc être facilité. La transmission d'analyses fondées dans des idées claires et distinctes est une nécessité. On veillera constamment à éviter le flou, les formules vagues, les signifiants effilochés, le jargon, le fétichisme sémantique, bref, tous les fléchissements à travers lesquels la parole affaiblit et étouffe la pensée au lieu de la servir.

Signalons d'emblée, également, puisque le point a été observé à plusieurs reprises cette année encore, qu'il est indispensable pour tout admissible de s'entraîner à contrôler son rythme de parole. Il y va de la possibilité même de la compréhension de l'exposé, pour l'auditoire, qui doit faire l'effort d'entrer dans une pensée dont, au départ, il ignore tout. Un tel processus implique que les conditions permettant l'intelligence d'une progression réflexive et, d'abord, une temporalité maîtrisée, propre à optimiser chez l'auditeur la saisie des étapes successives de la construction et du lien logique qui justifie leur concaténation, soient respectées. À l'inverse, hélas, le jury a de nouveau entendu, lors de cette session, des exposés débités à une allure qui ne pouvait que brouiller la compréhension de la construction et, par voie de conséquence, les thèses mêmes qui se trouvaient mises en jeu, comme s'il importait par dessus tout de franchir la ligne finale au plus vite. Et de nouveau, il a constaté que les très bons et les excellents exposés se caractérisaient, eux, par le calme qui présidait à l'élocution, les candidats se montrant dans ces cas légitimement soucieux de favoriser l'accès à la compréhension de leur manière d'analyser et d'élucider la question proposée.

L'analyse du sujet

C'est dès le choix du sujet, entre les deux intitulés proposés, que l'exigence philosophique entre en jeu et que la leçon commence. Le jury ne peut que souligner de nouveau qu'il convient, pour tous les candidats, d'être particulièrement réfléchis dans le quart d'heure initial, imparti à ce choix, et de savoir se défendre coûte que coûte des effets passionnels, flambées d'enthousiasme aussi bien qu'attaques d'épouvante susceptibles d'être également trompeuses. On observe de nouveau cette année une tendance marquée à opter pour le sujet de facture moins classique ; mais on constate simultanément, derechef, un traitement généralement très décevant de ces sujets, qui paraissent ainsi avoir été sélectionnés par défaut, plutôt pour éviter une notion centrale de la tradition philosophique (un sujet portant sur la liberté, est ainsi écarté par exemple au profit de « La magie » ; un sujet sur « L'universel », rejeté au profit de « Qu'est-ce qu'un déni ? », etc.), qui effraie peut-être par la richesse doctrinale des débats qui ont été livrés à son propos. Mais c'est justement ici que le rappel du primat de l'exigence philosophique est capital : dans l'épreuve de grande leçon, il n'est jamais demandé aux admissibles de se livrer à une récitation exhaustive de thèses et de doctrines, qui n'aurait rien de philosophique, mais bien de réfléchir à la nature du problème que posent une notion, un couple de notion, une affirmation ou une question. Après quoi, l'exposé doit naturellement se nourrir de connaissances précises, mais hors de toute prétention à la complétude historique. L'illusion à laquelle succombent certains candidats, en opérant parfois, semble-t-il, un choix risqué, dont ils ne mesurent pas toujours bien le risque, tient au sentiment que certains sujets pourraient s'aborder sans connaissances spécifiques. Est-il réellement plus simple de traiter « Le flegme » plutôt que « La médiation », dont la réputation de technicité a peut-être découragé ? L'exigence est rigoureusement identique. Et même les sujets qui paraissent aux candidats non classiques ou moins classiques, une fois la problématisation réalisée, supposent toujours un minimum de savoir précis, peut-être moins massivement repérable que dans le cas d'un concept central qui traverse l'histoire de la philosophie occidentale, savoir dont l'absence risque fort, par conséquent, d'être moins bien détectée. Il est par exemple difficile de voir en quoi le flegme pose problème philosophiquement si l'on ignore tout de la théorie des humeurs dans l'antiquité, et si l'on ne soupçonne pas qu'il est indiqué d'envisager la nature des relations entre la sphère physiologique et le champ psychologique. De la même manière, « Les animaux ont-ils des droits ? » est une question dont les enjeux ne peuvent guère être mis en évidence à partir d'une candide et abstraite inspection du trésor de son esprit, en l'absence de connaissances minimales, tant des débats éthico-juridiques contemporains que d'un savoir scientifique qui justifie, par exemple, que l'on envisage des distinctions au sein de la vaste sphère de l'animalité.

S'agissant à présent de la facture de l'exposé, tout entière définissable à partir de la rationalité propre à l'enquête philosophique, on rappellera d'abord que l'introduction n'a rien de décoratif. Elle possède une fonction, et une fonction déterminante dans la perspective d'une analyse proprement philosophique : celle de problématiser le sujet. En d'autres termes, c'est à elle qu'il incombe de montrer en quoi la notion ou la formule donnée pour sujet, enveloppe une difficulté, pose problème, et exige par conséquent l'intervention de la réflexion. Ce travail, qui met en évidence la nécessité du questionnement, permet de justifier par là le choix de la voie qui sera empruntée en vue de la résolution de la difficulté. La compréhension correcte du sujet est naturellement un réquisit préalable, ainsi qu'on ne devrait pas avoir à le rappeler ; le jury demeure cependant surpris par le nombre de distorsions que cette session lui aura donné d'observer à cet égard. Faut-il imputer ces compréhensions faussées, souvent contre le bon sens le plus élémentaire, à l'angoisse et au stress que suscite cette épreuve chez nombre de candidats qui ont pourtant franchi la barre de l'admissibilité, prouvant naturellement par là leur talent philosophique ? Toujours est-il que le jury attire tout particulièrement l'attention des futurs agrégatifs sur la nécessité d'entendre et de restituer le sens du libellé de leur sujet, son sens

immédiat, clair, direct – quitte à faire varier, mais seulement dans un second temps et en le justifiant dûment, la signification qui lui est associée. Un faux pas initial se paie ici de très lourdes conséquences, on le comprend. Ces distorsions de compréhension conduisent, dans un certain nombre de cas, à une substitution de sujet : un candidat ayant choisi de traiter « L'État de droit » a en réalité analysé un autre sujet, voisin à certains égards, mais différent : « Les rapports de l'État et du droit » ; « Une explication peut-elle être réductrice ? » a été transformé en « Qu'est-ce qu'une explication ? » ; « La maîtrise de soi » a donné lieu à un exposé envisageant en fait, sans s'en expliquer, la question : « Comment se comporter à l'égard de ses passions ? ». Dans d'autres cas, c'est un sens périphérique ou annexe qui est placé au centre de l'analyse : la leçon traitant « Le passage à l'acte » a curieusement ignoré toute mention de la pensée aristotélicienne et du couple notionnel acte/puissance, pourtant impliqués de manière manifeste par l'intitulé, pour s'en tenir au sens usuel de l'idée d'acte. Dans les cas extrêmes, qui ne sont hélas pas isolés, la distorsion va jusqu'au contresens le plus grave : « L'idée de langue universelle » a ainsi donné lieu au traitement d'un tout autre problème : « Qu'y a-t-il d'universel dans une langue ? ». Enfin, lorsque le libellé reprend une expression lexicalisée, le bon sens élémentaire veut que l'on ne commence pas par contourner la signification conventionnelle qui est celle de la formule, dont l'entente est par conséquent immédiate, pour reconstruire un sens qu'elle ne possède pas dans la langue usuelle. Ce qui fut hélas observé à propos du sujet « Donner sa parole », l'exposé s'attachant d'emblée à désarticuler les termes du tout que constitue cette expression pour s'interroger, sans jamais évoquer l'idée d'engagement que visait à l'évidence l'intitulé, sur la notion de don, en ramenant alors la parole au rang d'un objet matériel susceptible d'être, ni plus ni moins qu'un autre, offert à autrui en cadeau, et prolongeant l'enquête en se penchant sur le fonctionnement du langage des abeilles pour présenter cette conclusion, guère troublante, que l'abeille ne donne pas sa parole. De manière comparable, « Tuer le temps » a suscité un exposé qui ratait la signification lexicalisée du libellé, et déplacé le sujet pour analyser en fait « L'ennui ».

La construction du parcours

Il s'agit ensuite, une fois le sujet cerné et problématisé, de construire un parcours argumenté, logiquement construit, qui analyse les difficultés et s'efforce de conduire, à travers leur résolution, complète ou non, à une conclusion. Un traitement réussi suppose que soient vérifiées plusieurs conditions. D'abord, que les concepts mis en jeu soient cernés précisément. Là encore, on constate fréquemment du jeu dans les rouages de l'analyse. Ainsi, une leçon sur « L'inquiétude » n'a pas réussi à distinguer véritablement cette notion de l'angoisse, de la peur ou de la crainte et, par là même, n'a pas réussi à cerner véritablement le sujet et la nature exacte du problème qu'il impliquait. Le fait est d'ailleurs d'autant plus paradoxal que la candidate a montré, lors de l'entretien, qu'elle connaissait les textes de Leibniz sur l'inquiétude et qu'elle avait donc les moyens d'en mettre en évidence les caractéristiques, de poser la question des petites perceptions, de voir comment l'inquiétude pouvait être un moteur pour l'action, comment elle relevait bien plus du demi plaisir que du déplaisir. Or au lieu de centrer son analyse sur la question de l'ataraxie dans l'antiquité ou sur ce problème des petites perceptions, elle consacra l'essentiel de son temps et de son exposé à des considérations bien trop générales sur les passions, pour dévier finalement vers le phénomène de l'angoisse.

Ajoutons ou rappelons qu'il convient d'éviter les exposés purement abstraits. Certains discours donnent en effet l'impression de pures constructions idéelles privées de tout contact avec la réalité. Peut-on réellement voir quel type de problème pose une notion comme « Le secret » en dehors de toute prise en compte d'exemples ou de cas effectifs ? Qu'en est-il du secret médical, du secret de la confession ? Qu'en est-il d'un journal secret ? D'une correspondance secrète ? Pour éviter de se laisser emporter dans une construction toute formelle, il est nécessaire de s'appuyer sur des connaissances réelles et de nourrir son interrogation par des exemples. Faute d'un tel ancrage de la réflexion, la leçon devient

généralement un simple jeu logique qui, souvent, pour les besoins d'une construction, hélas seulement apparente, fait varier sans justification la valeur des termes en cours d'analyse, et tombe alors régulièrement dans un paralogisme flagrant que l'exposé, pour poursuivre son chemin, n'a d'autre ressource que de feindre de ne pas apercevoir.

La leçon doit également, s'agissant du contenu, se nourrir de connaissances d'histoire de la philosophie. Ces connaissances doivent être précises et sélectionnées avec à-propos. Dans un cadre aussi exigeant de l'agrégation de philosophie, il va de soi que toute allusion et toute approximation sont à bannir. Le jury ne saurait trop insister sur la nécessité que les candidats maîtrisent très rigoureusement un certain nombre de textes classiques dont ils auront, devenus professeurs, à transmettre la teneur – en d'autres termes : qu'ils les aient travaillés, à la faveur d'une longue fréquentation, et se les soient assimilés. Certains candidats ont parfaitement assimilé cette exigence et sont en effet en mesure de produire des analyses très rigoureuses, témoignant d'une intelligence intériorisée des auteurs et des œuvres qu'ils choisissent d'exploiter. Beaucoup, malheureusement, sont encore éloignés de ce stade et paraissent n'avoir de connaissance des grands textes philosophiques que sous les espèces de l'anthologie sélective. Seule la lecture et l'étude intégrales et répétées d'un ouvrage de philosophie permettent d'en acquérir une intelligence qui est la condition de son exploitation réussie au profit de l'élucidation d'un problème particulier. Trop souvent, le jury a été confronté à des déformations, des confusions ou des approximations qui étonnent de la part d'agrégatifs, parfois aussi à des erreurs majeures : on demeure interdit en entendant mentionner « j'ai mal » comme exemple paradigmatique d'évidence qui serait avancé par Descartes, ou encore attribuer à Kant, à propos des lois de la nature, une position théorique relevant de l'idéalisme absolu, en totale violation de l'idéalisme transcendantal. Les discours généraux sur les positions prétendument défendues par tel ou tel philosophe sont des sources constantes de déviation, voire de contresens. Il est recommandable, dans le cadre d'une leçon, d'exploiter des textes précis, vraiment connus par le candidat ou la candidate, et même des passages ciblés au sein des œuvres retenues pour leur pertinence.

Et l'on rappellera encore qu'il convient naturellement, pour mener à bien une leçon réussie, de faire preuve de son aptitude à argumenter et à construire : on recommandera à cet égard de ne pas se précipiter aveuglément sur telle doctrine, comme mû par la conviction que l'intitulé du sujet n'est rien de plus qu'un prétexte à l'identification d'une position théorique qu'il n'y aurait plus ensuite qu'à réciter en toute confiance. Les connaissances n'ont de pertinence que si elles sont mises au service d'un travail rigoureux d'argumentation. Quelles soient restituées de manière fidèle est une nécessité, mais que ces doctrines fidèlement restituées possèdent une vertu éclairante pour l'analyse du problème et pour la marche à suivre sur la voie de sa résolution en est une également. On veillera donc à éviter, en toutes circonstances, l'arbitraire et l'inutile.

La mise à profit, par le candidat, de sa culture personnelle, est encore une excellente chose, pourvu qu'elle respecte les mêmes réquisits de rigueur et de pertinence, que ce bagage de connaissance intime, assimilée, soit de nature historique, artistique, littéraire, ou scientifique – nous insisterons particulièrement, au passage, sur le fait que le jury a en règle générale été étonné par la faiblesse des connaissances scientifiques des candidats ; c'est là un point auquel il est, pour de futurs professeurs de philosophie, indispensable de remédier. Toujours est-il que certains candidats ont de fait su tirer parti de leur culture. On songe par exemple à une remarquable leçon sur les sciences humaines, qui a habilement mobilisé un savoir très poussé en matière d'anthropologie, mais a su le faire dans un esprit toujours strictement et rigoureusement philosophique, en mettant ces connaissances au service d'un véritable questionnement radical.

Un horizon accessible

Ces exigences, redisons-le, ne sont rien d'autre que celles de l'enquête philosophique elle-même. Pour élevées qu'elles soient, elles n'ont rien d'inaccessible pour les candidats qui se sont préparés avec continuité et rigueur. Deux exemples de très bonnes leçons, parmi plusieurs autres, permettront aux futurs agrégatifs de s'en convaincre.

Le premier concerne le traitement du sujet : « Diriger son esprit ». L'introduction a bien problématisé ledit sujet en montrant que « diriger » signifie « donner une direction » et que déterminer une direction vise le fait de donner la *bonne* direction. Mais elle a aussitôt mis en évidence l'ambiguïté du sujet en montrant le double sens que pouvait prendre « son » : « diriger son esprit » peut en effet signifier aussi bien « diriger l'esprit d'un autre » que « diriger son *propre* esprit ». Mais l'esprit est-il dirigé ? et qu'est-ce qui peut justifier cette hétéronomie ? ou se dirige-t-il lui-même ? En se fondant sur des textes de Descartes, une première partie a alors étudié l'expression au sens réflexif d'un esprit qui se dirige lui-même. « Diriger son esprit » signifie alors : « ne pas commettre d'erreurs » et suppose pour cela d'exercer au mieux ce dont l'esprit est capable. Après avoir étudié le caractère central de l'intuition dans la Règle III des *Regulae*, le candidat a ensuite travaillé sur l'importance de l'attention, sur la capacité à diriger son esprit vers une pensée. Or une difficulté se rencontre aussitôt : si l'attention me conduit bien à une idée claire et distincte, en effet, rien en dehors de l'attention ne peut me rendre attentif. On arrive donc au problème suivant : comment l'esprit parvient-il à se rendre attentif ? Faut-il alors poser une instance extérieure qui dirige l'esprit ? En posant ce problème de l'instance extérieure, la seconde partie a étudié une hétéronomie de l'esprit qui fait appel à autre chose que cet esprit pour le diriger. Le problème a été illustré d'abord par la question de la direction de conscience, étudiée à partir de *l'Introduction à la vie dévote* de François de Sales. Or on rencontre ici immédiatement une nouvelle difficulté, parce que la priorité n'est pas donnée à une « direction », mais bien à une « soumission ». Résoudre cette difficulté pouvait s'opérer à la faveur de l'analyse des textes situés à la fin de *la Religion dans les limites de la simple raison* : la conscience doit alors ramener l'esprit à son propre pouvoir de juger, c'est le principe d'activité du jugement moral. Enfin, une troisième partie a posé le problème d'un esprit qui pouvait lui-même activer son jugement en se donnant des pensées. C'est la notion d'« exercice spirituel » qui a alors été étudiée, le candidat se référant aux textes de Pierre Hadot sur les Stoïciens. Ont alors été travaillées les règles de vie permettant de consentir au destin grâce à une discipline du jugement et une discipline de l'action. La direction qui peut recourir à des éléments hétéronomes, qu'ils relèvent de la conversation ou de la lecture, doit réussir à parvenir à une dimension d'autonomie.

La seconde leçon avait pour sujet « Microscope et télescope ». Avec une belle ouverture sur une œuvre de Van Eyck donnant à voir une loupe, la candidate a interrogé le rôle des instruments d'optique, rappelant que le télescope est apparu avec Galilée, le microscope avec Leeuwenhoek. Enquêtant sur des instruments qui prolongent la vision naturelle, elle s'est demandé, à la fois jusqu'où pousser le concept de vision, ce qui était une des implications du sujet en effet, et en quoi exactement on peut parler de vision. Une première partie a posé le problème du voir à travers en analysant la question d'une continuité possible entre une vision naturelle et un dispositif artificiel. La candidate a alors travaillé sur les découvertes galiléennes rendues possibles par la lunette : la voie lactée, les lunes de Jupiter, les « chevelures » des astres que l'on voit à l'œil nu et qui disparaissent avec la lunette. Une seconde partie a interrogé la façon dont télescopes et microscopes pouvaient devenir des instruments philosophiques, ce qui conduisait à poser la question de la divisibilité de la matière, la candidate travaillant ici tout à la fois sur Leibniz et sur Berkeley. Enfin une troisième partie, se fondant avant tout sur Berkeley, a interrogé la pratique du regard, posé la question de la réalité de ce que nous voyons, mis en

évidence ce fait qu'on ne voit pas « à travers », mais « avec ». Les instruments apparaissent alors comme aveugles et doivent être régis par une pratique du regard.

Pour finir, rappelons que l'entretien qui suit l'exposé du candidat n'a jamais pour but de piéger celui-ci, et qu'il ne constitue pas non plus un test d'érudition, laquelle n'aurait aucun sens dans le cadre du concours généraliste qu'est l'agrégation, et ne saurait jamais être en outre, philosophiquement parlant, à elle-même sa propre fin. Il est l'occasion d'inviter le candidat à préciser ses analyses, le cas échéant d'attirer son attention sur une dimension négligée de la question proposée. Les précisions doctrinales, lorsque les questions du jury incitent à en fournir, concernent les éléments d'histoire de la philosophie que le candidat a lui-même choisi d'exploiter dans son analyse. Tout comme il a entendu d'excellents exposés, le jury a également hautement apprécié la capacité de dialogue de certains candidats, soit que la discussion ait permis d'améliorer l'ensemble de la performance en apportant d'heureuses rectifications à certaines faiblesses du propos initial, soit qu'elle ait confirmé avec éclat la remarquable qualité de la prestation de départ. Il salue avec reconnaissance la rigueur du travail accompli par les auteurs de ces leçons de haute qualité philosophique.

TROISIÈME ÉPREUVE

Explication de texte français

Rapport établi par Mme Sophie RÉMUSAT et par M. Jean-François SURATTEAU à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme. Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité. Durée de la préparation : 1 heure 30 ; durée de l'épreuve : 30 minutes ; coefficient 1,5. » – Auteurs et ouvrages au programme en 2017 : FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir* - PASCAL, *Pensées, opuscules et lettres* (édition Sellier).

Composition de la commission : Mmes et MM. Michèle COHEN-HALIMI, Christine DA LUZ, Paul MATHIAS (président de commission), Philippe QUESNE, Sophie RÉMUSAT et Jean-François SURATTEAU.

Données statistiques

Nombre de candidats présents	165
Notes minimale / maximale	01 / 20
Moyenne des candidats admis	09,04

Liste des textes proposés

PASCAL, *Pensées, opuscules et lettres*

Titre	De p.	Début	Fin	À p.
<i>Pensées</i>	180	C'est cette partie	imagination des faibles	182
<i>Pensées</i>	182	Le plus grand philosophe	de gardes, de hallebardes	183
<i>Pensées</i>	184	Voilà à peu près	que sur le vrai	185
<i>Pensées</i>	191	Sur quoi la fondera-t-il	n'en aie aucune avec lui	192
<i>Pensées</i>	193	Il y a sans doute des lois	prenne bientôt fin	194
<i>Pensées</i>	213	Nous connaissons la vérité	inutile pour le salut	214

<i>Pensées</i>	214	Roseau pensant	tableau de la charité	216
<i>Pensées</i>	216	Après avoir montré	puisqu'il le connaît	218
<i>Pensées</i>	221	Voilà la guerre ouverte	Écoutez Dieu	223
<i>Pensées</i>	223	Car enfin si l'homme	<i>véritablement nous connaît</i>	224
<i>Pensées</i>	226	Quand je m'y suis mis	la chasse que la prise	227
<i>Pensées</i>	228	De là vient que les hommes	la porte au repos	229
<i>Pensées</i>	230	Tel homme passe sa vie	empêche de songer à eux	231
<i>Pensées</i>	232	Qu'on laisse un roi	creux et plein d'ordure	233
<i>Pensées</i>	234	Philosophes. La belle chose	le peut bien être	236
<i>Pensées</i>	237	Que l'homme sans la foi	la nature tout ensemble	238
<i>Pensées</i>	241	Prosopopée	dans un sujet simple	243
<i>Pensées</i>	243	Incompréhensible. Tout ce qui	si elles sont ou non	244
<i>Pensées</i>	247	Plaindre les athées	qui ne le cherchent pas	249
<i>Pensées</i>	253	Il y a peu de vrais chrétiens	et non pas contre	255
<i>Pensées</i>	260	En voyant	chacun ne peut pas faire	260
<i>Pensées</i>	261	Que l'homme	dans cette pensée	261
<i>Pensées</i>	262	Que l'homme étant	où l'on ne peut arriver ?	262
<i>Pensées</i>	263	Qui se considérera	comme la nature	263
<i>Pensées</i>	265	Bornés en tout genre	nous fait peine	266
<i>Pensées</i>	267	Si l'homme	elle se connaîtrait	267
<i>Pensées</i>	272	Sans ces divines	impossible de résister	273
<i>Pensées</i>	289	On ne peut faire	on n'y vivra pas	289
<i>Pensées</i>	291	Figures	Dieu et homme	291
<i>Pensées</i>	306	Perpétuité	à la nécessité	307
<i>Pensées</i>	341	Ceux qui croient	sur les autres	342
<i>Pensées</i>	389	Montaigne a tort	d'un certain côté	390
<i>Pensées</i>	431	Quand nous voyons	qui soit infini	431
<i>Pensées</i>	438	Qu'est-ce que le moi ?	des qualités empruntées	438
<i>Pensées</i>	455	Et la source de toutes	ils sont hérétiques	455
<i>Pensées</i>	456	D'où vient qu'on croit	les sauvages ont une religion	457
<i>Pensées</i>	457	Ayant considéré d'où	la circoncision, etc.	458
<i>Pensées</i>	464	Tous les grands	dans la comédie	464
<i>Pensées</i>	467	Rien ne nous plaît	les sévérités après	468
<i>Pensées</i>	468	Contre ceux qui	toutes sortes d'efforts	468
<i>Pensées</i>	471	Parler de ceux qui ont	<i>Deus absconditus</i>	472
<i>Pensées</i>	472	Combien les lunettes	on se prend à la perfection même	472

<i>Pensées</i>	476	C'est une plaisante	qui fasse honte	477
<i>Pensées</i>	482	En sachant la passion	serait infâme	482
<i>Pensées</i>	487	Car il ne faut pas	s'incliner au contraire	487
<i>Pensées</i>	489	Il est sans doute	m'en tirer malgré moi	489
<i>Pensées</i>	492	Les cordes qui	un instant seulement	493
<i>Pensées</i>	493	Diverses sortes de sens	ample et faible	494
<i>Pensées</i>	494	Différence entre l'esprit	jusqu'à un certain degré	495
<i>Pensées</i>	495	Et ainsi il est rare	hors d'usage	496
<i>Pensées</i>	497	L'autorité	pas de règle ?	497
<i>Pensées</i>	503	Infini rien.	sans connaître sa nature.	504
<i>Pensées</i>	504	Parlons maintenant	vous êtes embarqué.	505
<i>Pensées</i>	510	Qu'ils apprennent	et de notre tout.	511
<i>Pensées</i>	512	Je ne puis avoir	aucune lumière !	513
<i>Pensées</i>	513	C'est donc assurément..	de ma condition future. »	514
<i>Pensées</i>	515	Rien n'est si important	la plus triste ?	516
<i>Pensées</i>	518	Avant que d'entrer	« Je ne sais, disent-ils »	520
<i>Pensées</i>	520	Nul autre n'a	les ennemis irréconciliables.	521
<i>Pensées</i>	524	Qu'il y a de différence	aussi ancien que le peuple.	525
<i>Pensées</i>	529	Le Dieu des chrétiens	Tout porte ce caractère	530
<i>Pensées</i>	531	Cette famille ou	sept cents ans depuis.	533
<i>Pensées</i>	538	Je vois donc des	traité cette matière.	539
<i>Pensées</i>	544	Il n'y a rien sur la terre	une nature corrompue.	545
<i>Pensées</i>	581	Il fallait que pour	ne le pas reconnaître.	582
<i>Pensées</i>	590	La nature de l'amour	disposition toute contraire ?	591
<i>Lettre à Gilberte Pascal</i>	657	Comme nos péchés	le vrai principe	658
<i>Préface pour un Traité du vide</i>	660	S'il s'agit de savoir qui fut	toute-puissante et surnaturelle.	661
<i>Préface pour un Traité du vide</i>	663	Les secrets de la nature	et nous voyons plus qu'eux.	664
<i>Préface pour un Traité du vide</i>	664	N'est-ce pas indignement traiter	dans les livres qu'ils en ont laissés.	665
<i>Préface pour un Traité du vide</i>	665	les hommes sont aujourd'hui	la force du raisonnement.	665
<i>Préface pour un Traité du vide</i>	667	dans toutes les matières	commencé d'être connue.	667
<i>Lettre à Christine de Suède</i>	672	deux choses [qui] me comblent également	était réservé à notre siècle.	673
<i>De l'esprit géométrique</i>	679	je reviens à l'explication du véritable ordre	pas évidentes d'elles- mêmes.	680
<i>De l'esprit géométrique</i>	680	il y a des mots incapables	aussi bien que de nom.	682
<i>De l'esprit géométrique</i>	684	On trouvera peut-être	aux plus grandes	685

		étrange	merveilles de la nature.	
<i>De l'esprit géométrique</i>	687	C'est une maladie naturelle	l'un des deux est véritable.	688
<i>De l'esprit géométrique</i>	697	[18] En toutes ces rencontres	par caprice que par raison !	698
<i>De l'esprit géométrique</i>	698	la manière d'agréer	les moindres accidents les changent.	699
<i>De l'esprit géométrique</i>	699	Cet art, que j'appelle l'art de persuader	de l'art de persuader.	700
<i>De l'esprit géométrique</i>	704	[46] Ceux qui ont l'esprit de discernement	sera jugé téméraire.	704
<i>De l'esprit géométrique</i>	705	[51] Les mêmes pensées poussent	de livres et de personnes.	706
<i>Lettre sur le Dieu caché</i>	709	Il me semble que vous	Dieu éclaire jusque-là.	710
<i>Lettre sur la joie</i>	711	Saint Paul a dit	pour demeurer debout.	712
<i>Intelligence et foi</i>	713	D'où apprendrons-nous	qui s'y accorde.	714
<i>Intelligence et foi</i>	714	C'est ce qu'il explique	tourner aussi avec elle.	716
<i>Sur la conversion</i>	717	La première chose	après cette vie.	718
<i>Sur la conversion</i>	718	Car elle considère	son propre consentement	719
<i>Entretien avec Monsieur de Sacy</i>	723	M Pascal vint aussi	qu'ils avaient trouvées.	724
<i>Entretien avec Monsieur de Sacy</i>	725	M Pascal lui dit	l'un et l'autre aux hommes.	727
<i>Entretien avec Monsieur de Sacy</i>	728	Il met toutes choses	et par sa défaite.	730
<i>Entretien avec Monsieur de Sacy</i>	737	Je vous avoue	de se servir de lui.	738
<i>Entretien avec Monsieur de Sacy</i>	739	Il est vrai, Monsieur,	vérité de l'Évangile.	741
<i>Entretien avec Monsieur de Sacy</i>	740	Il me semble que	de l'homme-Dieu.	741
<i>Entretien avec Monsieur de Sacy</i>	742	Pour l'utilité de ces lectures	les fuir tous.	743
<i>Discours sur la condition des grands</i>	747	Pour entrer dans	occasions imprévues.	748
<i>Discours sur la condition des grands</i>	748	Vous tenez,	plutôt qu'à une autre.	749
<i>Discours sur la condition des grands</i>	749	Que s'ensuit-il de là ?	de vous découvrir.	750
<i>Discours sur la condition des grands</i>	750	Il est bon, Monsieur	ces devoirs.	751
<i>Discours sur la condition des grands</i>	751	Mais pour les respects	prince du monde.	752
<i>Discours sur la condition des grands</i>	752	Je vous veux faire connaître	en honnête homme.	753

FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*

De p.	Début	Fin	À p.
14	En fait ce sont les mêmes	dont elle ne se sépare pas.	15
15	Disons pour faire bref	d'événements répétitifs	16
17	Seconde conséquence :	et sa propre histoire.	18
18	Troisième conséquence :	est possible de constituer.	20
21	À ces problèmes on peut	de notre propre pensée.	22
22	Il y a à cela une raison	de l'histoire a été réactivé.	24
24	C'est la même fonction	du sommeil tranquilisé.	26
33	Il y a d'abord à accomplir	événements dispersés.	34
37	Quant à l'œuvre	une unité homogène.	38
38	Enfin, dernière précaution	dans le jeu de son instance.	39
39	Ces formes préalables	unités plus consistantes.	41
42	L'analyse de la pensée	et qui le suivent	43
48	Ainsi, les énoncés qui	analysés, appréciés ou jugés.	49
54	Dans un cas, la même	de possibilités stratégiques.	55
56	Or, on trouve plutôt	je le sais, ne sont pas minces.	57
65	De là un certain nombre de	dans un champ d'extériorité.	66
66	Ces relations se distinguent	lui-même en tant que pratique.	67
67	On peut maintenant boucler	sont familiers aujourd'hui.	68
69	Sans doute une telle histoire	superposée et lacunaire – d'objets.	70
70	La sagacité des commentateurs	et qu'il faut décrire.	71
72	Première question	sociétés industrielles.	73
75	Si dans le discours	ce faisceau de relations.	76
77	Dans l'analyse	le régime de ses énonciations.	78
81	La configuration	les mêmes rapports.	82
83	Ces éléments	ce champ est soumis.	84
84	Pour préciser	la dérivation).	86
86	Le niveau	l'histoire des idées.	88
89	Des discours	l'essentiel de l'attention.	91
92	Mais tous les jeux	constellation discursive.	93
93	La détermination	des éléments formateurs.	94
95	Il faut noter	jeu secondaire des opinions.	97
98	D'entrée de jeu	des livres ?	100
100	C'est que	avec ce niveau.	102
102	Ces systèmes	nécessairement modifiés.	104
105	En cela	la dimension du discours.	106
114	Demeure une dernière	des actes illocutoires.	116
116	Lorsqu'on veut	cet « il y a » ?	117
119	Nous voici donc	dans le temps et l'espace.	120

125	Un énoncé quel qu'il	une valeur de vérité.	126
127	Il ne faut pas en effet	éprouve un personnage.	128
128	Ce serait le propre de	sujets énonçants.	130
130	De la même façon	assignée la position du sujet.	132
134	D'une façon générale	champ énonciatif.	135
135	Le champ associé	comme élément singulier	136
136	L'énoncé n'est pas la	se multiplient et s'accumulent.	138
142	L'identité d'un énoncé	le même ensemble énonciatif.	144
144	On voit que l'énoncé ne	ou de rivalité.	145
149	L'énoncé n'est donc pas	et nulle autre à leur place.	151
151	De ce point de vue	récit d'un rêve.	152
154	Enfin dernière raison	sa surface plutôt que son contenu.	155
166	Habituellement, la	une différence plus fondamentale.	167
171	Cette analyse	figures singulières.	171
171	La description des	j'essayais de débrouiller.	172
174	Les œuvres différentes	d'un devenir étranger.	175
176	Le domaine des	événements singuliers.	177
178	L'archive, ce n'est	la transformation des énoncés.	179
179	Il est évident qu'on	notre pratique discursive ;	180
185	Il n'est pas facile	types de mentalité.	186
186	Mais d'autre part	ce qui n'est pas elles.	187
187	On voit bien	j'ai voulu faire.	188
188	L'archéologie cherche à définir	modalités du discours.	189
189	L'archéologie n'est point ordonnée	d'un discours-objet.	190
191	En général	à leur relativité.	192
192	Il est vrai qu'entre ces deux instances	l'échelle qu'on établit.	193
194	En quel sens	culottes courtes.	195
195	La description	d'autres énoncés.	196
196	L'archéologie n'est pas	de bout en bout actif.	197
197	Ainsi la formulation	à titre de conséquences.	199
200	L'archéologie peut ainsi	celles de Tournefort).	201
201	L'ordre archéologique	évolution linguistique.	202
203	Au discours qu'elle	les moyens les plus simples.	204
204	Or les moyens	la contradiction.	205
205	Au terme de ce travail	une fugitive apparence.	206
206	Pour l'analyse archéologique	se juxtaposent.	208
208	La théorie de la structure	formations discursives distinctes.	209
210	Une contradiction archéologique	sans l'impliquer absolument).	211
211	Toutes ces formes d'opposition	caractères visibles).	212
215	Loin de vouloir faire apparaître	configuration interdiscursive.	216

222	Une analyse cause en revanche	d'insertion et de fonctionnement.	223
224	Si dans cette analyse	d'historicités diverses.	225
229	L'archéologie n'entreprend pas	d'enchaînement et de succession.	230
232	Laissons donc à ceux qui	et de les différencier.	233
236	(...) à ceux qui seraient tentés de	dans le champ de la pratique discursive. »	237
239	L'archéologie désarticule	encore sous nos yeux.	239
241	L'archéologie ne décrit pas	l'investit de toutes parts.	242
245	Les positivités ne caractérisent pas	les stratégies qu'il utilise.	246
246	Un savoir, c'est ce dont	le savoir qu'elle forme.	247
250	Dans toute formation discursive	parmi d'autres pratiques.	251
255	Il n'y a sans doute qu'une science	l'analyse historico-transcendantale.	256
259	L'analyse des formations discursives	au niveau des régularités discursives.	259
262	On peut, pour analyser un tableau	par la positivité d'un savoir.	263
264	Ce que l'archéologie essaie de décrire	un domaine obligé.	265
271	Si j'ai parlé du discours..	sur des successions diverses.	271
272	nous admettons	de votre résistance.	273
274	Bien sûr, il nous a fallu	<i>Noli tangere.</i> »	275
276	Traiter l'archéologie	ontologie de la structure.	277
279	Il est exact que je	formalisation).	280
281	Si je situe	le porter jusqu'ici.	282
282	Je crains que vous	la souveraineté du sujet.	283
284	Ce livre n'est fait	entre ma vie et ma mort ? »	285

Rapport d'épreuve

Remarques générales

Les épreuves d'explication de texte – qu'il s'agisse du « texte français » ou du « texte étranger » – nécessitent un travail excédant la courte période séparant les épreuves écrites des épreuves orales de l'agrégation, voire les résultats de l'admissibilité du début des épreuves d'admission. La familiarité avec les œuvres et avec les auteurs au programme, jointe à la maîtrise technique de l'exercice, sont indispensables à la réussite de ces épreuves. Car il n'y est jamais seulement question, soit d'une connaissance générale de l'œuvre des auteurs au programme, soit même d'une connaissance « topographique », pour ainsi dire, de la diversité des arguments qui prévalent dans tel ou tel de leurs écrits – les relations de Foucault au structuralisme, l'apologétique pascalienne, Foucault et Sartre, Pascal et les libertins ; il y est question, à l'occasion de tel ou tel extrait, de l'objet précis, de l'angle d'attaque particulier, de l'inflexion singulière d'un argument toujours spécifique, le plus souvent autonome, incontestablement original, du moins dans l'économie de l'ouvrage, qu'on peut estimer n'être pas répétitif.

La préparation des épreuves d'explication de texte doit permettre d'acquérir une maîtrise suffisante, d'une part, des auteurs et de leur œuvre au programme, d'autre part, des techniques d'interprétation académiques prévalant à l'université. Une telle préparation met en mesure de proposer une lecture *personnelle* en même temps que *substantielle* de l'extrait proposé.

L'hypothèse de lecture personnelle qu'il convient de faire en abordant l'examen d'un texte en vue de l'expliquer, c'est qu'il fait *effectivement* écho à un problème donné, à un problème *réel* et non pas imaginé, à des préoccupations théoriques, épistémologiques, éthiques au sujet desquelles un auteur, quel qu'il soit et à quelque époque que ce soit, ne se contente pas de « jeux de langage », mais s'engage lui-même en personne à en éclairer le sens et la portée. Et c'est précisément cela que le candidat, en tant que lecteur, interprète et futur professeur, doit pouvoir assumer en pleine responsabilité, non comme une chose donnée là-devant, mais bien comme une difficulté susceptible de le concerner au premier chef, tout comme les membres du jury auxquels il s'adresse, tout comme les élèves auxquels il s'adressera plus tard dans son enseignement. Une explication de texte n'est pas un exercice un peu inerte portant sur un objet fossilisé dans une tradition (« une chose-Pascal ») ou dans une histoire intellectuelle récente (« une chose-Foucault »), c'est un processus d'activation ou de réactivation d'une pensée qui ne nous instruit pas de ce qu'elle fut, mais de ce qu'elle porte actuellement et effectivement en germe.

Un candidat mobilise donc tous ses talents et toutes ses compétences dans ses explications de texte, même s'il les oriente dans l'horizon de ce que la tradition académique appelle « explication de texte ». L'exercice présente assurément une dimension protocolaire, dont les candidats s'acquittent, du reste, généralement, assez bien. Mais il n'a véritablement de sens que lorsque la lecture des textes est, pour dire par métaphore, « incarnée », et que le candidat lecteur fait apparaître à un jury lui-même lecteur la réalité d'une présence de la pensée, de ses interrogations, difficultés, impasses ou réalisations.

À cet égard, et c'est assez naturel, le succès des candidats a été très divers, comme l'atteste l'éventail des notes qui leur ont été attribuées. Mais le même éventail fait apparaître qu'il y a, parmi les étudiants en philosophie, de remarquables talents, d'authentiques lecteurs et, non seulement cela, mais aussi des lecteurs passionnés de textes qu'ils travaillent avec une hauteur de vue parfois remarquable.

À propos des explications des textes de Pascal

De nombreux candidats paraissent avoir éprouvé bien des difficultés à reconnaître en Pascal, au plein sens du terme, un *philosophe*. Souvent empruntés dans leurs explications, ils ont donné l'impression que la dimension religieuse et apologétique de son œuvre – qu'ils évoquaient presque systématiquement, quel que fût le thème du texte qu'ils avaient à expliquer – avait fait oublier que Pascal lit et discute les philosophes, qu'il redit beaucoup Montaigne, qu'il prononce des jugements, critique la philosophie, élabore une théorie de la lecture, et qu'en somme c'est un grand philosophe et, en particulier, un grand philosophe des sciences. Certes, il tire des conséquences apologétiques du passage d'un « monde clos » à un « univers infini », pour reprendre les locutions bien connues de Koyré, mais c'est principalement pour les comprendre, non pour s'arrêter devant une sorte de réalité inaccessible en une posture contemplative. Une vraie lecture de Pascal implique de prendre avec lui la mesure d'un tel « passage », c'est-à-dire de prendre, non pour argent comptant, mais pour un vrai problème, l'idée d'une « disproportion de l'homme », et de saisir ce qu'elle signifie dans le contexte épistémologique d'une pensée de la science.

Qu'est-ce qu'elle signifie, par exemple, du point de vue de la démonstration ? Qu'est-ce que démontrer, si ce qu'on a démontré ne peut être saisi et s'il existe des vérités démontrées qu'il est impossible de comprendre ? « Il n'y a point de géomètre, écrit Pascal, qui ne croit

l'espace divisible à l'infini... Et néanmoins il n'y en a point qui comprenne une division infinie¹. » Qu'est-ce que cela signifie d'un point de vue existentiel ? Comment comprendre l'angoisse existentielle, non plus comme une simple crainte de la mort, mais comme l'horreur d'une vie éternellement peinée, pénible, malheureuse ? Qu'est-ce que cela signifie du point de vue moral ? Ou encore du point de vue des choix de vie ? Est-il possible de faire dépendre de tels choix d'un calcul ? Est-ce là le sens de la « règle des partis » ? Pourquoi faut-il, finalement, repenser les rapports de la raison à la praxis, ainsi que le rôle de la coutume, d'une part, de l'imagination, d'autre part ? Et quoi de la justice ? Contre Hobbes, Pascal prend la mesure de *la raison des effets*, c'est-à-dire d'une science qui commence à prendre ses distances avec la cause, qui ne fait plus d'hypothèses, critiquant une théorie qui va chercher la justice dans les origines ou les fondements et non dans la manière dont s'exerce le pouvoir, dans les effets qu'il produit ou dans les limites dans lesquelles il se tient. Et même sur la question des vrais et des faux miracles, c'est encore un Pascal théoricien de la raison et de la science qui raisonne, en tant que logicien, par exemple, dans le fragment 616 des *Pensées* sur la différence entre vérité et fausseté : le faux sert encore la vérité. Autrement dit, la philosophie de Pascal ne se laisse pas réduire à une opposition relativement simpliste entre la foi et la raison.

Or paradoxalement, si le commentaire se laissait si souvent fasciner et déborder par « le projet apologétique », il s'accompagnait fréquemment, en outre, d'une fâcheuse ignorance de bien des questions de théologie. En effet, notamment dans les nombreux passages où il entre en débat et critique « les juifs charnels », Pascal prend la peine de fixer les termes du différend entre le judaïsme et le christianisme : que ce soit sur l'immanence ou sur la transcendance du salut, sur le dogme de la compréhensibilité ou de l'incompréhensibilité de Dieu ou, enfin, sur la possibilité et la légitimité d'une fraternité, autrement dit d'une communauté de frères unis par l'amour du divin. Que signifie, dans ce contexte, un peuple de la loi ? Qu'est-ce qu'un peuple sans État et sans territoire ? Est-ce qu'un État est une grande famille ? Ici, encore, c'est en s'inscrivant dans une tradition philosophique parfaitement reconnaissable que Pascal aborde ces questions – la question des rapports entre famille et communauté politique est, en effet, tout à fait classique – et il n'y avait donc pas lieu de s'en effaroucher.

Ce qu'il faut entendre par ces remarques, c'est que l'exercice de l'explication de texte exige un peu de reconnaissance, au double sens, d'une part, de la possession d'une solide culture philosophique générale qui permette de repérer les problèmes philosophiques posés et examinés sous un angle singulier par un auteur donné ; d'autre part, d'un exercice d'admiration, tout au moins d'estime envers ce dernier, car la réussite de l'explication suppose qu'on se soit donné la peine, en amont, d'une authentique lecture suivie de son œuvre ou, du moins, de l'ouvrage de référence, et que, par une sorte de compagnonnage, on se soit d'une certaine manière fait à l'idée de sa vérité profonde et de son incontestable pertinence problématique.

Une préparation suivie, régulière et approfondie de l'épreuve évite en effet ces naïvetés « de surplomb » qui trahissent une manière de lecture à distance et qui conduisent à des erreurs souvent bien lourdes. Les candidats devraient arriver à l'épreuve à la fois affinés et aguerris par une réelle expérience de la lecture des œuvres au programme ; et, par voie de conséquence, capables d'entrer en dialogue avec les passages qui leur sont proposés. Au lieu de quoi, le jury a souvent eu l'impression que, dans la précipitation, « topos » et fiches étaient à l'aveuglette plaqués sur des textes dont on faisait ainsi disparaître la profondeur, le sens et l'intérêt. Le jury a entendu des candidats, pourtant courageux, lire leur texte, se confronter à son sens, se battre avec lui, mais, malheureusement, accumuler les contresens. Le grand texte du pari, moment pourtant attendu de toute lecture pascalienne, a ainsi été défiguré, le candidat croyant avoir

¹ *De l'Esprit géométrique* § 63, éd. Sellier, p. 688

affaire à un texte sur la crainte de la mort, alors qu'il était principalement question de disproportion et d'éternité, de l'éternité d'une vie de peines, notamment. À cette occasion, Montaigne a plusieurs fois figuré le « libertin », subrepticement, sans pour autant que « le libertin » fût lui-même théoriquement identifié.

Mais faire parler un texte, ce n'est pas se contenter d'en restituer une lettre un peu lacunaire. Sur la *Préface pour un Traité du vide* (p. 661-662), où il est question d'« expériences » et de « nouvelles opinions », se contenter de parler du télescope ou d'avancer des banalités sur les progrès techniques, c'était proprement rater l'explication. Il était tout aussi fâcheux, dans le second *Discours sur la condition des grands* (p. 750-751), de croire que Pascal se demande si et comment un noble peut être un bon chrétien, en passant à côté de l'essentiel : le rapport de la justice à la nature et à la convention et, partant, la question de savoir pourquoi on ne doit pas moins obéir à ce qui est relatif et d'institution humaine, qu'à ce qui est nécessaire et naturel.

Prenons d'autres exemples pour donner une idée, à la fois de ce qui a, selon le jury, été réussi, et de ce qui a manqué.

Une excellente explication, fine et rigoureuse, qui, inventant avec audace un ordre problématique des divers fragments proposés¹, a pu construire une réflexion sur le fait que, par divers procédés – raisonnement apagogique, exemple des miracles – Pascal établit qu'il faut accepter par le cœur de voir les signes de la foi et que, si tout n'est pas « rationnel », le « non-rationnel » ne saurait pour autant être absurde, l'usage principal de la raison étant, dans ce contexte, d'éviter toute superstition. Une autre lecture, fort stimulante, d'un passage de l'opuscule *De l'Esprit géométrique*, s'est interrogée sur le caractère intersubjectif de la méthode démonstrative des géomètres pour l'articuler à la persuasion. Si, en effet, d'un côté, il faut s'accorder sur des termes qui doivent être clairs, comment, de l'autre, convaincre ceux à qui l'on s'adresse ? La question était bien posée, même si l'analyse a pu manquer d'aller au bout de l'argument, principalement parce que manquait, par exemple, un travail suffisamment précis sur la notion de « clarté » : s'agirait-il, par exemple, d'une notion « psychologique » ? De même, il fallait sans doute interroger la position du lecteur d'une démonstration qui doit refaire *lui-même*, en première personne, la démarche dont il prend connaissance.

À la lumière des bonnes prestations qu'il a entendues, le jury tient à rappeler que l'épreuve de l'explication de texte exige en tout premier lieu, des candidats, qu'ils se rendent disponibles, ouverts et attentifs aux textes qui leur sont proposés, qu'ils acceptent pour ainsi dire de se laisser surprendre par l'intelligence de ces textes. D'honnêtes restitutions raisonnées sur des textes parfois difficiles sont louables, mais elles ne suffisent pas toujours à les apprécier et à les discuter, et, par voie de conséquence, à remporter l'adhésion du jury. Un candidat gagne toujours, au rebours, à engager avec simplicité et naturel des analyses, sinon audacieuses, du moins nourries de réelles hypothèses de lecture. On conviendra aisément que Pascal est le plus souvent surprenant, étonnant ; il l'est, par exemple, quand il évoque une « vie bonne » qui ne dépend pas tant de la raison, ni de son calcul, que des règles ambiantes, c'est-à-dire de la coutume. Le bien se présente alors, en quelque sorte, comme un *effet secondaire* de l'imagination ou des habitudes. Parvenir à de telles conséquences, c'est accepter de lire un texte en s'y exposant, ce qui suppose d'accepter et d'assumer de prendre un certain risque : celui de se laisser, le cas échéant, saisir, impressionner, peut être déstabiliser et même altérer par le texte. Ce qui conduira à en reformuler le plus clairement possible la thèse dans le but de l'authentifier, peut-être de la discuter.

¹ Fragments 210 à 217, p. 253-255

Prenons quelques exemples. Dans un extrait de *l'Entretien avec Monsieur de Sacy*¹, une des questions posée par Pascal est celle du rapport de la philosophie au mal : pourquoi la philosophie bute-t-elle sur le problème que constitue la réalité du mal ? Pourquoi le mal constitue-t-il un défi pour elle ? Pourquoi seule la religion parvient-elle à penser que quelque chose peut être à la fois accidenté, dégradé, mauvais et, pourtant, réparable ou, du moins, « assumable » – le péché originel ? On a pu s'étonner que le thème n'en ait que confusément été mis au jour. Pareillement, les textes sur l'angoisse d'exister² ont trop souvent manqué la modernité de l'approche pascalienne et la dimension pour ainsi dire « existentielle » de la pensée de l'infini. Ce qui y fait problème, en effet, ce n'est pas la crainte de la mort, comme le pensaient les Anciens, mais l'horreur d'une existence éternellement malheureuse, mauvaise, peinée, pénible : l'angoisse ne vient pas de ce que cela va s'arrêter, mais de ce que, bien au contraire, cela ne va pas s'arrêter. L'angoisse d'exister n'est compréhensible, ici, que du point de vue de l'infini et de la disproportion. Il convenait de commenter cela et de comprendre comment et pourquoi Pascal dénonce l'absence d'angoisse comme un scandale. Également, à propos d'un extrait du troisième *Discours sur la condition des grands* (p. 518-520), une candidate glisse assez malencontreusement de la générosité à la charité et glose sur les rapports entre pouvoir et imagination, mais sans commenter l'affirmation de Pascal selon laquelle le propre du « grand » est d'avoir le pouvoir faire des heureux, manquant ainsi de réellement interroger une conception du pouvoir comme pratique intimement liée à une forme de générosité.

Un autre candidat est passé à côté de la signification politique des *Discours...* en prétendant que ces derniers n'offrent qu'un simple modèle d'éducation religieuse, au moment même où il y est question des rapports entre la politique et ses représentations ou entre la politique et la croyance. Ou encore, à propos du fragment 289 des *Pensées* (p. 289), il aurait fallu se demander comment Pascal tire d'une théorie de la lecture une conséquence concernant la suprématie du christianisme, qui requiert, et de ne pas lire littéralement le texte biblique, et de chercher à accorder les contradictoires dont il est fait. Comment, dès lors, une question de méthode de lecture peut-elle avoir des conséquences pratiquement religieuses ? Le texte *Intelligence et foi* (p. 714-716) présente, quant à lui, l'intérêt de poser la question de savoir si quelque chose, affirmation ou proposition, se trouve ou non dans un livre, question qui est de l'ordre du fait. Mais du même coup, la question qui se pose est celle de savoir comment relier une réalité textuelle de fait au problème de fond ou de droit de la différence entre un sens littéral et un sens figuré – ce qu'un peu de simplicité et de naturel dans l'approche du commentaire permettait assez aisément de le repérer. Mais s'accrocher à une référence à Augustin puis à une autre à Jansénius n'aidait, en l'occurrence, ni à produire une analyse, ni à offrir une lecture critique de l'extrait proposé.

Les candidats doivent essayer de se représenter les effets que produisent des lectures sans doute sérieuses et attentives, mais au bout du compte assez indifférentes au texte proposé, et qui trahissent une manière d'incapacité à s'étonner de ce qui y est pourtant étonnant. Ainsi, sur un extrait somme toute très attendu du fragment 230 des *Pensées*, « Disproportion de l'homme » (p. 265-266), le candidat parle seulement d'abaisser l'orgueil de la raison, sans jamais s'intéresser à la manière dont Pascal découvre l'étrangeté de l'existence humaine et la vie comme aventure : si tout nous est en excès, si rien n'est à notre mesure, « notre état véritable » peut-il être seulement de nous défier de la raison ? Le fragment 615 des *Pensées* présente à son tour l'intérêt de traiter du mensonge d'un point de vue, non pas seulement moral, mais aussi logique : il faut qu'il y ait du vrai pour que le mensonge existe, d'une part, mais d'autre part, l'imposture fait argument en faveur de la vérité elle-même – ce que le commentaire ne put

¹ De [46] à [51], p. 740-741

² Fragment 681 des *Pensées*, par exemple (p. 518-520)

établir. Tout comme pour ce qui concerne l'étonnant texte du fragment 661 (p. 487), où « la coutume » et « l'habitude » prennent une consonance quasiment humienne, quand il s'agit de rendre compte de la croyance jusque dans sa proximité à la connaissance scientifique. Tout, en effet, n'est pas démonstration en celle-ci, et même dans le domaine de la démonstration, l'évidence n'est pas rémanente, les démonstrations ne donnent pas de conviction durable. Il faut donc un travail de la croyance, c'est-à-dire une croyance dans la raison elle-même.

Le jury a bien conscience que Pascal peut parfois paraître déstabilisant et qu'il demande qu'on le lise avec audace, acuité, finesse aussi, le jugement acéré. Ce qui faisait de l'épreuve d'explication de texte français un exercice et un travail redoutablement exigeants. Mais un peu de simplicité, une sorte de bon sens bien ancré et de naturel dans l'approche des textes peuvent y aider grandement. L'un des mérites de l'exercice est de révéler et de décourager toute forme de pédantisme. Par exemple, ce n'est pas parce que Pascal est un grand styliste qu'il doit être expliqué de manière étroitement technique et parfois jargonante. Ainsi, sur le fragment 78, « Imagination », plutôt que de parler d'« ensembles sémantiques », il convenait tout simplement de discuter de la question de savoir pourquoi il peut être sage de puiser ses principes à la source de l'imagination.

Repérer un problème dans un texte, des propositions, des thèses, une discussion, d'éventuels interlocuteurs, entendre les arguments, dégager l'intérêt philosophique du passage proposé, tel est le travail demandé. Chaque texte au fond appelle et forme son propre lecteur, celui à qui s'adresse et peut-être dont rêve celui qui l'écrit. Un lecteur de Pascal n'est donc ni un clerc, ni un pédant, ni un technicien ; c'est tout simplement un esprit vif, juste et clair. Le jury a eu le plaisir de constater que les candidats ont parfois été tout à fait en mesure de le lire dans de telles dispositions d'esprit.

À propos des explications des textes de Foucault

Le texte de Foucault qui a été retenu présente la particularité, mais aussi la difficulté d'être à la fois récapitulatif, critique et programmatique. D'où la nécessité d'être attentif aux concepts que Foucault expose, mais aussi à son travail antérieur développé dans *L'Histoire de la folie*, *La Naissance de la clinique* et *Les Mots et les choses*. Entendons-nous : une connaissance approfondie de ces ouvrages n'était pas exigée, mais une connaissance permettant, non seulement de comprendre les allusions de l'ouvrage au programme, mais également de mesurer la pertinence du travail mené à bien et annoncé par *L'Archéologie du savoir*. Or telle est la première faiblesse remarquée par le jury : la méconnaissance du travail antérieur de Foucault, rendant abstraite la détermination des concepts de « formation discursive », d'« énoncé » et d'« archive ». À cette faiblesse répondait une faiblesse symétrique, celle d'un usage « sauvage » des ouvrages antérieurs. Il est vrai que les candidats – du moins un grand nombre d'entre eux – ont préféré mettre en évidence des « enjeux polémiques » concernant, d'une part, la reprise implicite de la critique formulée par Sartre dans un numéro de la revue *L'Arc* et, d'autre part, le rapport de Foucault au « structuralisme ». Mais, ici également, un usage intempestif a été fait de ces enjeux polémiques, au détriment de la compréhension des concepts formulés par Foucault.

Si *L'Archéologie du savoir* est un ouvrage « situé », étant donné, en premier lieu, l'entreprise théorique antérieure de Foucault ; en deuxième lieu, la mise en perspective par lui-même de son entreprise en fonction du travail des historiens ; et, en troisième lieu, l'opposition que Foucault marque entre « l'archéologie » et « l'histoire des idées », il revenait aux candidats de prendre au sérieux l'extrait qui leur était proposé, de définir son objet et son objectif propres en fonction du point nodal de l'argumentation à laquelle ils avaient affaire. C'était la mise en situation de ce texte qui était requise, et non pas un « résumé » de l'ouvrage ; ou encore la définition de son objet propre en vue de la prise en charge des concepts exigés par le traitement

de cet objet. Quant à la détermination de l'objectif, elle ne saurait jamais être le prétexte d'un survol de ce qui va être développé par l'ouvrage. La part essentielle de l'explication doit être consacrée à la mise en évidence de la conduite argumentative, qui soutient l'explicitation des concepts et l'examen des exemples. Ainsi, par exemple, la candidate qui a expliqué les pages 200-201 de l'ouvrage a su montrer la solidarité des concepts d'« énoncé recteur » et d'« ordre archéologique », et interroger la différence des concepts de « dérivation archéologique », de « systématisme axiomatique » et de « genèse psychologique », tout en cherchant si et comment le concept de « dérivation » est pertinent s'agissant de la formation discursive qu'est l'histoire naturelle, distinguée de la biologie.

D'une manière générale, dans la lecture de *L'Archéologie du savoir*, le commentaire n'est pas non plus exclusif de la détermination d'un « enjeu de lecture » visant à rendre problématique le rapport de l'« énonciation » et de l'« énoncé ». Ainsi, la candidate qui a expliqué les pages 179-180 a interrogé l'archive en ce qu'elle définit la loi d'émergence et de transformation d'énoncés et qu'elle détermine un mode spécifique d'historicité ; et elle a cherché ce que veut dire l'aveu, par l'archéologue, de l'impossibilité de « décrire » l'archive dont il relève : faut-il comprendre que l'archéologue reprend à son compte ou qu'il disqualifie la question visant « le lieu d'où il parle » ?

Le jury ne méconnaît pas la dénivellation remarquable de l'introduction et de la conclusion, d'une part, et des chapitres centraux, d'autre part, ceux-ci définissant les concepts « opératoires » propres à l'archéologie, celles-là récupérant une « mutation épistémologique » et réinvestissant les critiques dont l'entreprise a été l'objet à la lumière des concepts proposés. Sans doute le grain théorique est-il plus serré s'agissant de l'investigation des instruments de l'analyse, mais l'erreur serait de penser que l'explication des textes empruntés à l'introduction et à la conclusion peut en rester à des généralités, quand l'examen des concepts opératoires doit se couper de la mise en évidence d'intérêts généraux.

Or d'une part, la détermination des concepts opératoires passe par l'examen critique de concepts « concurrents » et d'entreprises « surplombantes ». Ainsi le concept d'« énoncé » posé contre celui de « *speech act* », et la pertinence de l'archéologie envisagée contre les entreprises herméneutique et phénoménologique. Également : comment comprendre l'*a priori* historique sans la prise au sérieux du paradoxe qu'il enveloppe eu égard à la thématization de l'*a priori* par la philosophie « critique » ? Comment envisager le traitement par l'archéologie des « contradictions » sans la considération de la fortune philosophique du concept de contradiction, que ce soit chez Hegel ou chez Marx ? Et d'autre part, si l'introduction et la conclusion s'abstiennent de déterminations conceptuelles précises, l'explication doit interroger ce que Foucault entend retenir du travail des historiens et mettre au jour l'intérêt du rapport qu'il instaure avec le « structuralisme ». Sur ces deux points, les candidats en sont souvent restés à des généralités concernant la récupération du concept de « série » et ils n'ont pas toujours discerné que Foucault use du jeu polémique pour montrer comment la question de l'historicité est réinvestie par les concepts explicités au préalable.

S'il regrette, d'un côté, le refuge que des candidats cherchent par la convocation d'éléments extérieurs au texte en négligeant la conduite argumentative que celui-ci développe ; d'un autre côté, l'ignorance d'éléments allusivement mentionnés – ainsi la différence de positions de Buffon et de Darwin concernant « l'évolution des espèces », la distinction du « système » et de la « méthode » au sein de la taxinomie de l'âge classique, ou encore la constitution de la psychopathologie –, le jury loue, non seulement la curiosité dont ont fait preuve de nombreux candidats pour une entreprise qui a les a souvent déconcertés, mais aussi le sérieux de celles et de ceux qui, en explicitant l'usage des concepts mobilisés par tel ouvrage, ont cherché à mettre en perspective la nouveauté de l'archéologie revendiquée par Foucault.

QUATRIÈME ÉPREUVE

Traduction et explication de texte étranger

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme. Le programme est renouvelé chaque année. Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien). Le candidat indique au moment de son inscription la langue ancienne ou moderne choisie par lui. Durée de la préparation : 1 heure 30 ; durée de l'épreuve : 30 minutes ; coefficient 1,5. »

Composition de la commission : Mmes et MM. Barbara DE NEGRONI, Claire ETCHEGARAY, Thierry GONTIER, Philippe QUESNE, Alonso TORDESILLAS et Patrick WOTLING (président de commission).

Nombre de candidats présents	167
Notes minimale / maximale	01 / 19
Moyenne des candidats admis	11,14

Rapports d'épreuve

GREC

ÉPICURE : *Lettres à Hérodote, à Pythoclès et à Ménécée*
Rapport établi par M. Alonso TORDESILLAS
à partir des observations de l'ensemble des membres
de la commission

Liste des textes proposés

Titre	De p.	Début	Fin	À p.
<i>Lettre à Hérodote</i>	14.14	Καὶ μὴν καὶ τὰς ἀτόμους...	...τὸ μὴ ὄν φθειρεσθαι.	15.11
<i>Lettre à Hérodote</i>	19.15	Μετὰ δὲ ταῦτα δεῖ...	...οὐκ ἔχει τὴν αἴσθησιν.	20.13
<i>Lettre à Hérodote</i>	24.12	Καὶ μὴν καὶ τότε γε δεῖ...	...ὁ χρόνον ὀνομάζομεν.	25.10

<i>Lettre à Hérodote</i>	27.17	Καὶ μὴν < καὶ τὴν > ἐν τοῖς μετεώροις...	...αὐτὴ ὑπεναντιότης παρασκευάσει.	28.12
<i>Lettre à Hérodote</i>	30.18	ἢ δὲ ἀταραξία...	...συνεχῶς βοηθήσει.	31.19
<i>Lettre à Pythoclès</i>	36.1	Πρῶτον μὲν οὖν...	...ἀλλὰ τοῦ ἀθαρύβως ἐμᾶς ζῆν.	36.16
<i>Lettre à Pythoclès</i>	37.7	Κόσμος ἐστὶ περιοχὴ...	...δύναται ποιεῖσθαι.	38.7
<i>Lettre à Hérodote</i>	4.14	Πρῶτον μὲν οὖν τὰ ὑποτεταγμένα...	...περὶ τῶν ἀδελῶν	5.12-13
<i>Lettre à Pythoclès</i>	54.1	Οἱ λεγόμενοι ἀστέρες...	...εὐδαιμονίαν κεκτημένον	54.20
<i>Lettre à Ménécée</i>	59.14	Ἄ δέ σοι συνεχῶς...	...καὶ ὠφέλεια < τοῖς ἀγαθοῖς >.	60.11
<i>Lettre à Hérodote</i>	6.5	Ἄλλὰ μὴν καὶ τὸ πᾶν ἐστὶ...	...σωμάτων φύσεις.	7.5
<i>Lettre à Ménécée</i>	60.15	Συνέθιξε δὲ...	...τι τὸ μὴ ζῆν.	61.15
<i>Lettre à Ménécée</i>	62.8	Ἀναλογιστέον δὲ...	...τοῦ μακαρίως ζῆν.	63.1
<i>Lettre à Ménécée</i>	63.1	ταυτὴν γὰρ ἀγαθὸν...	...τὸ δὲ κενὸν δυσπόριστον	63.22
<i>Lettre à Ménécée</i>	64.3	τὸ συνεθίζειν οὖν...	...τούτων ἐστὶν ἀχώριστον.	64.24
<i>Lettre à Ménécée</i>	65.1	ἐπεὶ τίνα νομίζει...	...ὀρθωθῆαι διὰ ταύτην.	66.4
<i>Lettre à Hérodote</i>	9.12	Καὶ μὴν καὶ τύποι...	...καὶ τοῦτο κατασχεῖν τὸ στοιχεῖον.	10.14

Rapport de l'épreuve de grec

Quinze candidats admissibles ont, lors de cette session, choisi le grec. Il y en avait douze en 2016, dix-sept en 2015, quinze en 2014. La moyenne de l'épreuve s'est établie à : 09,6 avec la répartition suivante : 01(1), 02 (1), 03 (1), 04 (1), 04,5 (1), 07 (1), 08 (1), 09 (1), 10 (1), 13 (1), 15,5 (1), 16 (2), 17 (1), 18 (1).

Les trois lettres d'Épicure qui étaient au programme étaient des textes extrêmement connus. Ce qui aurait pu paraître rendre la tâche aisée aux candidats l'a, bien au contraire, rendue plus ardue. Se contentant de souvenirs scolaires et parfois vagues sur l'articulation, dans l'atomisme en général et chez Épicure en particulier, de la canonique, souvent appelée logique, de la physique et de l'éthique, et sur les relations entre théorie de la connaissance et perspectives morales, un certain nombre de candidats ont estimé que de tels souvenirs suffisaient à la préparation. La langue d'Épicure, il est vrai, est parfois difficile ; ses formulations dans les lettres sont souvent condensées. Aussi le commentaire exigeait-il, au regard de l'expression ramassée que donne la forme de la lettre, pour éviter les platitudes et les lieux communs, outre les contresens, une connaissance précise des textes et une familiarité de lecture avec eux.

Du point de vue de la traduction, si la plupart des candidats ont affronté avec courage le texte grec, le jury n'en a pas moins regretté, cependant, que des passages entiers de traductions existantes aient été repris en sorte qu'il a pu avoir, dans certains cas, la fâcheuse impression que des traductions avaient été apprises par cœur. Ainsi en a-t-il été d'un exposé, dont la traduction par groupes de mots était souvent hésitante ou fautive, mais qui, reprenant la traduction du texte proposé dans son entier, en a donné une tout à fait conforme au texte grec, parfois même élégante, mais très différente de celle donnée initialement par groupes de mots. Dans d'autres

cas, le jury a eu l'impression que des traductions différentes du texte proposé étaient tout simplement plaquées sur le texte sans que le texte grec fût lui-même compris (notamment, Us. 36, 1–16).

Traduire par groupes de mots est impératif, en insistant même, le cas échéant, sur les fonctions grammaticales. C'est la seule manière de permettre au jury d'évaluer le niveau de langue et la qualité de la traduction. Comme le grec est une langue exigeante, il faut veiller à s'assurer de la maîtrise des règles syntaxiques et de la grammaire la plus élémentaire. Il faut veiller à ne pas confondre les accusatifs avec des adverbes, les génitifs avec des accusatifs, et à reconnaître les relatifs (Us. 64, 14) et, évidemment, à traduire ce qui est écrit (*toioutoi*, Us. 37, 7, trop rapidement lu et compris comme *touto*). Il ne convient pas non plus que les candidats proposent plusieurs traductions alternatives pour les mêmes expressions ou mots grecs en laissant au jury le soin de choisir pour eux. Si plusieurs possibilités sont ouvertes pour une traduction, ils doivent choisir celle qu'ils proposent et, si le même groupe de mots ou le même mot se retrouve dans le texte proposé, il convient de traduire chaque fois de la même manière. Bref, les candidats doivent choisir la traduction qu'ils proposent. Gloser sa propre traduction ne permet pas toujours de savoir ce qui est traduit. Traduire par groupes de mots implique également, si on reprend ensuite la traduction de la phrase dans son entier, de ne pas changer, entre-temps, la traduction des termes. Enfin, est-il utile de le répéter, pour la partie traduction, il faut traduire le texte, rien que le texte, mais tout le texte. Les oublis et omissions de passages laissent parfois penser qu'il s'agit d'éviter des difficultés, de masquer des incapacités à traduire et, en tous cas, de ne pas restituer les nuances des textes. En choisissant de ne pas traduire *ex anankès* (Us. 14, 16) et *anankaiôn* (Us. 15, 1), on ignore la nuance importante qu'ajoute Épicure. En omettant de traduire *toioutai* (Us. 9, 15), on évite de préciser que les émanations dont il s'agit sont celles « de cette sorte ». Et que dire lorsque c'est toute une partie de phrase qui n'est pas traduite ? La précision exige également de ne pas traduire des singuliers par des pluriels (Us. 59, l. 16 « le dieu », non « les dieux »), surtout lorsqu'on trouve dans la suite du texte « les dieux » au pluriel, cette fois correctement traduit par un pluriel (*theoi men gar eisin* : « car les dieux sont », même s'il n'était pas nécessaire d'ajouter l'article défini en français : « car il y a des dieux »). Lorsque deux termes paraissent avoir un sens proche et qu'ils sont tous les deux utilisés dans le même texte par Épicure, il convient de les distinguer – ainsi de *apolausis* et de *hèdonè* – et de préciser les différences (Us. 64, 3-24). Et si, dans le cours du commentaire, on reprend des termes grecs du texte, il convient d'être vigilant : il n'est pas possible de rendre *asôtos* par sobre dans le commentaire sans que cela ne produise un effet désastreux de confusion entre sobre (Us. 64, 15 : *nèphôn logismos*) et dissolu.

Le commentaire est d'autant mieux introduit qu'une traduction précise, groupe de mots par groupe de mots, le prépare. Faut-il rappeler que l'épreuve vise à rendre compte du sens philosophique des textes proposés, ce qui implique une analyse attentive, tout particulièrement dans le cas d'Épicure, à l'organisation et à la construction du texte, au lexique utilisé, aux nuances apportées dans les variations du son vocabulaire, aux prouesses rhétoriques – tous éléments si importants pour les textes d'Épicure ? Le jury a ainsi été étonné de la rareté des candidats à s'être interrogés sur le genre littéraire de la lettre, utilisé par Épicure, ou sur ses implications rhétoriques eu égard à la formulation de la doctrine. Il a en revanche été sensible à certains exposés très pédagogiques, reprenant dans le commentaire les termes mêmes du texte et relevant de manière perspicace l'utilisation des chiasmes temporels (Us. 60-61). Les meilleurs candidats sont parvenus à conjuguer précision et clarté, à rendre les nuances qu'introduisaient les particules et les temps, à produire une traduction française élégante, tout en conservant, autant que faire se pouvait, la syntaxe grecque. La compréhension du texte suivait alors naturellement et l'explication des passages proposés n'avait d'égale que la maîtrise de la construction des phrases.

La traduction d'un texte grec comporte des difficultés spécifiques. La préparation, dans le temps limité qui est le sien, rend la tâche peut-être plus difficile que pour d'autres langues, d'autant que la lecture et la traduction prennent également plus de temps que dans le cas de certaines autres langues. Le jury est évidemment sensible à ces difficultés et en tient compte. C'est la raison pour laquelle les passages proposés pour l'épreuve de grec étaient généralement plus courts que dans les autres langues. Aussi est-il nécessaire que les hellénistes utilisent la totalité du temps qui leur est imparti. Le jury a donc regretté que certaines prestations n'aient guère dépassé treize minutes sur les trente disponibles.

Les passages proposés aux candidats étaient tous susceptibles de mettre en valeur la qualité de leur préparation, leur connaissance du grec et spécifiquement des *Lettres* d'Épicure, ainsi que leur culture. Aussi ne comptait-on parmi eux aucun passage posant des problèmes insurmontables de traduction en raison des choix de l'éditeur. Reste que le vocabulaire philosophique grec est chargé d'une histoire plus que millénaire et que, de ce fait, bien des mots méritent un commentaire spécifique. Cela ne signifie pas que dès qu'on rencontre le terme *phronêsis*, il faut le comprendre comme la « prudence » aristotélicienne, ni que, sous le prétexte d'un *pros*, il faille déboucher sur un long développement sur la catégorie du relatif chez Aristote, tout en s'abstenant de toute allusion au Stagirite, lorsque le même texte utilise le terme de *sterêsis*, qui aurait pu s'y prêter.

Les meilleurs candidats ont su mettre en valeur les variations de vocabulaire selon les niveaux ou les plans de l'argumentation, quand d'autres ne se sont même pas aperçus du parti qu'ils pouvaient tirer des traductions qu'ils avaient eux-mêmes proposées. Une attention particulière à la construction et au développement des arguments des passages était donc propice à un commentaire précis. Certaines formules valent à elles seules argument et résument la doctrine épicurienne. Il convenait de s'y attarder. Même si l'interprétation des textes d'Épicure est toujours très difficile, les candidats ne pouvaient pas se contenter de raconter le texte ou de le paraphraser. Les *Lettres* organisent les propos qu'elles tiennent dans des structures complexes, mais presque toujours clairement indiquées dans les textes proposés. Le jury attendait que les passages fussent clairement contextualisés et situés dans l'économie de chacune des *Lettres*. Aussi la volonté affirmée de nombre de candidats s'évertuant à trouver un prolongement exclusivement éthique, quel que fût le texte analysé, affaiblissait considérablement la portée de certains arguments. La canonique, comme on pouvait s'y attendre, et certains passages de la *Lettre à Pythoclès* ont été particulièrement malmenés. Il convenait notamment d'éviter, pour ces passages, l'utilisation massive de catégories philosophiques anachroniques, comme la présentation de la philosophie d'Épicure comme étant une « philosophie empiriste » et ayant « un rapport réaliste au réel » (*sic*). De même, préférer traduire « la mort » au lieu de « ne pas vivre », « cesser de vivre », ou « mourir » au lieu de « finir », affaiblit la portée du texte, dans la mesure où cette distinction produit un effet philosophique non dépourvu de sens.

Un bon commentaire demande, autant que possible, une bonne connaissance de la doctrine, non pour en proposer un exposé au jury, mais pour permettre d'éclairer jusqu'à ses plus extrêmes détails la construction de tel ou de tel texte. Le jury a été sensible à de telles explications, qui ont permis d'éclairer les textes par des renvois pertinents à d'autres textes, qu'il s'agît des *Maximes capitales*, des *Sentences vaticanes*, du *Sur la nature* et, parfois de manière fort éclairante, de certains passages de Lucrèce. Le jury a particulièrement apprécié la manière dont certains candidats ont su montrer la différence de niveau qui existe entre ces différents textes et la spécificité des *Lettres*. Si nombreux ont été ceux qui ont renvoyé aux traits thérapeutiques de l'œuvre, rares sont ceux qui se sont intéressés aux différences spécifiques de cette thérapie, selon qu'il s'agit d'un traitement d'urgence, d'un traitement symptomatique, d'un traitement de fond ou d'un traitement d'entretien.

Le nombre et l'importance des erreurs de traduction, les contresens, les faux sens, l'omission de termes ou de passages entiers du texte proposé, les ajouts dans la traduction de termes qui n'étaient pas dans le texte, ont eu pour effet que le commentaire ne commentait souvent pas le texte précis proposé, mais une traduction fautive ; ou alors, repérant un sens général du texte, il proposait des linéaments d'analyse d'un texte que le candidat n'avait pas effectivement traduit. Ces difficultés expliquent les notes les plus basses.

On a ensuite rencontré des prestations qui parvenaient, malgré quelques erreurs ou imprécisions de traduction, à rendre le sens général du texte, mais qui s'en tenaient à un certain nombre de lieux communs et de généralités – quand ce n'était pas à une paraphrase – sans accepter une confrontation directe avec les détails du texte qui posaient problème.

D'autres prestations ont témoigné, à des degrés divers, d'une connaissance du grec et ont pu mettre en évidence la connaissance du texte que possédaient les candidats et la familiarité qu'ils avaient avec la doctrine d'Épicure.

Quelques exposés ont retenu particulièrement l'attention du jury en raison de leur sensibilité aux nuances des textes, à ses constructions rhétoriques, à ses procédés stylistiques mis au service d'un propos philosophique que le commentaire a su exhiber. Ces prestations honorent leurs auteurs et témoignent qu'une préparation de qualité permet de se voir proposer des notes élevées.

Il convient donc de rappeler, à l'issue de cette session, quelques conseils de méthode bien connus, mais qui n'ont pas toujours été mis en œuvre de façon probante. La condition nécessaire pour réussir un bon oral est, d'abord, d'être en mesure de traduire le texte proposé avec précision – c'est-à-dire sans contresens, faux-sens, ni omission (ce dernier défaut a été récurrent lors de cette session) – et dans un français clair et minimalement intelligible. Pour satisfaire à cette condition, un travail régulier et sérieux sur le texte, tout au long de l'année de préparation, sans faire d'impasse sur telle ou telle partie, est nécessaire.

Pour ce qui est du commentaire, il est bien entendu qu'une vue synthétique de l'œuvre au programme est indispensable, mais elle est loin de suffire au commentaire d'un passage donné. Chaque extrait est différent et spécifique, et le jury attend qu'il soit rendu compte avec pertinence du passage proposé, que la problématique précise en soit dégagée et située par rapport à la problématique plus générale de l'œuvre, en l'occurrence, des trois *Lettres* d'Épicure. Il attend du candidat qu'il rende compte exactement de son mouvement argumentatif, qu'il l'éclaire dans le détail, restituant sa logique, opérant, quand cela est à propos, des renvois internes à l'œuvre ou à d'autres œuvres de l'auteur ou d'autres auteurs, en fournissant le cas échéant les éclairages historiques, linguistiques et conceptuels qui s'imposent ou que son exégèse peut appeler.

Se préparer ainsi, avec méthode, rigueur et régularité à l'exercice de la traduction et à celui du commentaire, conditions nécessaires et à la portée de tous les candidats hellénistes, permet d'affronter sereinement l'épreuve et de la réussir.

LATIN

DE CUES : Le « Pouvoir-est »
Rapport établi par M. Thierry GONTIER
à partir des observations de l'ensemble des membres
de la commission

Liste des textes proposés

De p.	Début	Fin	À p.
48	<i>Quis melius</i>	<i>invisibilis divinitas.</i>	50
50	<i>Docere nos</i>	<i>ipsa aeternitas.</i>	52
52	<i>Loquor in</i>	<i>sunt mundus.</i>	54
58	<i>Intelligo te dicere</i>	<i>vera et viva.</i>	60
60	<i>Cepisti, abba</i>	<i>se ipsum manifestaverit.</i>	62
64	<i>Sed quomodo</i>	<i>non possit.</i>	64
70	<i>Possemus adhuc</i>	<i>sed necessaria.</i>	72
80	<i>Sed nunc subiunge</i>	<i>irritam esse.</i>	82
84	<i>Legimus aliquos</i>	<i>causa ignorata.</i>	86
90	<i>Nonne, Bernarde</i>	<i>praecise intelligi.</i>	92
94	<i>Ideo hic sic</i>	<i>principum omnium.</i>	94
96	<i>Intelligo nos</i>	<i>sunt quod sunt.</i>	98
98	<i>Non tamen est</i>	<i>quod sit trinum</i>	100
104	<i>Quantum tradi potest</i>	<i>ipsius I principii.</i>	106
108	<i>Quoniam abbas</i>	<i>esse propinquius.</i>	110
110	<i>Sicut enim deus omnia</i>	<i>ut sit necessitas.</i>	112
112	<i>Adhuc mathematicae</i>	<i>aenigma mihi placet.</i>	114
114	<i>Inter innumera</i>	<i>esse et nomen.</i>	116
120	<i>Pater, dicito</i>	<i>« quantitas » designatur.</i>	122

Rapport de l'épreuve de latin

Les notes de latin sont sensiblement plus élevées que celles des autres langues (sauf celles de l'arabe). La moyenne générale est de 11,13/20. Sur les 19 candidats qui ont passé l'épreuve, 12, soit près des deux tiers, ont eu la moyenne, et 7 (donc plus d'un tiers) plus de 13/20. Les raisons sont sans doute multiples. Ceux qui prennent le risque de choisir le latin le font en général non « par défaut », mais parce qu'ils ont déjà acquis une bonne maîtrise de la langue au cours de leurs études. Par ailleurs, Nicolas de Cues est (trop) peu étudié à l'université – il est probable qu'une majorité de candidats découvraient sa pensée – et le texte était, par sa forme et son mode d'argumentation, relativement étranger au cursus académique classique : les étudiants qui voulaient réussir le concours n'avaient dès lors d'autre choix que d'entreprendre un travail sérieux, comprenant une lecture approfondie de l'œuvre, l'assistance à un cours, la lecture d'autres œuvres du Cusain et de quelques ouvrages de littérature secondaire. Ce qui était loin d'être le cas pour d'autres langues où, paradoxalement, le fait d'avoir à se confronter à un auteur « classique » du cursus académique semble avoir dispensé nombre de candidats d'un travail approfondi sur un texte qu'ils pensaient déjà bien connaître.

Le texte ne posait par lui-même guère de difficultés. La langue de Nicolas de Cues enchaîne des propositions courtes, dans un vocabulaire assez technique, mais relativement restreint. Une bonne familiarité avec la terminologie de la métaphysique classique permettait de ne pas se perdre dans les méandres de l'argumentation.

On regrettera d'autant plus les erreurs récurrentes, dont certaines auraient pu facilement être évitées. Les fautes de vocabulaire sont heureusement rares et souvent le fruit d'une faute d'attention (p. ex. *phantasia* traduit par « image », au lieu d'« imagination ») ou d'une traduction trop littérale du texte (*alia et alia* traduit par « autre et autre », ce qui ne veut rien dire, au lieu d'une expression comme « des choses différentes »). Ce littéralisme conduit en réalité surtout à des traductions inélégantes : il est normal de traduire *intelligere* par le néologisme « comprendre » lorsque le terme est pris en son sens technique (la saisie des intelligibles), mais « comprendre » ou « entendre » sont bien meilleurs lorsque le terme est simplement rapporté au sens d'une phrase. De même *fides viva* est mieux traduit par « une foi vive » que par « une foi vivante », *generari* (rapporté au Verbe de Dieu) par « engendré » que par « généré », etc. Pour les propositions infinitives – elles étaient nombreuses dans l'ouvrage – elles doivent, dans la majorité des cas, être traduites par des propositions subordonnées à l'indicatif ou au subjonctif : « je considère toutes les surfaces être multiples » ne veut rien dire, et *intelligis omnia complicari* (§ 16) ne se traduit pas par « tu comprends toutes choses être intelligées », mais par « tu comprends que toutes choses sont intelligées ».

Parmi les erreurs les plus faciles à corriger, on notera les confusions dans le temps des verbes, avec des passés (*interrogabatur, scivit*) ou des futurs (*pervenerimus*) pris pour des présents, des présents (*capio*) pour des passés, etc. Plus graves sont les fautes de déclinaison, car elles conduisent souvent à modifier le sens du texte et affectent le commentaire : *actualis existentia*, « l'existence actuelle », est ainsi traduit par « l'actualité de l'existence » ; *participatio verbi divinae artis*, « la participation à l'art divin du verbe », par « la participation au verbe de l'art divin » (§ 37), etc. Ces erreurs ont souvent des répercussions sur la structure de la phrase : *Legimus aliquos subito artem verbi liguarum dono sancti spiritus recepisse* signifie « nous lisons [dans la Bible] que certains ont reçu soudainement l'art de parler les langues par un don du saint Esprit » et non « par un don des langues ». Elles peuvent conduire à des absurdités que le candidat est bien en mal d'expliquer ensuite comme lorsqu'on traduit *Expectat [veritatis inquisitor] solem illuminari* par « il attendra que le soleil soit éclairé » – qui donne lieu à une glose périlleuse sur ce qui est au-delà de la divinité et l'illumine. Notons, enfin, plusieurs participes présents employés comme des noms (ce qui est fréquent en latin) traduits par des gérondifs, comme *ascendentem* (« celui qui s'élève » à l'accusatif, § 17) par « en s'élevant ».

Encore une fois, le latin n'avait rien de difficile et, presque toujours, le sens et l'ordre des propositions étaient faciles à saisir. C'est donc ici avant tout le niveau général de latin qui peut être amélioré, souvent par une simple révision de la grammaire de base.

*

Le commentaire de texte est un exercice bien maîtrisé par trop peu de candidats. Il ne s'agit pas de présenter un compendium de la pensée de l'auteur en le rattachant plus ou moins adroitement au texte, mais bien d'analyser un texte précis, d'en révéler la ligne argumentative et les enjeux, de montrer les difficultés qu'il affronte en s'attachant tant à la logique interne du texte qu'à sa situation dans l'ouvrage, dans le corpus de l'auteur et, plus généralement, dans son contexte intellectuel.

De ce point de vue, le jury a regretté que le texte soit souvent pris comme un simple point de départ à des généralités plus ou moins creuses et rhétoriques, mettant en jeu les grandes thématiques de la pensée cusanienne – la contraction (par ailleurs confondue plusieurs fois avec la complication), la coïncidence des opposés, l'enveloppement et le développement, etc. – tournant en certaines occasions à une affligeante logorrhée pseudo-métaphysique sur l'altérité, la transcendance, l'infini, etc. De simples associations d'idées ont quelquefois suffi à amorcer des développements bavards et peu éclairants, et le jury n'a pas échappé, à propos de « la rose

unitrine », à une référence à la rose « sans pourquoi » d'Angelus Silesius. Le jury a également remarqué, à plusieurs reprises, le manque d'étonnement de certains candidats devant des affirmations pour le moins inhabituelles : par exemple, que Dieu serait le soleil si le soleil était tout ce qu'il peut être – mais il est vrai que le candidat restreignait ce « être tout ce qu'il peut être » à la simple position du soleil à l'intérieur de son orbe. Il a regretté que trop peu de candidats s'interrogent sur la méthode de Nicolas de Cues et sur son originalité : il a ainsi fallu attendre plusieurs jours avant qu'un candidat tente enfin de proposer une définition éclairante de ce que Nicolas de Cues entend par l'énigme, en faisant un rapprochement judicieux avec la méthode des conjectures.

La contextualisation des textes demandait le plus souvent une connaissance correcte de certains textes antiques et médiévaux. Les candidats se sont souvent référés à Aristote, mais, en général, de façon très allusive et sans pouvoir expliquer de façon précise en quoi Nicolas de Cues s'écartait du Stagirite, par exemple sur l'identité, dans le *possess*, de la puissance et de l'acte. Certains candidats semblaient en-dessous même de ce niveau de connaissance. Par exemple, sur la main, qui « possède un être plus vrai dans l'âme que dans la main, puisque la vie est dans l'âme et qu'une main morte n'est pas une main ... » (§ 12), la référence au texte célèbre des *Parties des animaux* (I, 640b-641a) n'est pas vue. Il en va de même pour le développement au § 43 sur l'être notionnel (et non essentiel) des mathématiques, où les textes de référence de la *Métaphysique* (livres VI, XIII et XIV) ne sont pas évoqués.

Ce qui est vrai d'Aristote l'est encore plus de Platon, du néoplatonisme et de la pensée antique en général – une candidate est même arrêtée devant la graphie grecque du terme *ousia* et dit ne pas pouvoir le lire et le traduire. Des connaissances, même rudimentaires, sur la cosmologie antique auraient été utiles, par exemple pour comprendre comment le mouvement de la toupie au § 23 est une image de la vie imprimée au monde – et non une image de la création, comme le dit le candidat – et du mouvement de l'univers, ou en quoi, dans le même paragraphe, le zodiaque imprime le souffle de vie à l'animal.

La culture biblique, si nécessaire pour comprendre un tel texte, est, quant à elle, très déficiente. Beaucoup de citations de la Bible ne sont pas repérées. Le don des langues (§ 84) est référé non à la Pentecôte, mais, étrangement, à la guérison de l'aveugle de naissance, sans doute parce que Nicolas de Cues y fait référence dans un autre texte (§ 32). Pour cet autre texte, le candidat confond l'épisode de cette guérison avec celui de la chute de Paul sur le chemin de Damas.

Le jury n'attendait pas des connaissances érudites sur la théologie médiévale, mais un minimum de connaissances sur Augustin, sur la doctrine du Verbe par exemple, et sur Thomas d'Aquin, aurait été bienvenu. Et l'on reste surpris d'entendre un candidat dire que la mystique n'existait pas encore à l'époque du Cusain, ou un autre que la pensée du Cusain sur la Trinité est totalement neuve parce qu'elle pose à la fois l'unité des trois personnes et leur distinction.

Ces remarques ne doivent pas faire oublier la satisfaction générale du jury devant le bon niveau de la majorité des candidats, et le très bon niveau d'une partie significative d'entre eux, qui ne peuvent manquer de donner un certain optimisme à ceux qui craignent le divorce de la philosophie et des études humanistes.

ALLEMAND

HUSSERL : *Cartesiansche Meditationen*
 Rapport établi par M. Patrick WOTLING
 à partir des observations de l'ensemble des membres
 de la commission

Liste des textes proposés

De p.	Début	Fin	À p.
20	<i>Überlegen wir.</i>	<i>in ursprünglichster Originalität, als es selbst.</i>	20
23	<i>Die nächste Frage ist, ...</i>	<i>unserer apodiktischen Evidenz brennend werden.</i>	23
27	<i>Durch die phänomenologische ...</i>	<i>transzendental-philosophische.</i>	27
31	<i>Wir dürfen uns durch solche Bedenken ...</i>	<i>in keiner Weise angrenzt.</i>	32
33	<i>Bleibt diese psychologistische Vermengung ...</i>	<i>in sich zu tragen, bedeutet.</i>	34
44	<i>Das universale cogitatum ist ...</i>	<i>des Auf-sich-selbst-intentional-zurückbezogen-Seins.</i>	44
49	<i>Dabei ist zu beachten, daß ...</i>	<i>Abwandlungen von demselben Gegenstand.</i>	49
54	<i>Gegenstandstypen - in der phänomenologischen Reduktion ...</i>	<i>und noematisch zusammengehören.</i>	54
57	<i>Im weitesten Sinne bezeichnet Evidenz ...</i>	<i>zugleich näher bestimmte.</i>	58
59	<i>Mit diesen kurzen Bemerkungen ...</i>	<i>letzten transzendentalen Grund.</i>	60
62	<i>Zugleich bleibt es immer offen, ...</i>	<i>Synthesis möglicher Erfahrungen.</i>	62
63	<i>Neben den formal allgemeinen Untersuchungen ...</i>	<i>zeitliche Daten konstituierenden Zeitbewußtseins ist.</i>	64
67	<i>Ich entschieße mich - das Akterlebnis verströmt ...</i>	<i>einen personalen Charakter.</i>	67
74	<i>Kehren wir nach der bedeutsamen Neufassung ...</i>	<i>seiner eigenen Zeitlichkeit.</i>	74
82	<i>Deren Problem ist das der Transzendenz ...</i>	<i>und empirisch Falschem unterscheide.</i>	83
86	<i>In dieser systematischen Konkretion ...</i>	<i>einer wahrhaft wissenschaftlichen Psychologie zu werden.</i>	86
97	<i>So haben wir durch diese eigentümliche ...</i>	<i>und trage es intentional in mir.</i>	98
110	<i>Nehmen wir nun an ...</i>	<i>ihrem Typus nach, bekannte.</i>	110
145	<i>Wir dürfen den außerordentlich großen Komplex</i>	<i>ihr diesen Sinn erst geben.</i>	146
149	<i>Zu Anfang der Phänomenologie ...</i>	<i>des vorliegenden Kapitels notwendige.</i>	149

Rapport de l'épreuve d'allemand

Vingt candidats admissibles ont, cette année, choisi l'allemand pour l'épreuve de traduction et d'explication d'un texte étranger. Ce chiffre marque une légère progression par

rapport à l'an passé (17 candidats), mais il reste sensiblement en deçà des 27 de l'année antérieure. Et surtout, s'il retrouve en apparence un niveau comparable à celui de 2014 (21 germanistes), c'était, pour la session d'il y a quatre ans, avec un nombre de postes, et donc d'admissibles, sensiblement inférieur à celui de la session 2017. Ces éléments tendent donc à confirmer globalement la stagnation, voire la régression du taux de germanistes admissibles observée depuis plusieurs années. Un second enseignement de la présente session mérite d'être noté, à savoir le fait que le nombre de candidats germanistes (20), latinistes (20), et italianistes (17) est du même ordre, légèrement plus étoffé que celui des hellénistes (15). Ces quatre langues attirent donc un nombre comparable d'admissibles, devant l'arabe (3 candidats), l'anglais demeurant largement majoritaire (99 candidats cette année).

La moyenne générale des candidats ayant choisi l'allemand est de 08,47 – contre 10,67 l'an dernier, où elle avait été, il est vrai, exceptionnellement élevée. On enregistre donc une baisse sensible d'environ deux points, qui traduit l'impression, de fait très mitigée, qu'ont laissée, cette année, une grande majorité de prestations, et qui s'explique par des déficiences sur lesquelles le présent rapport souhaite, dans les lignes qui suivent, attirer tout particulièrement l'attention des futurs agrégatifs.

Les notes se répartissent de la manière suivante :

02 : 2	04 : 3	05 : 1	06 : 1
06,5 : 1	07 : 1	08 : 3	09 : 2
11 : 2	15 : 2	16 : 1	19 : 1

Cette distribution permet de tirer une première conclusion, à savoir la présence d'un petit groupe de tête très solidement préparé, dont le travail, par sa précision philologique et sa rigueur philosophique, s'est révélé sensiblement supérieur à la prestation autres candidats. Il nous est agréable de dire que le jury se félicite vivement de constater la pugnacité avec laquelle certains agrégatifs ont su se préparer à l'épreuve, et qu'il se réjouit des excellentes notes qui ont rétribué le sérieux de cette préparation. Mais il constate également la présence d'un taux surprenant de notes médiocres, voire très basses, sanctionnant des déficiences graves, d'abord sur le plan linguistique, qui ont, de fait, empêché ces candidats de réaliser pleinement l'exercice attendu.

Le texte de Husserl mis au programme cette année, les *Cartesianische Meditationen*, n'offrait pourtant pas, en règle générale, de difficultés particulières sur le plan de la langue. Et quel que fût son degré d'exigence philosophique, particulièrement dans la partie finale de l'ouvrage, ce texte extrêmement progressif, très posé et minutieux dans sa construction, était de nature à donner prise à un travail méthodiquement mené de préparation de la partie commentaire. Sur les deux plans, hélas, le jury doit avouer qu'il fut souvent déçu.

La tâche proposée aux admissibles, dans le cadre de cette épreuve, est absolument emblématique de la réalité du travail philosophique tel que l'affronte un professeur, de ses réquisits et de ses difficultés : partir du texte original, c'est-à-dire de ce qu'a effectivement écrit un penseur, pour se proposer, sur cette base fondamentale, d'en élucider honnêtement et rigoureusement la signification. Les deux phases de cette entreprise sont étroitement solidaires. Mais les candidats doivent toujours garder à l'esprit que l'épreuve est un commentaire de texte comportant une partie traduction, non une traduction qu'il suffirait d'agrémenter de quelques notes éparses.

La qualité de la traduction manifeste l'efficacité de l'accès au sens du texte et conditionne, par conséquent, la pertinence de l'explication qui peut ensuite en être donnée. La première

partie du travail, sur laquelle tout repose, doit ainsi être particulièrement soignée. Nous commencerons donc par rappeler que la langue doit être travaillée et que la lecture répétée et l'entraînement à la traduction du texte original, tâche en soi considérable, exigeant donc une anticipation aussi ample que possible, sont de toute nécessité. C'est dès ce premier plan que sont malheureusement apparues des insuffisances souvent graves, parfois rédhibitoires.

Très rares, en effet, ont été les bonnes traductions des passages proposés. Commençons, les évidences méritant d'être rappelées, par souligner le fait que l'attention sans laquelle aucune intelligence du texte n'est possible commence à la simple lecture. Même à ce niveau élémentaire, il est à déplorer que certains candidats aient commis des confusions inexplicables : *her* n'est pas *hier* et la compréhension de la phrase concernée se peut que se ressentir profondément d'une telle substitution ; de la même manière, si Husserl utilise parfois le terme d'*Übertragung*, on ne trouve pas sous sa plume *Übertragung*, qui n'existe pas en allemand. Les déficiences d'ordre lexical ont été fréquentes. Mais il est à noter qu'elles ne concernaient pas, en règle générale, le vocabulaire technique husserlien (souvent d'origine latine, au demeurant), ni même les difficultés de transposition que peut susciter l'usage lexical du philosophe : *Freilegung*, *innerzeitlich*, *apperzeptive Übertragung*, la distinction *Leib/Körper*, les formules du type *Erfahrung ihrer körperlichen Leiber*, ou le surprenant composé *Leibkörper*, pour s'en tenir à quelques exemples, n'ont généralement pas particulièrement embarrassé les candidats, qui avaient pour la plupart bien anticipé ces questions. Si cela est un motif de satisfaction, on ne saurait, hélas, en dire autant du lexique usuel, et encore moins de la maîtrise syntaxique de l'allemand, qui ont été une source d'erreurs et, parfois, de catastrophes. Un manque de familiarité avec la langue, dans sa dimension la plus ordinaire, était, dans certains cas, notoire et compliquait considérablement la tâche du candidat ou de la candidate. Les incertitudes lexicales affectaient alors jusqu'à des termes courants, d'un usage quotidien (*zugleich*, *zwar*, *demgemäß*, *schöpfen*, ...). À sa grande stupéfaction, le jury a ainsi entendu « traduire » *freilich* par « librement » (*sic*), *bewußt* par « conçu », *Bedenken* par « pensées », *unwillkürlich* par « non arbitrairement », *ein [...] je zu Gebendes* par « toujours déjà donné », *verwirklicht* par « en pensée », *vorgestellt* par « préformé », *annehmen* par « considérer », *meiner selbst* par « de celle-ci », *Füllung* par « fusion », etc....

La grammaire n'a pas été épargnée par ces déviations. On s'est étonné de voir, par exemple, un pronom relatif neutre confondu avec un article, que la connaissance du terme *Welt*, féminin indûment transformé en neutre à la faveur de cette confusion, aurait dû suffire à prévenir (*das Ich selbst, das Welt als geltenden Sinn in sich trägt ...*). On fut plus surpris encore de voir avec quelle systématisme les propositions conditionnelles sans conjonction exprimée et avec déplacement du verbe en position initiale et inversion du sujet, pourtant banales en allemand, désarçonnent la plupart des candidats. Pour ne rien dire des cas de confusion entre des verbes conjugués au futur et des conditionnels, ou encore de confusions entre des singuliers et des pluriels.

Dans les cas extrêmes, que sanctionnent des notes très basses, ce sont des situations d'asyntaxie systématique qui se sont manifestées. Parfois – et le fait n'a hélas pas été isolé – l'ignorance de la grammaire allemande était telle qu'elle interdisait purement et simplement au candidat de construire correctement la moindre phrase. Le jury assistait alors à une déstructuration méthodique du texte, recomposé en un français qui ne présentait plus de concordance avec l'original et qui vidait si complètement ce dernier de son sens que le commentaire en devenait littéralement impossible.

Dans des cas moins spectaculaires, mais néanmoins sources de déficiences et plus fréquents, cas sur lesquels il convient donc d'attirer l'attention, c'est l'excès de littéralité qui posait problème. Certes, il est tout à fait louable de vouloir rester proche de l'original. Mais la

traduction, dans un nombre non négligeable de cas, était si littérale et, pour le dire clairement, à ce point plaquée sur l'organisation grammaticale de la phrase allemande, qu'elle ne faisait plus sens en français.

Il ne nous paraît donc pas inutile de rappeler ce qui est attendu des candidats. S'agissant de la nature de l'exigence requise par le travail de traduction dans le cadre de cette épreuve, tout d'abord, il convient de souligner que c'est la précision qui est visée avant toute chose, selon l'exigence qui prévaut de manière générale en philosophie. Il est vrai que le jury a particulièrement apprécié, dans le cas des meilleures prestations, quelques réussites caractérisées par un effort d'élégance. Cette dernière n'est cependant pas un réquisit premier et ne peut entrer en jeu qu'une fois garantie la fiabilité de la restitution.

Les candidats n'ont pas à commencer l'épreuve par une lecture intégrale du texte. Il leur est au contraire demandé, éventuellement après une *brève* introduction (qui peut être réservée pour la partie commentaire, comme c'est généralement le cas), de lire et de traduire le texte *par groupes de mots* et *posément*, non en une course éperdue qui ne peut que brouiller la compréhension de la traduction et gêner l'appréciation de sa fidélité. Éventuellement, si le candidat ou la candidate le juge nécessaire du fait de la complexité de la phrase, il ou elle est libre de relire ensuite d'une traite l'ensemble de la phrase qui vient d'être traduite par segments. Ce procédé n'est pas toujours utile, sa pertinence est laissée à l'appréciation des candidats. En revanche, quelques autres règles sont impératives, pour le texte allemand comme pour les textes des autres langues. Rappelons donc celles qui ont le plus donné lieu à des dérapages au cours de cette session.

Il est impératif de proscrire les propositions de traduction multiples, encore plus les hésitations et rectifications. Le candidat ou la candidate doit proposer une seule traduction, fermement assumée.

Durant la première partie de l'exercice, les candidats doivent également s'interdire impérativement les gloses, amorces de commentaire et justifications de choix de traductions – ces dernières sont parfois attendues et bienvenues, en effet, mais elles doivent trouver place exclusivement dans la partie commentaire de l'épreuve, règle d'organisation à laquelle se sont toujours conformées, du reste, les très bonnes prestations, à l'instar d'une candidate qui a su amener dans son commentaire la question du problème de traduction posé par *Einfühlung*, et présenter alors les raisons de son refus de le restituer, dans la traduction qu'elle avait proposée, par l'habituel « empathie ».

La correction linguistique est un réquisit devant également être souligné avec la plus grande clarté : la phrase traduite doit être une phrase *française*. En d'autres termes, elle doit faire sens dans le cadre de notre langue, exigence dont la mention peut sembler triviale, mais dont l'évidence doit, tout au contraire, être fermement rappelée. Cela peut impliquer, le cas échéant, une certaine refonte de la structure de la phrase allemande, les logiques grammaticales étant parfois sensiblement différentes, comme on l'a souligné plus haut. Lorsque tel est le cas, elle ne doit pas être le décalque de l'architecture de la phrase originale, procédé qui, loin de garantir la fidélité, ne peut, au contraire, que trahir les règles d'expression propres au français et produire, de ce fait, un résultat inintelligible. En d'autres termes, pour chaque phrase, la traduction proposée doit être syntaxiquement correcte et respecter toutes les normes de notre langue. Elle doit être compréhensible par elle-même, sans que l'auditeur ait à connaître le texte original ou, s'il est germaniste, qu'il soit obligé de s'y référer pour comprendre la version française.

La traduction doit être *intégrale* : trop souvent, il arrive que des candidats, même dans des prestations tout à fait honorables, oublient de restituer un groupe de mots, et ce, parfois, de manière répétée. Cela ne signifie nullement qu'à chaque mot allemand doit être associé un terme en français, mais que le *sens* de l'ensemble des séquences présentes dans l'original doit être transcrit dans le texte français d'arrivée.

Répétons-le, enfin, il est indispensable d'adopter un *rythme de parole* maîtrisé ; c'est une très mauvaise stratégie que de vouloir gagner du temps sur la durée de la traduction – d'autant plus, du reste, que les candidats utilisent en fait rarement la totalité du temps qui leur est imparti pour présenter leur commentaire.

*

À la partie traduction succède le commentaire linéaire, de facture classique, respectant donc les attendus de l'explication philosophique en général. Sa réussite dépend tout à la fois de la qualité de la traduction du passage à expliquer, et de la connaissance de l'auteur, plus spécifiquement de l'ouvrage au programme – voire, au moins partiellement, de l'ensemble de son œuvre. Or lors de la présente session, les candidats n'ont généralement pas donné le sentiment d'être à leur aise dans les *Méditations cartésiennes*. Les commentaires proposés ont généralement été courts, voire lapidaires, et fréquemment très répétitifs. On ne compte que quelques prestations ayant dépassé une vingtaine de minutes pour l'ensemble « traduction et explication ». Consommer intégralement la durée offerte à la prestation n'est certes, ni une obligation, ni, encore moins, une garantie de qualité de l'exposé. Mais, statistiquement, le fait qu'un tiers en soit laissé quasi systématiquement inexploité indique, en revanche, une surprenante difficulté à nourrir l'analyse. Et de fait, nombre d'exposés se sont révélés très laborieux, ne parvenant pas à approfondir véritablement l'explication, faute d'une connaissance assez minutieuse du développement de la démarche husserlienne propre à cet ouvrage.

Il est naturellement requis d'une bonne explication qu'elle commente la totalité de l'extrait proposé. Or dans la majorité des cas, le jury a assisté à une exégèse sélective, qui sautait d'un passage du texte à un autre plus lointain, en évitant soigneusement certaines des séquences du texte. Très fréquemment, on se limitait, en outre, à des généralités sur les orientations de la phénoménologie husserlienne qui, dans certains cas, exploitaient exclusivement des éléments empruntés à d'autres textes, le plus souvent au premier tome des *Ideen*, dont le § 24 a été l'un des boucliers derrière lequel les candidats en détresse se sont le plus souvent retranchés. Fait étonnant, les références aux *Méditations cartésiennes* elles-mêmes ont été bien plus rares, comme si, pour nombre de candidats, ce texte ne possédait pas de spécificité particulière et n'appelait pas une connaissance détaillée de son angle de présentation original et, surtout, de sa logique de développement, qui pourtant est la condition fondamentale de sa compréhension. Bien des candidats ont, en fait, donné le sentiment d'avoir découvert le texte très récemment, trop récemment pour être en mesure de l'avoir assimilé et de pouvoir y circuler avec l'aisance qui est requise pour produire un commentaire adapté, qui mette précisément en évidence l'axe de discussion, y insère la problématique spécifique du passage et soit en mesure de mobiliser les étapes en fonction desquelles l'enquête évolue. Dans deux cas, un exposé présentant une traduction tout à fait honorable a même gâché ce bon départ en se révélant incapable d'aller, dans la partie « explication », au-delà d'une fade paraphrase répétitive.

Sauf dans le cas des très bons exposés présentés par le petit groupe de tête, le détail du texte a généralement été négligé. Ne pas expliquer le terme d'« aperception », comme si le sens en allait de soi, ou ne pas relever la formule de « transcendance immanente », pour s'en tenir à quelques exemples caractéristiques, relève d'un manque d'attention à la réalité du texte qui interdit d'en expliciter vraiment l'enjeu. Et que penser de l'aveu désolant d'une prestation qui

évoque, dans le cours de son analyse, un exemple tiré de « je ne sais plus quel paragraphe de la cinquième *Méditation* » (*sic*) ?

Il faut le répéter inlassablement, un commentaire ne commente que s'il rend compte de la spécificité du texte sur lequel il se penche. C'est une déficience méthodologique fondamentale que de se servir du texte comme d'un prétexte à en sortir immédiatement pour évoquer une liste de thèses générales de l'auteur qui, seraient-elles exactes, ne posséderont nulle vertu explicative si le commentaire ne montre pas en détail comment elles sont investies *hic et nunc*, dans le cadre d'un problème bien précis et dans l'environnement d'une méthodologie d'investigation originale.

Faute d'une préparation suffisamment fouillée, beaucoup de candidats se sont trouvés paralysés par des incertitudes de lecture, donnant parfois des résultats baroques. Un texte conclusif et récapitulatif de la cinquième *Méditation* a été, par exemple, compris comme la formulation d'une sévère autocritique. Plus généralement, à l'exception d'un exposé de qualité tout à fait remarquable, la question du rapport à la démarche cartésienne elle-même, lorsqu'elle intervenait directement dans le texte à commenter, n'était généralement pas bien maîtrisée. Les comparaisons avec la démarche kantienne auxquelles se livre parfois Husserl n'ont, la plupart du temps, pas été comprises.

Or la réussite, il faut le répéter également, est tout à fait à la portée des candidats admissibles, si exigeant que soit l'exercice. En témoignent, cette année encore, plusieurs travaux de très haute qualité qui ont réellement suscité l'admiration du jury. L'un d'entre eux, exceptionnel par la maîtrise tant linguistique que philosophique dont il a fait preuve, aussi sobre et posé que remarquablement elucidant, définissant précisément tous les concepts du texte, circulant avec aisance dans l'ensemble de l'œuvre, y prélevant les passages pertinents pour éclairer l'extrait proposé, a donné au jury le bonheur d'entendre un modèle d'exposé, réellement magistral, qu'il a tenu à saluer par la note de 19.

L'épreuve de traduction et d'explication de texte étranger se révèle, on l'aura compris, fortement discriminante. Le jury encourage tous les futurs candidats à la travailler avec application. Il est parfaitement possible, pour un candidat ou une candidate l'ayant minutieusement préparée, c'est-à-dire ayant d'abord pris soin de fréquenter l'œuvre dès le début de sa préparation, sans attendre les résultats de l'admissibilité, d'atteindre à l'excellence, comme la prestation qui vient d'être évoquée en fournit la brillante démonstration.

ANGLAIS

HOBBS : *Leviathan*, I et II
Rapport établi par Mme Claire ETCHEGARAY
à partir des observations de l'ensemble des membres
de la commission

Liste des textes proposés

De p.	Début	Fin	À p.
7	NATURE (<i>the art</i>	<i>pronounced by God in the creation.</i>	7
7	<i>Concerning the first</i>	<i>that searcheth hearts.</i>	8
9	<i>The cause of sense</i>	<i>the appearance, in another.</i>	10
11	<i>When a body is once</i>	<i>in the noise of the day.</i>	11
12	<i>This decaying sense,</i>	<i>into men's discourse.</i>	12
12	<i>The imaginations of them that sleep</i>	<i>needs cause of different dreams.</i>	13
13	<i>Apparitions or visions. The most difficult</i>	<i>not be known to haunt.</i>	14
14	<i>From this ignorance</i>	<i>for civil obedience.</i>	15
17	<i>The train of regulated thoughts is of two kinds</i>	<i>to start a rhyme.</i>	17
23	<i>When two names are joined</i>	<i>foundation of their errors.</i>	24
24	<i>From whence it happens</i>	<i>if but a man.</i>	24
27	<i>Reason what it is. When a man reasoneth</i>	<i>nothing at all to do.</i>	28
30	<i>Causes of absurdity. The first cause of absurd conclusions</i>	<i>are not to be admitted.</i>	31
31	<i>Science. By this it appears</i>	<i>know not what it is</i>	32
32	<i>As, much experience</i>	<i>the name of pedantry.</i>	33
33	<i>OF THE INTERIOR BEGINNINGS OF VOLUNTARY</i>	<i>called ENDEAVOUR.</i>	34
34	<i>This endeavour, when it is toward</i>	<i>upon themselves, or other men.</i>	34
40	<i>Every deliberation is then said</i>	<i>are voluntary actions.</i>	40
43	<i>And therefore, when the discourse</i>	<i>but that they think so.</i>	43
45	<i>This NATURAL WIT</i>	<i>without the help of fancy.</i>	46
49	<i>The passion, whose violence</i>	<i>less than such a multitude will do.</i>	49
52	<i>The Scriptures by the Spirit</i>	<i>as if the greater madman had awed the lesser.</i>	52
53	<i>There is yet another fault</i>	<i>or intend to make others so ?</i>	54
58	<i>The POWER of a man</i>	<i>the assistance, and service of many.</i>	58
59	<i>The value, or WORTH of a man</i>	<i>protection, and acknowledging of power.</i>	60
61	<i>To honour those another honours</i>	<i>which favour is power.</i>	61
62	<i>Covetousness of great riches</i>	<i>into the lists to avoid disgrace.</i>	63
65	<i>By MANNERS</i>	<i>the acquisition of more.</i>	66
67	<i>To have received from one</i>	<i>to strike first.</i>	67
73	<i>And for the matter, or substance</i>	<i>bodies visible.</i>	73
74	<i>Four things, natural seeds of religion. And in these four things</i>	<i>by some spirit or other.</i>	75
78	<i>And by these, and such other</i>	<i>of a peculiar, and chosen nation.</i>	79

	<i>institutions</i>		
79	<i>The causes of change in religion. From the propagation of religion</i>	<i>against natural reason.</i>	79
79	<i>That which taketh away</i>	<i>and from their hearts.</i>	80
85	<i>But though there had</i>	<i>partly in his reason.</i>	86
87	<i>Right is laid aside</i>	<i>upon the rupture.</i>	88
89	<i>The mutual transferring of right,</i>	<i>called PROMISE.</i>	89
91	<i>Covenants of mutual trust, when invalid. If a covenant be made</i>	<i>as far as lieth in his power.</i>	92
92	<i>No covenant, but of possible and future. The matter, or subject</i>	<i>to renew the war.</i>	93
93	<i>A man's covenant, not to defend himself, is void. A covenant not to defend myself</i>	<i>not to be reputed as testimonies.</i>	94
94	<i>The force of words</i>	<i>for vengeance on himself.</i>	94
99	<i>Justice commutative and distributive. Justice of actions</i>	<i>in due place.</i>	100
102	<i>The tenth against arrogance. On this law, dependeth another,</i>	<i>of persons, prosôlogia.</i>	103
105	<i>The laws of nature oblige in conscience always, but in effect then only when there is security. The laws...</i>	<i>only moral philosophy.</i>	105
106	<i>A person what. A person, is he...</i>	<i>in which case the actor acteth by authority.</i>	107
107	<i>Of persons artificial</i>	<i>the authority he gave.</i>	107
111	<i>The final cause, end or design</i>	<i>instruments of husbandry.</i>	111
112	<i>Nor is it the joining</i>	<i>battle, or one war.</i>	112
113	<i>It is true, that certain living creatures</i>	<i>at their pleasure.</i>	113
116	<i>That he which is made</i>	<i>by the strength of them all, in him united.</i>	117
117	<i>Thirdly, because the major part</i>	<i>in the proper signification.</i>	118
119	<i>The right of making rules ; whereby the subjects may every man know what is so his own, as no other subject can without injustice take it from him. Seventhly,</i>	<i>is instituted.</i>	119
119	<i>And of making war, and peace, as he shall think best. Ninthly,...</i>	<i>disservice to the same.</i>	120
122	<i>But a man may here object</i>	<i>such payments be avoided.</i>	122
123	<i>Subordinate representatives dangerous. It is manifest...</i>	<i>... (if he permitted it) their advice.</i>	124
126	<i>Sixthly, that it is an inconvenience</i>	<i>... ignorance of their duty.</i>	127
129	<i>The present monarch hath right to dispose of the succession. The greatest difficulty...</i>	<i>signs sufficient.</i>	130
131	<i>But if it be lawful for a monarch</i>	<i>accounted lawful.</i>	132
132	<i>A commonwealth by acquisition. A COMMONWEALTH by acquisition is that...</i>	<i>are the same in both.</i>	132
133	<i>Dominion paternal how attained.</i>	<i>in the mother.</i>	133

	<i>Dominion is acquired two ways...</i>		
134	<i>Dominion acquired by conquest, or victory</i>	<i>he shall think fit.</i>	135
139	<i>Liberty what. LIBERTY or FREEDOM...</i>	<i>inclination to do.</i>	140
140	<i>Fear and liberty are consistent ; as</i>	<i>and liberty of God.</i>	140
144	<i>Liberty of subjects how to be measured. To come now</i>	<i>a man's own body, are void.</i>	144
144	<i>If the sovereign command</i>	<i>not the service of the commonwealth.</i>	145
145	<i>To resist the sword</i>	<i>is not allowed.</i>	146
146	<i>If a subject have a controversy</i>	<i>in the eighteenth chapter.</i>	147
147	<i>In case the sovereign cast off the government from himself and his heirs. If a monarch</i>	<i>formerly appointed.</i>	148
150	<i>When the representative is one man, his unwarranted acts are his own only. In a body politic</i>	<i>in their votes.</i>	150
151	<i>If the person of the body</i>	<i>he be discharged.</i>	151
155	<i>A body politic for counsel to be given to the sovereign. These bodies</i>	<i>their sovereign expressed.</i>	156
157	<i>The leagues of subjects</i>	<i>it be heard, and judged.</i>	157
159	<i>Of public ministers, some have charge</i>	<i>political capacity.</i>	160
164	<i>And the right distribution of them. The distribution of the materials</i>	<i>and the common good.</i>	164
167	<i>Money the blood of a commonwealth. By concoction I understand</i>	<i>enhanced, or abased.</i>	167
168	<i>The conduits, and ways</i>	<i>them to plant.</i>	168
171	<i>As the difference of counsel</i>	<i>as the evidence will permit.</i>	172
170	<i>Exhortation and dehoration, what. EXHORATION and DEHORTATION is counsel</i>	<i>them all at once.</i>	171
176	<i>1. The sovereign is legislator. The legislator in all commonwealths</i>	<i>shall be silent therein.</i>	177
179	<i>That law can never be against reason</i>	<i>and an unjust one.</i>	179
181	<i>Nor is it enough the law</i>	<i>the sovereign only.</i>	182
182	<i>The interpretation of the law dependeth on the sovereign power. The legislator known ;</i>	<i>which final cause is in the legislator.</i>	183
186	<i>In written laws, men</i>	<i>himself witness.</i>	186
189	<i>Divine positive laws (for natural laws</i>	<i>or a weaker belief.</i>	190
194	<i>Ignorance of the law of nature excuseth no man. The source of every crime</i>	<i>protected there.</i>	194
199	<i>The want of means to know</i>	<i>before alleged.</i>	200
200	<i>Excuses against the author. Again, facts done against the law</i>	<i>upon complaint.</i>	200
202	<i>Tacit approbation of the sovereign extenuates. Those facts which</i>	<i>that precept.</i>	202
210	<i>The punishment of innocent subjects, is contrary to the law of nature. All punishments of innocent</i>	<i>to the good of his own people.</i>	210

214	<i>Private judgment of good and evil. In the second place,</i>	<i>in his own eyes.</i>	214
217	<i>As there have been doctors</i>	<i>of civil war and dissolution.</i>	218
219	<i>Mixed government. Sometimes also</i>	<i>have been exact.</i>	219
223	<i>Objection of those that say there are no principles of reason for absolute sovereignty. As I have heard</i>	<i>his peculiar people by covenant.</i>	223
229	<i>Equal taxes. To equal justice</i>	<i>waste private men.</i>	229
230	<i>A law may be conceived to by good</i>	<i>, as may be.</i>	231
232	<i>Rewards. In like manner</i>	<i>with greater.</i>	232
232	<i>Another business</i>	<i>constant good effects of it.</i>	233
233	<i>Good counsel</i>	<i>the difference of opinion.</i>	234
240	<i>Fifthly, in those things</i>	<i>cannot be attributed to him.</i>	241

Rapport de l'épreuve d'anglais

Les candidats admissibles inscrits pour passer l'épreuve de texte étranger en anglais sur le *Leviathan* de Thomas Hobbes étaient au nombre de quatre-vingt dix-neuf. Comme l'année précédente, la moyenne générale de ces candidats est légèrement inférieure à celle de ceux qui ont choisi une autre langue. Deux défauts méthodologiques l'expliquent principalement : d'une part, la langue, éloignée de l'anglais oral et commun, et travaillée dans le style ciselé et expressif, mais précis et démonstratif, de Hobbes, n'était pas assez maîtrisée ; d'autre part, une attention insuffisante à l'argumentaire exact du texte à commenter conduisait, au mieux, à survoler certains passages et, au pire, à en ignorer la logique.

Rappelons que la qualité de la traduction n'est pas accessoire pour réussir l'épreuve d'explication de texte étranger. Sans elle, réduit à des considérations générales tentant bon gré mal gré de convoquer un cours ou le souvenir d'une lecture en français, le commentaire ne peut répondre aux attentes minimales du jury. Il est en général, dans l'objectif d'une telle maîtrise, nécessaire de s'exercer tôt dans l'année ; et, dans le cas d'espèce qu'est le *Leviathan*, il fallait repérer certaines constructions typiques, apprendre le sens de certains termes récurrents dont la signification logique est décisive, ou se familiariser avec une ponctuation au premier abord déconcertante. Une telle préparation aurait permis de savoir, par exemple, que *seeing* doit être rendu par *puisque* lorsqu'il a une signification logique (comme il est très fréquent chez Hobbes), et d'éviter les contresens en cascade découlant d'une traduction par « voyant que », « en regardant », ou encore d'une reconstruction fautive de la phrase. Le jury s'est étonné du nombre d'erreurs occasionnées par ce terme. De même, encore, une plus grande familiarité avec le texte anglais de Hobbes aurait permis d'éviter de déstructurer telle ou telle phrase à cause d'une virgule séparant un groupe nominal sujet de son verbe, ou d'un point-virgule entre compléments de même statut.

Cette faiblesse linguistique s'est manifestée par l'embarras de plusieurs candidats devant les exigences formelles de l'exercice. Il s'agit en effet de *traduire par groupes de mots* le texte proposé. Or l'incapacité fréquente à isoler les groupes de mots constituant une unité sémantique pour les traduire en français correct a conduit nombre de candidats à lire phrase après phrase une traduction qui cachait mal ses faux-sens et ses contresens, voire ses oublis. Bien qu'exceptionnel, le cas de ce candidat qui, sans doute sous l'effet de l'anxiété, lut sa version d'une traite, malgré les interruptions, par deux fois, du président rappelant la règle, est éloquent. Le défaut inverse consistait à atomiser le texte par une traduction littérale mot à mot. Les « littéralismes », en effet, compromettent l'intelligibilité qui est principe et fin de l'épreuve. Ils peuvent être excusés lorsqu'ils sont exceptionnels. Mais ils donnent le légitime soupçon que le

candidat peine à comprendre certains éléments du texte, lorsqu'ils se multiplient, voire l'ensemble du texte, lorsqu'ils s'enchaînent. Le soupçon est confirmé quand s'ajoute un commentaire trop général et peu attentif aux arguments spécifiques du texte, justifiant alors des notes médiocres ou basses, si la problématique et les enjeux mêmes du texte sont manqués.

Durant cette première partie de l'épreuve, certains candidats, devant une difficulté, se répètent et changent un mot, ou encore s'interrompent et commentent leur propre traduction en mentionnant les « autres traductions possibles ». Ils tentent de justifier les options qu'ils n'ont pas adoptées, malgré, parfois, le fait qu'ils les emploient dans leur propre commentaire. Une telle glose interrompant la traduction est à proscrire, qu'elle porte sur des notions communes ou sur des notions centrales de la philosophie de Hobbes. Parmi ces dernières, *commonwealth* pouvait être rendu par *république* ou par *État*, pourvu que le choix fût stable et constant. En revanche, une apposition de ces deux termes, laissés au choix du jury, ne pouvait être acceptable. De la même façon, l'ambivalence de *power*, que Hobbes utilise pour équivaler des termes latins *potentia* et *potestas*, ne devait être mentionnée que dans le commentaire et non glosée en cours de traduction.

Un travail effectué suffisamment en amont de l'épreuve, s'aidant éventuellement des traductions déjà publiées, était requis pour effectuer les meilleurs choix. Différents faux-sens et contresens pouvaient alors être évités. Ainsi, *condition of nature* ne pouvait absolument pas être traduit par « contexte de nature », mais seulement par « état de nature » ou, éventuellement, par « condition naturelle ». Les candidats devaient également se préparer à résoudre les points les plus délicats. Par exemple, il est vrai que la traduction de *lawful* peut parfois changer selon le contexte. Il faut ainsi employer « licite » ou « légitime » lorsque « légal » connote les seules lois positives et occulte la référence à la loi naturelle. Et l'on aurait pu aplanir bon nombre de difficultés liées à la traduction de *fancy* ou de *memory* en se rappelant que, le plus souvent, Hobbes ne renvoie pas tant, par ces termes, aux *facultés* (dont la notion scolastique essuie la même critique que la *puissance* aristotélicienne) qu'aux *actes de l'esprit* (« phantasme » et « souvenir », donc, plutôt qu'« *imagination* » et « *mémoire* »). En tout état de cause, conserver le terme de *fancy* sans le traduire dans la version française, comme une candidate l'a fait, est le signe d'une défaillance. Il faut opter pour une traduction et prendre soin de la justifier ou de la nuancer dans le commentaire et, en l'espèce, la traduction par « phantasme » s'autorise de la version latine du *Leviathan*, qui utilise *phantasma*.

Le jury a pu, toutefois, entendre des traductions élégantes et rigoureuses, retenant souvent les solutions de François Tricaud ou de Gérard Mairet, s'inspirant parfois de celles que Martine Pécharman a pu utiliser pour traduire le *Leviathan* latin, mais surtout proposant à l'occasion et à bon escient quelque tournure personnelle et rigoureuse.

Une traduction correcte est donc nécessaire. Mais elle n'est pas suffisante. Une fois effectuée, elle doit constituer la matière d'un commentaire centré sur la problématique du texte. On regrette que, pour situer le texte, les candidats consacrent si souvent un temps excessif à résumer les « parties » du *Leviathan* par des généralités plus ou moins précises ou, au contraire, à détailler des moments certes importants, mais sans lien direct ou explicite avec l'objet du texte. Le rapport du chapitre XVII sur l'autorisation, souvent convoqué par les candidats, avec l'objet du passage à commenter restait souvent imprécis. Toute introduction doit en venir rapidement aux éléments argumentatifs qui conduisent directement au problème du texte. Une longue situation générale, suite à la traduction, réduit inutilement le temps du commentaire. Le jury n'est que plus surpris, dans ce cas, de voir que les candidats n'utilisent pas la totalité de leur temps de parole et que, dans une durée de quinze à vingt-cinq minutes, comprenant leur traduction, ils présentent un long résumé de ce qui précède et un bref commentaire de ce qu'ils viennent de

traduire. Ce travers fut fréquent et ne peut témoigner que d'une insuffisante préparation à l'épreuve.

Quant à la problématisation, il convient de rappeler qu'une question ne suffit pas à poser un problème, moins encore lorsque cette question est formulée en des termes indéterminés ou à partir de concepts étrangers à l'auteur. Ainsi, il ne suffit pas de demander : « Par quelles marques les lois seront-elles reconnues comme émanant de la volonté du souverain ? », mais il faut encore développer le problème auquel répondent la publicité et la promulgation écrite des lois. Et une question aussi vague que : « Dans quelle mesure Hobbes laisse-t-il place, dans sa théorie politique, à une forme d'altérité, à une ouverture à la vie sociale ? » est à proscrire.

Deux prismes contraires ont régulièrement déformé la problématique et les enjeux des textes soumis. Le premier consiste à voir en Hobbes le tenant de l'absolutisme arbitraire, voire le théoricien de la monarchie despotique. C'est un contresens global sur le projet hobbesien car les termes *arbitrary* ou *arbitrarily* ne renvoient pas à une absence de justification rationnelle, mais à une volonté souveraine dont le caractère arbitral est justifié par le fait que la raison y reconnaît un moyen pour la paix. C'est aussi négliger la reconnaissance, par Hobbes, de droits inaliénables, ce qui conduisait souvent à faire de « l'intérêt du souverain » une norme ultime excluant toute considération sur le fondement de sa légitimité morale et politique. Inversement, une lecture qui fait de Hobbes le penseur d'une société civile d'où « émergent les lois et une régulation du pouvoir » (comme un candidat l'a témérairement défendu), est également un contresens. Le développement du chapitre XVII sur l'autorité et les textes du chapitre XXI sur la liberté des sujets, qu'on les commente ou qu'on s'y réfère, méritent une lecture plus nuancée, qui aurait pu s'appuyer sur différents commentaires désormais bien connus, tels ceux de Quentin Skinner, Yves-Charles Zarka ou Philip Pettit. Même si les références à la littérature secondaire ne sont jamais incontournables, elles peuvent en effet grandement ajouter à la qualité d'un commentaire lorsque des interprétations fines et rigoureuses y sont puisées ou discutées. Un commentaire sur la propriété s'est ainsi appuyé avec pertinence sur l'ouvrage de Macpherson, *La Théorie politique de l'individualisme possessif*. On a regretté que, souvent, néanmoins, les références à Leo Strauss aient été allusives, alors que ses développements sur le courage et sur l'honneur ou sur la science auraient pu être utiles.

En général, plus que par des références à la littérature secondaire, le jury attendait que le candidat mît en perspective une notion (par exemple *l'interprétation* des lois), une thèse (telle celle qui avance que l'action volontaire peut être nécessitée par la peur) ou un argument (par exemple, celui selon lequel la condition de la circulation des biens est la fixation de la valeur monétaire par la volonté du souverain) en faisant quelques rappels élémentaires d'histoire de la philosophie. Les contrepoints étaient souvent allusifs ou erronés, qu'il se soit agi de la psychologie des auteurs de l'Antiquité, de la politique des théologiens médiévaux ou encore de la théorie du droit naturel de Grotius. Le jury s'est également étonné de l'absence de références aux *Réponses aux Cinquièmes Objections* de Descartes, et il a regretté que la circulation dans l'ensemble du corpus hobbesien ait été souvent fort réduite. Sans que la maîtrise des détails fût requise, il aurait été bienvenu de faire référence aux textes de la controverse avec Bramhall, quand il s'agissait de commenter un passage sur la liberté, la délibération, la volonté ou la nécessité, ou encore aux parties III et IV du *Leviathan*, quand il était question de la critique des termes scolastiques ou de la religion.

À l'inverse, on a pu regretter que la convocation de références externes au texte ait eu pour effet de négliger son objet et ses enjeux propres. Par exemple, un candidat ayant à commenter un texte sur l'honneur rendu à Dieu rappela à de nombreuses reprises la thèse selon laquelle Dieu est un « corps subtil », sans jamais considérer la question du culte, au cœur du texte. Parfois, une simple analyse conceptuelle centrée sur la notion principale aurait permis

d'éviter des digressions éloignées du problème – telles celle de ce candidat qui commente longuement un *will* incident dans un texte traitant de savoir ce qui excuse la non-obéissance à la loi, sans jamais définir « l'excuse ». Parfois aussi, plus de préparation aurait permis d'éviter de grossiers contresens, telle la confusion, malheureusement récurrente, dans le chapitre XXII, entre les *political bodies* (organisations subordonnées au pouvoir souverain) et le corps artificiel du Léviathan.

*

Loin d'être une simple présentation générale de connaissances doxographiques, l'épreuve d'explication d'un texte étranger est un exercice de lecture méthodique. Nous encourageons donc les futurs candidats admissibles à s'exercer tôt dans l'année. De bons commentaires ont su mener des analyses conceptuelles rigoureuses, appuyées sur les définitions données par Hobbes, et être attentifs aux différents arguments. En les éclairant par comparaison avec d'autres passages du *Leviathan*, ils se donnaient la possibilité de souligner leur portée spécifique dans le contexte considéré. Un bon commentaire a ainsi distingué, à la fin de l'étude d'un texte sur le mouvement volontaire, la faute du crime, en indiquant que pour être un crime, la faute doit être visible, mais que c'est le commencement du mouvement intérieur qui fait la transgression. Un autre, pour expliquer la méfiance de Hobbes envers les adresses de conseillers aux assemblées, a renvoyé avec raison à la critique des figures rhétoriques, laudatives ou dépréciatives, qui se font en l'absence d'un critère déterminé. Enfin, d'excellentes prestations ont enrichi leurs explications de références pertinentes et érudites au contexte historique, aux auteurs anciens et modernes ou à la littérature secondaire. En rappelant la confrontation de Cromwell aux Niveleurs, une candidate a su, ainsi, problématiser un passage sur « la vraie liberté des sujets » et le droit de résistance, et illustrer le pardon du souverain. Montrant qu'ils étaient capables de dévoiler sur le vif l'intérêt d'un texte en mobilisant un ensemble de compétences méthodologiques et de connaissances en histoire de la philosophie, ces candidats attestaient alors de qualités véritablement réflexives et pédagogiques.

ARABE

Abu Nasr AL-FÂRÂBÎ, *La Politique civile ou les principes des existants*
Rapport établi par M. Philippe QUESNE
à partir des observations de l'ensemble des membres
de la commission

Liste des textes proposés

De p.	Début	Fin	À p.
79	الوجود الأول وجد متى و	أصلاً منقسم غير واحد	83
125	الممكنة الأجسام هذه و	الفعل على القوة به يسترد	127
181	الفعل على القوة به يسترد	السواء على محاكاتها في	185

Rapport de l'épreuve d'arabe

Trois candidats ont choisi et passé l'épreuve d'arabe lors de cette session. Le premier d'entre eux a obtenu 18 sur un texte tiré de la première partie du *كتاب المدنية السياسية* d'Al-Fârâbî, « Le premier » (de la page 79, *الوجود الأول وجد متى و*, à la page 83, *أصلاً منقسم غير واحد*) ; le deuxième la note de 11 sur un texte tiré de la troisième partie de l'ouvrage « L'homme et la société » (de la page 181, *لهم قدرة لا للناس وأكثر*, à la page 185, *السواء على محاكاتها في*) ; et le troisième la note de 06 sur un texte tiré de la deuxième partie de l'ouvrage, « Le monde » (de la page 125, *هذه و*, à la page 127, *الفعل على القوة به يسترد*, *الممكنة الأجسام*).

S'il est vrai que l'épreuve d'explication d'un texte philosophique en langue étrangère n'est pas une épreuve de langue, il est néanmoins requis du candidat qu'il lise le texte à un moment ou à un autre de son exposé. Si l'accent ne peut faire, bien heureusement, l'objet d'un jugement, l'arabe comporte une spécificité, la vocalisation, qui a un impact grammatical fort, et dont on peut exiger qu'elle soit, dans l'ensemble, correcte. Par exemple, quand les verbes ne sont pas vocalisés correctement, le sens de la phrase peut en être affecté. Nous nous félicitons, cette année, d'avoir entendu une lecture de texte philosophique en langue arabe, dont la vocalisation était quasiment irréprochable. Le fait d'être confronté, dans une telle épreuve, à un candidat qui a pris la peine d'apprendre les règles fondamentales de la langue, en y consacrant une énergie non négligeable, ne peut que disposer favorablement le jury. Rappelons également qu'en arabe, il existe ce qu'on appelle parfois des voyelles longues, des semi-voyelles ou des semi-consonnes qui correspondent, à l'oral, à la prononciation de voyelles longues, qui ne sauraient se prononcer comme les « voyelles » objet de vocalisation.

Le niveau des traductions a été plutôt correct dans l'ensemble, mais aussi assez inégal, et rendre compte de cette inégalité, c'est aussi mettre en évidence des critères plus ou moins forts d'une bonne traduction. Retenons à cet égard trois points :

- même dans la meilleure traduction, dont il faut dire que ce n'était pas la moindre de ses qualités que l'élégance et la précision de son français, qui est après tout la langue dans laquelle le produit fini de la traduction est présenté, on trouve des oublis de mot, comme ce *توجب* passé sous silence et qui fait tout de même partie du lexique philosophique de la langue arabe, mais aussi un flottement systématique dans la traduction des prépositions, puisque *عنا*, ici dans son sens habituel « de nous », est rendu par « parmi nous », que *أن في*, « en ce que », locution assez fréquente dans les textes philosophiques, est rendu par « pour que », et un *إلى*, « en direction de », rendu assez abruptement par « pour ». Ces erreurs sur des mots si usuels peuvent amener l'auditeur à douter de certaines compétences du candidat, même quand le reste de la traduction ne prête en rien à un tel doute ;

- une autre traduction, plus incertaine, pêche d'abord par une maîtrise moins grande des locutions ou des formes courantes, par exemple en traduisant أولئك, le pronom démonstratif « ceux-là », par « pour cela », sans aucun rapport avec ce dernier, qui n'est donc pas reconnu, même vaguement, ou en traduisant الحقيقة في الإنسان par « l'homme dans la vérité », traduction trop littérale qui ignore l'idiome « en vérité », qui doit être rendue ici par « l'homme en vérité », ou, comme le fait la traduction de l'édition proposée, « l'homme réel ». Cette même traduction est affectée d'un flottement constant entre les formes actives et passives تحاكي/تحاكي, qui ne sont pas clairement identifiées, alors que l'arabe est fixe et rigoureux sur ce point. Le sens philosophique en est ici parfois affecté ou compliqué, alors que les erreurs précédentes étaient sans gravité aucune de ce point de vue. Plus sérieuse, la non reconnaissance de la syntaxe, et du sens multiple des prépositions لـ et غير, entraîne un contresens dans la traduction de la dernière phrase de la page 181, qui est pourtant essentielle au propos philosophique d'Al-Fârâbî. Et cela peut aller, au bas de la page 183, jusqu'à la méconnaissance d'un des concepts sans lesquels il ne peut y avoir de bonne compréhension du texte en question, à savoir la traduction aberrante de تزيف, qui signifie « falsification ». La méconnaissance de la langue courante n'est pas toujours grave, mais on voit ici que celle des formes morphologiques, de la syntaxe liée à des conjonctions de coordination/prépositions, ou encore de concepts fondamentaux, empêchent l'accès au sens philosophique des textes ;

- une dernière traduction, de niveau un peu supérieur à celle que nous envisagions précédemment, malgré la note globale plus faible, commet, sur une des phrases philosophiquement centrales du texte, un contresens majeur, en ne voyant pas (une fois de plus) la syntaxe régie par une conjonction de coordination, en l'occurrence أن دون, à savoir « sans que », et en l'interprétant, à partir de la racine arabe du دون, comme l'adjectif « inférieur ». Par effet de contamination, le verbe تنتقل qui signifie « se transmettre », « se porter à », se voit rendu par un « ce qui monte », et la compréhension de toute la phrase se trouve compromise. Sur un autre point philosophiquement central, celui de l'émanation, le texte évoque « ce qui a été fait ou créé pour soi-même et non pour autre chose », tout en pouvant produire une action, et décrit le mode de cette action : « selon l'émanation de son existence vers/pour une autre existence », et il est vrai que la préposition employée ici en arabe ne l'est pas couramment dans ce sens, même si elle est employée pour signifier la nuance de don de l'existence à autre chose. La traduction proposée dit : « dans la mesure où leur existence émane de quelque chose d'autre », ce qui compromet gravement et définitivement le sens philosophique. Dans cette même traduction, on trouve par ailleurs des défauts mineurs mais en quantité assez importante : مفطور, « fait », « créé », et ici « fait pour », est traduit systématiquement par « conçu comme », et cette traduction est même l'objet d'une glose qui procède d'une saisie correcte de la racine arabe du mot tout en persévérant dans une traduction très excessive, et dans le contexte présent assez erronée ; صارت ou خاطرة ne sont pas traduits, حال et حالة sont assez souvent confondus, ce qui ne peut convenir dans un contexte philosophique ; les prépositions sont rendues de manière parfois étrange, على devenant « par », ou عن « selon ». Et il est à noter que cette traduction est l'œuvre d'un candidat qui sait bien l'arabe, qui le lit avec un bel accent, mais qui se laisse surprendre par l'arabe philosophique, qui est d'abord un arabe médiéval et, deuxièmement, un arabe décalé par rapport à l'arabe vivant ou courant, tout comme le grec philosophique. Non seulement la langue arabe demande précision dans l'identification des conjonctions, des prépositions, mais aussi rigueur dans son lexique philosophique, qui a été établi avec un soin méticuleux. Dans ce texte d'Al-Fârâbî, mais aussi dans de nombreux textes de philosophie arabe, il ne faut pas aller trop vite et savoir, quand le sens philosophique semble obscur ou trop en contradiction avec ce qu'on sait de la pensée d'Al-Fârâbî, revenir à sa traduction et s'en méfier.

*

Le premier texte fait suite à la définition initiale du Premier comme parfait, un et indivisible, et traite de la difficile question de l'existence des choses naturelles. Quel est leur rapport au Premier ? Comment en viennent-elles ? Il s'agit pour Al-Fârâbî d'éviter ici toute cause finale dans l'action du Premier, telle qu'une Providence, par exemple, car cette cause serait une cause pour Dieu lui-même et nierait son unité et son indivisibilité. Il s'agit aussi d'éviter toute production d'un effet dans le but d'acquérir une perfection, comme c'est le cas pour les hommes qui donnent pour obtenir quelque perfection. Pour éviter à la fois le concept de création, comme celui d'une volonté et d'une cause finale, mais aussi tout anthropomorphisme, Al-Fârâbî est le premier philosophe arabe à réinvestir avec force le concept d'émanation, comme pur don et pur effet sans intention. Le déploiement du texte en fonction de cet objectif est bien compris par la candidate, avec une réserve quant à la polémique des noms divins ou des attributs, développée à la fin du texte et qui le prolonge, mais dont la candidate ne voit pas l'originalité. La prestation, de très bonne qualité, souvent excellente, aurait pu atteindre une note encore meilleure à condition de rappeler les enjeux de cette détermination philosophique du premier comme cause émanante, dans son rapport aux enjeux théologiques, qu'ils soient musulmans ou chrétiens. Car il s'agit bel et bien, ici, d'une reprise de motifs grecs aux fins d'une redéfinition philosophique de Dieu.

Le deuxième texte est issu de la partie centrale de l'œuvre, dans laquelle les existences du monde sont décrites à leur niveau, en tant que telles et pour elles-mêmes. Se pose alors le problème, soulevé et résolu dans notre texte, de la question de leur rapport au Premier, non plus à partir du Premier, mais à partir du monde « contingent » ou, comme le dit Al-Fârâbî dans un nouveau réinvestissement subtil des concepts grecs, « possible ». La candidate ne manque pas de finesse, mais plutôt de précision et d'explicitation, en disant qu'il est question ici du « cosmos farabien ». Car pour tenir sa thèse de l'émanation comme continuité causale entre le Premier et le monde, Al-Fârâbî procède à une mobilisation des concepts aristotéliens d'acte et de puissance, et surtout de puissances première et seconde, pour conférer à chaque existant une essence ou une perfection première, qui peut ou ne peut atteindre, au sein du monde, sa perfection seconde. De ce point de vue, l'interprétation de la nature des corps célestes, qui se donnent d'abord comme dimensions mathématiques, puis comme mouvement, n'est pas vue. Ne cachons pas que ce texte est dense et complexe dans ses enjeux, mais qu'il fournit en même temps, en lui-même, tous les éléments de son explication, même si l'on n'a pas à l'esprit les textes de *Physique*, VIII. Il aurait notamment été fructueux de montrer comment la question de la finalité, exclue au niveau du Premier, ressurgit ici au niveau du monde, entre perfection première et perfection seconde. Les erreurs de traduction se sont révélées fatales, en l'occurrence, mais aussi une inattention à la fois au texte, à sa position dans la partie centrale et à la position de celle-ci dans l'œuvre. Or il s'agissait vraiment de « recomposer » l'argumentation d'un texte singulier, sur lequel il s'agissait d'être concentré, tout en déployant à partir de cette argumentation le reste de l'œuvre ou de la pensée de l'auteur – ce à quoi le texte se prêtait particulièrement.

Le troisième texte est, si l'on peut dire, une pièce maîtresse de la philosophie de celui qu'on a appelé le « second maître », ainsi que de la philosophie arabo-musulmane en général. Il commence par une reprise des trois degrés d'imitation platoniciens et finit aussi par le même thème, de sorte que le texte se trouve encadré par ce « thème ». Ces degrés d'imitation, non seulement sont légitimés en raison de la difficulté plus ou moins grande des hommes à saisir les principes des existants, mais fondent à la fois la nécessité de la religion (et de la prophétie) pour enseigner ces principes aux gens de la cité dans son ensemble, et la nécessaire diversité des religions, ainsi que la possible falsification de la religion due à la faiblesse de ses images, situées au dernier degré. Nous avons là, sur une base platonicienne, une appréhension purement objective de la religion, comme le montre l'usage du mot *ملة* en lieu et place du mot *دين*. Cette

inversion du motif platonicien, pour ainsi dire la réinsertion du livre X dans *La République*, voire à son sommet, à la faveur d'une réinterprétation du livre VII, est un des acquis fondamentaux de la philosophie arabo-musulmane. Le problème de l'explication est alors de se contenter de commenter le lexique farabien, de manière assez fidèle et rigoureuse, mais sans jamais ou presque percevoir l'horizon, la question posée ou la tentative esquissée ici par Al-Fârâbî. Encore une fois, cet horizon est visible à même le texte, en raison même de sa composition, très nette, et des termes utilisés, ainsi que du schème philosophique utilisé pour analyser le phénomène religieux.

*

En résumé, nous pourrions dire que tous les candidats, sans exception, ont un niveau d'arabe qui justifie amplement qu'ils choisissent cette langue à l'oral de l'agrégation, mais que le problème se situe plus, quand il y a problème, dans le texte et dans ce qu'il implique. Il faut tout d'abord ne pas cesser la traduction tant que l'arabe ne produit pas un sens logiquement cohérent, et donc se forcer dès l'étape de la traduction à se demander si les phrases traduites forment un tel enchaînement cohérent. Nous insistons sur cette banalité apparente, car faute d'avoir persévéré dans cet effort, deux explications sur trois sont parties d'une base traduite qui ne permettait pas de mener à bien l'exercice de traduction de manière complètement satisfaisante, en raison, non de l'arabe, mais d'un insuffisant effort porté sur le sens du texte une fois traduit. Ensuite, il convient de se demander comment le texte lui-même fonctionne, comment il est agencé, organisé, composé, ou encore quels sont les moments successifs de son argumentation. La troisième explication souffre de n'avoir pas fait assez porté son effort sur ce point. En allant un peu plus loin, disons que si Al-Fârâbî a écrit un texte, c'est qu'il s'est proposé de répondre à une question philosophiquement brûlante : elle peut dépendre de l'économie interne de son œuvre, qui l'oblige à tel moment à poser telle question, et la deuxième explication a échoué en manquant de rendre compte du texte de cette manière ; ou bien cette question peut être une question philosophique plus large à laquelle l'auteur choisit de donner une réponse originale, en l'opposant ou non aux réponses antérieures, et c'est le grand défaut de la troisième explication d'avoir évité ou de n'avoir pas vu cet enjeu crucial. Du texte arabe à la philosophie générale en passant par l'insertion dans l'œuvre ou par le rapport à d'autres philosophes, il y a une série de démarches rigoureuses à effectuer, dans un certain ordre : une traduction qui fait sens, un texte composé et articulé dans son argumentation, une stratégie à l'œuvre dans l'œuvre et, enfin, un rapport aux philosophes antérieurs, voire la reprise à nouveaux frais d'une question philosophique générale. C'est en se posant l'ensemble de ces questions, à des niveaux différents, que l'explication peut ne rien oublier, et ne pas « passer à côté du texte ».

ITALIEN

LEOPARDI, *Operette morali*
Rapport établi par Mme Barbara DE NEGRONI
à partir des observations de l'ensemble des membres
de la commission

Liste des textes proposés

De p.	Début	Fin	À p.
68	<i>Sicché la vita degli uomini, (8 l. avant la fin de la page)</i>	<i>ad ora, e sempre sosterranno.</i>	69
77	<i>Oltre di questo ho messo nel mondo (17 l. avant la fin de la page)</i>	<i>in un boccone con tutta la testa e le lische. (10 l. avant la fin du dialogue)</i>	78
84	<i>Folletto. E anche quest'altra è piacevole; che infinite specie</i>	<i>quanto ne pigliò la statua di Pompeo.</i>	85
96	<i>Luna. Oh cotesti sì che gl'intendo ; e non solo i nomi,</i>	<i>e io ti prometto che potrai sperare in eterno. (2 l. avant la fin de la page)</i>	96
104	<i>; considera un poco se forse la tua sentenza (fin de la l. 3)</i>	<i>il migliore di tutti i mondi possibili. (fin du 1er §)</i>	104
114	<i>Genio. Nessuno lo conosce per pratica, ma solo per speculazione ;</i>	<i>o passto o futuro, e non mai presente.</i>	114
115	<i>Genio. Che cosa è la noia ? (l. 12)</i>	<i>non si annoia per niuna maniera.</i>	115
122	<i>Islandese. Ponghiamo caso che uno m'invitasse</i>	<i>degli altri animali e di ogni creatura.</i>	122
131	<i>Perciocché abbi per certo, che ad essere (dernière ligne)</i>	<i>sono necessarie all'effetto. (fin du 2ème §)</i>	132
139	<i>Dalle dette cause nasce quello che veggiamo tutto di</i>	<i>per avere l'intelletto occupato da altri principii.</i>	140
140	<i>Il Descartes al suo tempo (3 l. avant la fin de la page)</i>	<i>quache alto spirito vi si fu condotto. (fin du 2ème §)</i>	141
148	<i>Ma la mutabilità delle scienze e della filosofia (l. 10)</i>	<i>molto inferiore alla propria. (5 l. avant la fin de la page)</i>	148
154	<i>Ruysch. Dunque che cosa è la morte, se non è dolore?</i>	<i>non allegavano la loro esperienza propria. (9 l. avant la fin de la page)</i>	154
159	<i>Rispondendo a uno che l'interrogò,</i>	<i>senza essersi mai riposato, si leva. (11 l. avant la fin de la page)</i>	159
199	<i>Nessuna cosa credo sia più manifesta (l. 1)</i>	<i>non si fa mai cosa degna di considerazione. (fin du §)</i>	199
233	<i>Ma come ci avviene di tutti quei mali (3 l. avant la fin)</i>	<i>e non vorrei tempo a risolvermi.</i>	234

Rapport de l'épreuve d'italien

Seize candidats admissibles ont passé cette année l'épreuve d'Italien. Leurs notes vont de 03 à 18,5, la moyenne de l'épreuve étant de 08. Huit d'entre eux ont été reçus à l'agrégation cette année. Les notes sont nettement plus faibles que l'année dernière : le texte de Leopardi pouvait sembler plus simple que celui de Galilée — la structure des phrases est moins complexe et le contexte théorique n'exige pas d'avoir compris des polémiques scientifiques précises — et le travail préparatoire n'a sans doute pas toujours été suffisant.

La première difficulté de cette épreuve réside dans la traduction du texte, qui doit avoir été précisément travaillée en amont, étant donné le temps très court de la préparation. Rappelons, à cet égard, les règles techniques de cette épreuve : les candidats doivent lire le texte en italien, groupe de mots par groupe de mots, en en proposant immédiatement une traduction (il n'est pas question de lire d'abord le texte en entier en italien) ; la traduction doit être donnée sans le moindre commentaire. Il n'est donc pas possible de proposer plusieurs traductions ou de gloser ; il est en revanche parfaitement possible, lors du commentaire, de justifier le choix de telle ou telle traduction. Les traductions doivent être précises et ne pas se contenter de rendre compte « en gros » de ce que dit le texte.

En l'occurrence, les candidats n'ont pas toujours été attentifs aux singuliers et aux pluriels, aux temps et aux modes des verbes — et aux concordances nécessaires en passant de l'italien au français (rappelons qu'en français, des conjonctions comme « bien que » doivent être suivies d'un subjonctif). Ils ont également souvent été peu attentifs aux conjonctions, aux adverbes et à une traduction précise des termes italiens utilisés. Les plus graves défauts des traductions, quand le principe même de l'épreuve était respecté, ont été (a) l'oubli de certains mots ou de certains groupes de mots et (b) les approximations, dont voici quelques exemples : *intelletto* désigne « l'intellect » ou « l'esprit » et non, dans certains contextes, « l'intelligence » ; *il morire* n'est pas « la mort », mais « le fait de mourir », *fantasma* ne peut pas être traduit dans « L'Histoire du genre humain » par « fantôme » mais par « illusion ».

Mais la principale difficulté de l'épreuve résidait dans le commentaire des extraits proposés. Il était évidemment indispensable de bien maîtriser l'œuvre tout entière, et des extraits ont été donnés d'un bout à l'autre des *Operette morali*. Il fallait avoir des connaissances minimales, et sur les personnages historiques qui prennent la parole tout au long des *Operette* — que ce soit Christophe Colomb, Le Tasse dans sa prison, Parini ou Ruysch — et sur les personnages mythiques qui y sont également présents — Prométhée, Momus, Jupiter, etc. Il était important également de pouvoir éclairer les allusions du texte, qui sont très fréquentes, qu'elles soient faites à des savants ou à des philosophes (Galilée, Bacon, Descartes, Malebranche, Leibniz, Locke etc.) ou à des thèses (théorie du progrès, thème des Lumières, etc.). Mais il fallait aussi avoir une connaissance au moins partielle du *Zibaldone* : dans ce mélange, ou ce chaos de pensées, que Leopardi écrivit de 1817 à 1832, il accumule des notes, une somme vertigineuse de connaissances et d'expériences, qui sont comme autant de matériaux qu'il réutilise dans les *Operette morali*, où bien des passages fournissaient une source ou un contrepoint essentiels. Et il était enfin important de connaître un peu la poésie de Leopardi, et de se rappeler qu'il n'écrit plus de poèmes lors de la rédaction des *Operette morali*.

Mais il fallait surtout être capable de situer sa pensée dans les contextes de l'Antiquité et du XVIII^e siècle, en se rappelant que la formation intellectuelle de Leopardi a d'abord été philologique et qu'il a donc effectué un travail très détaillé sur des textes grecs et latins. Il connaît bien, également, les textes français du XVIII^e siècle et a une connaissance solide, au moins de seconde main, de Bayle. Il était donc très important de travailler en considérant les sources de Leopardi, les comparaisons pertinentes supposant de prendre en compte ses lectures, non de rapporter son propos à des textes complètement extérieurs à sa pensée, par eux-mêmes fort peu éclairants (Heidegger, par exemple).

Enfin il fallait prendre en compte le ton et les modalités d'écriture des textes : Leopardi peut recourir à la mythologie grecque pour ironiser, par moments, sur la mythologie chrétienne ; et ces textes mythologiques ne peuvent certainement pas être commentés comme des textes historiques : « L'Histoire du genre humain » n'est pas un récit historique, c'est un texte bien souvent ironique et qu'on ne peut pas traiter comme une sorte de document, mais qu'il faut interroger en relation au récit de la Genèse.

Travailler les textes en détail ne pouvait conduire à accumuler sur le livre des clichés, en parlant par exemple du « pessimisme » de Leopardi, sans introduire immédiatement les difficultés que pose ce terme. Commentant, dans le *Zibaldone*, en avril 1826, le fait que « tout est mal », Leopardi écrit : « Tout ce qui existe, l'ensemble de tous les mondes existants, l'univers lui-même n'est, d'un point de vue métaphysique, qu'une verrue, un simple fétu. » Mais il ajoute aussitôt, après avoir critiqué les thèses de Leibniz, qu'il n'ose étendre son système « jusqu'à dire que l'univers existant est le pire des univers possibles, substituant ainsi le pessimisme à l'optimisme. Qui peut connaître les limites du possible ? ». Il n'est donc pas possible de considérer que notre monde est de tous le pire. Et il fallait surtout comprendre comment le ton sombre de certains passages de Leopardi ne conduit en rien à la misanthropie, comme en témoigne ce passage du *Zibaldone* du 2 janvier 1829 : « Ma philosophie ne mène pas à la misanthropie comme on pourrait le croire en la considérant de manière superficielle, ce dont beaucoup l'accusent. Elle exclut au contraire toute misanthropie et tend naturellement à guérir, à faire disparaître cette humeur néfaste, cette haine (qui, si elle n'est pas systématique, n'en est pas moins réelle) que tant de gens qui ne sont pas philosophes et qui ne voudraient pas passer pour misanthropes, éprouvent continuellement ou occasionnellement envers leurs semblables en raison du mal que leur font, avec ou sans raison, les autres hommes. Ma philosophie rend la nature coupable de tout, et en disculpant les hommes, elle déplace la haine et les plaintes vers un principe plus élevé, vers la véritable origine des maux des êtres vivants, etc., etc. ».

Les bons et les très bons commentaires ont, non seulement éclairé le texte lui-même dans ses références et dans ses allusions, mais aussi interrogé son écriture, le ton, et vu, là, les difficultés qu'en pose l'interprétation. Leopardi ne s'identifie pas aux personnages qu'il met en scène (aucun d'eux ne peut être considéré comme un porte-parole transparent), l'écriture joue souvent sur l'ironie, elle parodie régulièrement des recueils de sagesse antique, en proposant, par exemple, une nouvelle gradation qui inverse la théorie stoïcienne des biens ; elle peut aussi, par moments, jouer à la fois sur un ton comique et sur un ton tragique. Et Leopardi ne cesse d'opposer le monde de l'Antiquité, plein d'illusions auto-accomplissantes — les vertus sont illusoire, non au sens où elles n'existent pas, mais au sens où elles n'existent qu'à condition de croire qu'elles existent — et le monde moderne, plein d'illusions naturelles qui, elles, ne sont pas auto-accomplissantes. On arrive ainsi à cette idée, exposée dans le *Zibaldone* le 16 septembre 1821, que : «... le demi philosophe combat les illusions précisément parce qu'il a des illusions, le vrai philosophe les aime et les défend parce qu'il n'en a pas ; combattre les illusions en général est le signe le plus certain d'un savoir très imparfait et très insuffisant, et d'une évidente illusion. » La fin du dialogue entre Timandre et Éléandre montre que le seul recours est de faire jouer la raison contre elle-même et de savoir rire de cette sagesse désabusée.

Merci aux candidats qui nous ont donné le plaisir d'entendre de belles explications aussi précises et subtiles que stimulantes.

STATISTIQUES

1. Bilan de l'admissibilité

- Nombre de candidats inscrits : 1265
- Nombre de candidats non éliminés : 670 (soit : 52,96 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV])
- Nombre de candidats admissibles : 174 (soit : 25,97 % des non éliminés)
- Moyenne des candidats non éliminés : 42,89 (soit une moyenne de : 07,15 / 20)
- Moyenne des candidats admissibles : 63,34 (soit une moyenne de : 10,56 / 20)
- Barre d'admissibilité : 53 (soit un total de : 08,83 / 20)

2. Bilan de l'admission

- Nombre de candidats admissibles : 174
- Nombre de candidats non éliminés : 164 (soit : 94,25 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV])
- Nombre de postes : 76
- Nombre de candidats admis sur liste principale : 76 (soit : 46,34 % des non éliminés) – aucun candidat inscrit sur liste complémentaire
- Moyenne des candidats non éliminés (moyenne portant sur le total général d'admissibilité et d'admission [coefficients 6 + 6]) : 105,98 (soit une moyenne de : 08,83 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 123,84 (soit une moyenne de : 10,32 / 20)
- Moyenne des candidats non éliminés : 42,43 (soit une moyenne de : 07,07 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 55,46 (soit une moyenne de : 09,25 / 20)
- Barre de la liste principale : 104,75 (soit un total de : 08,73 / 20)

ANNEXE

Extrait du Journal officiel de la République française n°0103 du 2 mai 2017

Texte n° 6

Arrêté du 30 mars 2017 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation¹

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre de la fonction publique,

Vu le [code de l'éducation](#) ;

Vu le [décret n° 72-580 du 4 juillet 1972](#) modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation,

Arrête :

Article 1

L'annexe I de l'arrêté du 28 décembre 2009 susvisé relative aux épreuves du concours externe est modifiée comme suit pour ce qui concerne les sections ci-après désignées :

I.-Section philosophie

Les dispositions du B relatif aux épreuves orales d'admission sont modifiées comme suit :

a) Au 1° définissant l'épreuve de leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, les mots : « durée de l'épreuve : cinquante minutes [leçon : trente-cinq minutes ; entretien : quinze minutes] » sont remplacées par les mots : « durée de l'épreuve : trente-cinq minutes » ;

b) Au 2° définissant l'épreuve de leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission, les mots : « durée de l'épreuve : cinquante minutes [leçon : trente-cinq minutes ; entretien : quinze minutes] » sont remplacés par les mots : « durée de l'épreuve : trente-cinq minutes » ;

c) Au 3° définissant l'épreuve d'explication d'un texte français ou en français ou traduit en français, les mots : « durée de l'épreuve : trente minutes » sont remplacés par les mots : « durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes [explication : trente minutes ; entretien : quinze minutes au maximum] » ;

d) Au 4° définissant l'épreuve de traduction et d'explication d'un texte grec ou latin ou allemand

¹ URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/3/30/MENH1707648A/jo/texte>

ou anglais ou arabe ou italien, les mots : « durée de l'épreuve : trente minutes » sont remplacés par les mots : « durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes [traduction et explication : trente minutes ; entretien : quinze minutes au maximum] ».